REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

CONGO COMPAGNIE MINIERE (CNMCC) SARL
RCCM : N° CD/LSHI/RCCM/15-B3620
ID.NAT.: 6-128-N95542G
N° impôt : A1507008K
Siège social : № 02, Avenue Basoko, Commune de Panda, Ville de Likasi

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE CONGO COMPAGNIE MINIERE (CNMCC) SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES DES QUARTIERS KAMILOPA, KIWELE, PANDAMAYI ET MUCHANGA AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER

VERSION FINALE

MAI 2023

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

CONGO COMPAGNIE MINIERE (CNMCC) SARL
RCCM : N° CD/LSHI/RCCM/15-B3620
ID.NAT.: 6-128-N95542G
N° impôt : A1507008K
Siège social : № 02, Avenue Basoko, Commune de Panda, Ville de Likasi

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE CONGO COMPAGNIE MINIERE (CNMCC) SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES DES QUARTIERS KAMILOPA, KIWELE, PANDAMAYI ET MUCHANGA AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER

MAI 2023

TABLE DES MATIERES

I. SIGLES ET ABREVIATIONS 2

II. PRELIMINAIRES 3

III. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS ENTRE L'ENTREPRISE CNMCC SARL ET LES COMMUNAUTES LOCALES IMPACTEES 5

IV. DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS 7

Projet 1 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE secondaire 7

PROJET 2 : ADDUCTION D'EAU 26

PROJET 3 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS KAMILOPA, PANDAMAYI, KIWELE ET MUTSHANGA A PANDA 32

PROJET 4 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE 38

PROJET 5 : CONSTRUCTION D'UN MARCHE PUBLIC MODERNE A KAMILOPA 48

PROJET 6 : AMENAGEMENT DE 2 KILOMETRES DE ROUTE EN TERRE BATTUE ET COUVERTURE EN PLANTULES ANTIEROSIFS AU QUARTIER PANDAMAYI 66

PROJET 7 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES ET ACQUISITION D'UN TRACTEUR POUR LES AGRICULTEURS DE LA COMMUNE DE PANDA 72

PROJET N°8 : DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACTIONS SOCIALES 77

V. DISPOSITIONS FINALES 94

VI. ANNEXES 95

I. SIGLES ET ABREVIATIONS

ACE : Agence Congolaise de l'Environnement
B.A : Béton armé
CC : Cahier des charges
CLD : Comité Local de Développement
CLS : Comité Local de Suivi
Cm : Centimètre
C.M : Code Minier
ETD : Entité Territoriale Décentralisée
Fo : Fenêtre
Ha : Hectare
HGR : Hôpital Général de Référence
Kg : Kilogramme
R.M : Règlement Minier
OCE : Observatoire congolais de l'environnement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PE : Permis d'Exploitation
PT : Prix Total
Po : Porte
PU : Prix unitaire
RCCM : Registre de Commerce et de Crédit Mobilier
RDC : République Démocratique du Congo
RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
USD : Dollar Américain

II. PRELIMINAIRES

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de l'entreprise minière CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL vis-à-vis des communautés locales des Quartiers Kiwele, Kamilopa, Panda Mayi et Muchanga affectées par son projet minier

Entre :

1. Les communautés locales affectées par l'exploitation minière de l'entreprise **Congo Compagnie Minière comprenant** les Quartiers Kiwele, Kamilopa, Pandamayi et Muchanga ;

- Commune de Panda
- Ville de Likasi
- Province du Haut- Katanga
- En République Démocratique du Congo

Représentées par :

- Monsieur MBAV, Président du CLD

- Madame TSHINING TSHINGAMBO, Vice-president du CLD

- Monsieur KALONGE KIWELE, Secrétaire Exécutif CLD

- Monsieur Anaclet KABONGO, Secrétaire Adjoint CLD

- Monsieur Laurent KAMANGA, Conseiller

Ci-après dénommées « les communautés locales » d'une part,

Et

2. La société minière CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL Immatriculée sous le numéro RCCM : CD/L'SHI/RCCM/15-B3620, ID. Nat : 6-128-N95542G, Impôt : A1507008K, et ayant son siège d'exploitation à Likasi dans la commune de Panda dans la ville de Likasi et son siège social au № 02, Avenue Basoko, Commune et Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo.

Représentée aux fins du présent cahier des charges par Monsieur LUI YI, Directeur Général ;

Et ci-après dénommée « La Société Minière », d'autre part.

Entendu préalablement que : La société CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL est titulaire du Permis d'Exploitation numéro 2356 Valide du 08/03/2010 au 07/03/2040 sur base de la notification d'inscription d'office n° CAMI/DG/0101/2010, au nom de GECAMINES. Au moment du renouvellement de son PE, la société CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL sera notifiée par un arrêté qui la concernera directement. Le contrat d'amodiation partielle sur permis d'exploitation n°2356 signé le 30/11/2015 entre la GECAMINES SA, amodiante, et CNMC Congo Compagnie Minière SARL, amodiataire, porte sur une superficie d'un (1) carré minier.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignés dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social, le Plan d'Atténuation et de Réhabilitation et le Plan de Réinstallation de la concession au moment de sa validation et de son approbation (Carte en annexe).

Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Panda a assisté à la signature du présent Cahier des charges en qualité de garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessous :

III. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS ENTRE L'ENTREPRISE CNMCC SARL ET LES COMMUNAUTES LOCALES IMPACTEES

N°	Dénomination de l'infrastructure/ projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure/projet à réaliser	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure / projet
01.	Construction d'une école secondaire moderne	Education	KAMILOPA	Construire une école secondaire de six salles de classe avec bureau administratif, salle de professeurs et installations sanitaires pour filles et garçons alimentées en eau courante, puis l'équiper (bancs, bureaux pour enseignants et autres fournitures nécessaires.	Juin-Novembre 2023	330 000,00USD
02.	Adduction d'eau	DERU	MUTSHANGA (2) KIWELE (2) KAMILOPA (2) PANDA MAYI (2)	Forer (08) puits avec pompe immergée, deux citernes de stockage d'eau de 5000L + système autonome d'alimentation en énergie électrique au moyen d'un kit solaire (dans le but de faciliter l'accès des communautés à l'eau potable et éviter les maladies hydriques)	septembre – Décembre 2023	184 000,00 USD
03.	Installation des lampadaires pour l'éclairage public	Energie	MUTSHANGA, KIWELE, KAMILOPA et PANDAMAYI	Installer 120 pièces lampadaires dotés de panneaux solaires afin de lutter contre l'insécurité dans les zones concernées.	Avril-juin 2024	100 000,00 USD
04.	Construction d'un centre de santé	Santé	KAMILOPA	Construire un centre de santé moderne et l'équiper du matériel nécessaire (lits, équipements pour salle d'accouchement, de laboratoire, fourniture de bureaux etc.) afin de permettre aux populations bénéficiaires d'accéder aux soins de santé de qualité.	Juin-novembre 2024	221 300,00USD

05.	Construction d'un marché moderne	Economie	PANDAMAYI	Construire un hangar+ des étalages en béton +un petit bâtiment administratif+ installations sanitaires pour hommes et pour femmes, avec un point d'eau (forage ou alimentation à partir du réseau REGIDESO selon les cas).	Avril-Septembre 2025	107 441,32 USD
06	Aménagement de 2 km des routes et leur couverture en plantules antiérosives	DERU & Infrastructures	PANDA - MAYI	Aménager 2 kilomètres des routes en terre battue dans le Quartier Panda et les couvrir en plantules antiérosives.	Avril-Septembre 2026	120 000,00USD
07	Appui en intrants agricoles et acquisition d'1 tracteur aux agriculteurs de la Commune de Panda	Agriculture +DERU	Tous les quartiers impactés	Appuyer en intrants agricoles les associations d'agriculteurs pour la culture de maïs, pour une production de plus ou moins 100Ha. Doter la Commune de Panda d'1 tracteur de marque John Deere + accessoires pour l'amélioration de la production agricole	4è trimestre 2023 4è trimestre 2024 4è trimestre 2025 4è trimestre 2026 4è trimestre 2027	274 200,00 USD
08.	Construction d'un centre d'actions sociales	Sociales	KAMILOPA	Construire un bâtiment de trois salles de classes et l'équiper en matériels nécessaires + petit bureau+ installations sanitaires.	Avril-Septembre 2027	125 618,40USD
TOTAL GENERAL						**1 462 559,72USD**

IV. DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS

PROJET 1 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE

Secteur d'intervention : *Education*

1. Contexte et justification

Le Plan de Développement Economique et Social de la Province du Haut-Katanga a inscrit dans l'axe d'intervention en rapport avec la Promotion du Développement Social le programme relatif au développement du système éducatif à tous les niveaux de l'enseignement. Parmi les actions retenues dans ledit programme, il est à noter entre autres la construction et la réhabilitation des écoles sur toute l'étendue de la province.

L'avènement des entreprises minières dans ce milieu accroît l'afflux des populations vers cette entité pour des raisons professionnelles et de survie. Par conséquent, cela crée également l'augmentation des enfants en âge de scolarité dans la Commune de Panda en particulier et dans toute la Ville de Likasi qui compte très peu d'écoles secondaires publiques. Congo Compagnie Minière SARL a agréé cette proposition combien importante pour la population impactée.

2. Description du projet.

Ce projet consiste à construire une école secondaire de 6 salles de classe et l'équiper en bancs de structures métalliques et en bois massif ainsi que les meubles de bureaux. Cette école sera construite en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites ou en blocs ciments avec colonnes et poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure et les dimensions de chaque bâtiment scolaire seront les suivantes :

- 6 salles de classe de 8 m x7 m ;
- 1 bâtiment comprenant :

 - 2 blocs sanitaire de 5 portes chacun, à raison de 8 portes pour les élèves et 2 pour le corps enseignant + 4 urinoirs pour les garçons ;
 - 1 bâtiment administratif comprenant : 2 Bureaux, 1 dépôt et 1 salle de réunions ;
 - Une clôture pour protéger l'école des interventions extérieures.

- 1 véranda,
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- 1 point d'eau ;
- Equipements (meubles de bureau + bancs).

3. Objectifs du projet

3.1. Objectif global

- Contribuer au développement du système éducatif à tous les niveaux de l'enseignement dans la province du Haut-Katanga.

3.2. Objectifs spécifiques

- Construire et équiper une école secondaire au bénéfice de la population de de la Commune de Panda ;
- Assurer l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école ;
- Garantir l'éducation de qualité pour tous les enfants ;
- Améliorer le cadre de formation des enfants ;
- Réduire les distances parcourues par les enfants pour atteindre une école ;
- Réduire la déperdition scolaire.

4. Localisation : L'école secondaire sera construite à Panda, plus précisément au Quartier Kamilopa, dans la Ville de Likasi.

5. Bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les enfants ayant fini les études primaires ainsi que ceux du niveau secondaire vivant à Panda et dans d'autres communes de la Ville de Likasi désirant s'y inscrire. Toutefois, le Sous-Proved de Likasi 1 prendra soin de désengorger certaines écoles de sa juridiction ayant des effectifs pléthoriques.

6. Résultats attendus.

- Une école secondaire construite et équipée ;
- L'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école est assurée ;
- L'éducation de qualité est assurée pour tous les enfants du Quartier ciblé ;
- La déperdition scolaire est réduite ;
- La distance parcourue par les enfants est réduite ;
- Le cadre de formation est amélioré.

6.1. Indicateurs des résultats

- Une école secondaire de 6 salles de classes est construite au quartier Kamilopa ;
- Un bâtiment administratif construit et équipé en meubles de bureau à Kamilopa ;
- 2 blocs de latrines de 5 portes chacun avec fosse sèche, 4 urinoirs dont 2 portes pour les enseignants ;
- 1 forage à pompe immergée en panneaux solaires pour l'école ;
- Equipements de type pupitres dans les salles de classe, tables bureau et chaises pour les professeurs en classe et dans leurs salles ainsi que dans le bâtiment administratif.

6.2. Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Réalisation des études géotechniques et topographiques
- Exécution des travaux de construction :
 - Travaux préparatoires ;
 - Terrassement et fondations ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- Equipement du bureau, de la salle des enseignants et des salles de classes respectivement en mobiliers et en bancs ;
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

7. Stratégie de mise en œuvre.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction de l'école à l'aide d'un acte de cession irrévocable ou d'acquisition dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par Congo Compagnie Minière SARL. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence

d'une entreprise de construction, d'un fournisseur d'équipements ainsi que d'un Bureau d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. Congo Compagnie Minière SARL va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va plus encore équiper l'école en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par Congo Compagnie Minière SARL. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois par ouvrage à partir de juillet 2023.

9. CHRONOGRAMME DETAILLE D'EXECUTION DU PROJET

N	Activités et tâches	Echéance 2023					
		Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct.	Nov.
1	***Lancement des appels d'offre***						
1.1	Préparation						
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre						
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés						
2	***Exécution des travaux de construction***						
2.1	Travaux préparatoires						
2.2	Terrassement						
2.3	Travaux des gros œuvres						
2.4	Travaux de second œuvre						
4	***Remise des ouvrages à l'autorité locale***						

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation relève de la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la Ville de Likasi. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de Congo Compagnie Minière SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS, en tant que services étatiques assureront à leur tour un contrôle pouvant être assorti des sanctions conformément à la loi en cas de manquements graves dans la mise en œuvre du projet.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation des marchés publics. La session est convoquée tous les six

(6) mois sur demande du Maire de la Ville de Likasi. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le Comité Local de Suivi a le pouvoir d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de Congo Compagnie Minière SARL ; dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9. DEVIS DETAILLE DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE ET BATIMENT ADMINISTRATIF

9.1. DEVIS DETAILLE DE LA CONSTRUCTION D'UN (1) BATIMENT DE 6 CLASSES

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	**BATIMENT SALLE DE CLASSE**				
1	Installation du chantier	FF	1	2 500	2 500,00
	SOUS TOTAL 1				**2 500,00**
II	**FONDATION**				
1	Fouille de fondation	m^3	155	5	775,00
2	Béton de propriété dosée à 150kg/m^3	m^3	8,458	150	1 268,70
3	Maçonnerie de fondation en moellons	m^3	63,04	150	9 456,00
4	Fondation en béton armé (socles des colonnes)	m^3	7	350	2 450,00
	SOUS TOTAL 2				**13 949,70**
III	**ELEVATION**				
1	Maçonnerie en bloc ciment 15x20x40cm	m^3	156	87	13 572,00
2	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m^3	m^3	8,91	350	3 118,50
	SOUS TOTAL 3				**16 690,50**
IV	**Toiture**				
1	Charpente en bois scie 5/15 y compris protection	pce	105	20	2 100,00
2	Pannes en bois scie 7/7 y compris protection	pce	139	15	2 085,00
3	Chevrons 4/11	pce	140	10	1 400,00
4	Couverture en tôles BG28	m^2	530	30	15 900,00
5	Planches de rive	m^3	7	200	1 400,00
	SOUS TOTAL 4				**22 885,00**
V	**REVETEMENT DES MURS**				
1	Crépissage au mortier de ciment à l & E	m^2	31.32	200	6 264,00
2	Aménagement des tableaux à ardoisine verte	m^2	54	100	5 400,00
	SOUS TOTAL 5				**11 664,00**
VI	**REVETEMENT DES SOLS**				
1	Sous pavement	m^3	54	150	8 100,00
2	Carrelage	m^2	420	33	13 860,00
3	Béton de trottoir périphérique	m^3	9.85	200	1 970,00
	SOUS TOTAL 6				**23 930,00**
VII	**PLAFOND**				
1	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m^2	48.2	60	2 892,00
	SOUS TOTAL 7				**2 892,00**
VIII	**HUISSERIE**				
1	Portes métalliques semi-vitrées	pce	26	200	5 200,00
2	Fenêtres métalliques	pce	42	150	6 300,00

	SOUS TOTAL 8				**11 500,00**
IX	**PEINTURE**				
1	Travaux de préparation des surfaces	m^2	1 232,7	3	3 698,1
2	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m^2	878.72	6	5 272,32
3	Email sur plafond & murs intérieurs, H=1,50	m^2	509	10	5090.00
	SOUS TOTAL 9				**14 060,42**
X	**SANITAIRE**				
1	Fouille de fondation	m^3	6	5	30,00
2	Fondation en moellons	m^3	12,9	150	1 935,00
3	Béton de sous pavement	m^3	3,4	300	1 020,00
4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m^3	0,09	250	22,50
5	Maçonnerie d'élévation	m^3	25,43	87	2 212,41
6	Béton pose charpente	m^3	0,64	250	160,00
7	Béton de propriété dosée à 150g/m^3	m^3	1	150	150,00
8	Faïences H=2	m^2	286	25	7 150,00
9	Carreaux anti dérapant	m^2	50	35	1 750,00
10	Couverture en tôle BG28	m^2	40,5	25	1 012,50
11	WC turc +urinoirs	pce	14	50	700,00
12	Cuve + accessoires	pce	2	150	300,00
13	Plomberie + fosse sèche	FFT	1	4 500	4 500,00
14	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m^3	m^3	2,37	200	474,00
15	Construction fosse septique toutes sujétions comprise	FFT	1	3 500	3500,00
16	Coût de forage à pompe immergée au panneau solaire	FFT	1	17500	17 500,00
	SOUS TOTAL9				**42 416,41**
XI	**CLOTURE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR**				
1	Déblai pour fondation	m^3	96	5	480,00
2	Béton de propriété dosée à 150Kg/m^3	m^3	9.3	150	1 395,00
3	Maçonnerie en moellon	m^3	76.8	150	11 520,00
4	Pose de l'enclos de fut e colonne	m^3	6.8	600	4 080,00
5	Barriere métallique	Pce	1	1000	1000,00
6	Aménagement extérieur et plantation des arbres	FFT	1	3 500	3 500,00
	SOUS TOTAL 10				**21 975,00**
XI	**EQUIPEMENT SALLES DE CLASSE**				
1	Banc pupitre	pce	132	100	13 200,00
2	tables pour enseignants en bois massif	pce	12	75	900,00
3	chaises pour enseignants en bois massif	pce	12	50	600,00
	SOUS TOTAL 11				**14 700,00**
XIII	**COUT ELECTRICITE RACCORDEMENT SNEL**		1	5351	**5 351,00**
	TOTAL				**204 514,03**
	MAIN D'ŒUVRE 30%				**61 354,21**
	ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES		FFT	FFT	**1 920,79**
TOTAL GENERAL					**267 789,03**

Le coût bâtiment et clôture : 267 789,03$

9.2. Devis détaillé pour le bâtiment administratif et équipement

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	**BATIMENT ADMINISTRATIF**				
I	**INSTALLATION CHANTIER**				1 897,69
	SOUS- TOTAL1				**1 897,69**
II	**FONDATION**				
1	Fouille de fondation	m3	123	5.00	615
2	Béton de propriété dosée à 150Kg/m3	m3	2.3	150	345
3	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	26.8	150	4 020
4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	3.68	350	1 288
	SOUS TOTAL 2				**6 268,00**
III	**ELEVATION**				
1	Maçonnerie en bloc ciment	m3	55.2	87	4 802,4
2	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	6.35	350	2 222,5
	Béton de trottoir périphérique	m3	2.65	250	662,5
	SOUS TOTAL 3				**7 687,40**
IV	**TOITURE**				
1	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	Pce	30	15	450
2	Pannes en bois scié 4/11 4/11	Pce	36	18	648
3	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	144	25	3 600
	SOUS TOTAL 4				**4 698,00**
V	**REVETEMENT DES MURS**				
1	Crépissage I & E mortier de ciment	m2	456	10	4560
	SOUS TOTAL6				**4 560,00**
VI	**REVETEMENT DES SOLS**				
1	Sous pavement	m3	13.6	150	2 040
3	Béton du trottoir périphérique	m3	6	250	1 500
4	Carrelage	m2	95	35	
	SOUS TOTAL 6				**8 795,00**
VII	**PLAFOND**				
1	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	115	60	6900
	SOUS TOTAL 7				**6 900,00**
VIII	**HUISSERIE**				
1	Portes métalliques vitrées 1,20x2,10	pce	2	250	500
2	Porte métalliques	pce	1	100	100
3	porte intérieur en bois massif	pce	3	200	600
4	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.20x1.10m	pce	3	150	450
4	Fenêtres 2x2.20m	pce	4	250	1000
	SOUS TOTAL 8				**2 650,00**
X	**PEINTURE**				
1	Latex sur les murs I & E	m2	349	22	7 678
3	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	106.16	18	1 910,88
	SOUS TOTAL 9				**9 588,88**
XI	**SANITAIRE**				

1	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	1	280	280
2	WC monobloc complet	pce	2	200	400
3	Lave main	pce	2	110	220
5	Porte papier hygiénique	pce	2	8	16
	SOUS TOTAL 10				**916,00**
XII	**EQUIPEMENT BUREAUX ADMINISTRATIFS**				
1	Chaises	pce	6	150	900,00
2	Tables bureau	pce	3	250	750,00
3	Armoire bureau	pce	3	200	600,00
4	Chaises	pce	20	100	2 000,00
5	Tables pour salle de réunion	pce	2	500	1 000,00
6	Poubelles fermables	Pce	3	100	300,00
7	Poubelles de bureaux	pce	5	20	100,00
	SOUS TOTAL 10				**5 650,00**
	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE ET RACCORDEMENT SNEL				2 600,00
	SOUS TOTAL11				**2 600,00**
	TOTAL GENERAL				**62 210,97**

Budget bâtiment Administratif Et Equipement: 62 210,97USD

Budget total du projet : 267 789,03USD + 62 210,97USD = 330 000,00 USD

10. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- La salle doit être exempte d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 300 Kg/m3 ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,5 ; h= 0,20 ; L=0,40

- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois Mulombwa, Lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Colonnes et linteaux

- armatures : fer rond de 12 et de 6
- Dosé à 350Kg/m^3

09. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

10. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m3 et d'épaisseur de 2,3 Cm.

11. La peinture.

- La peinture est de marque Pain National ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

12. Huisserie.

- Les fenêtres sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

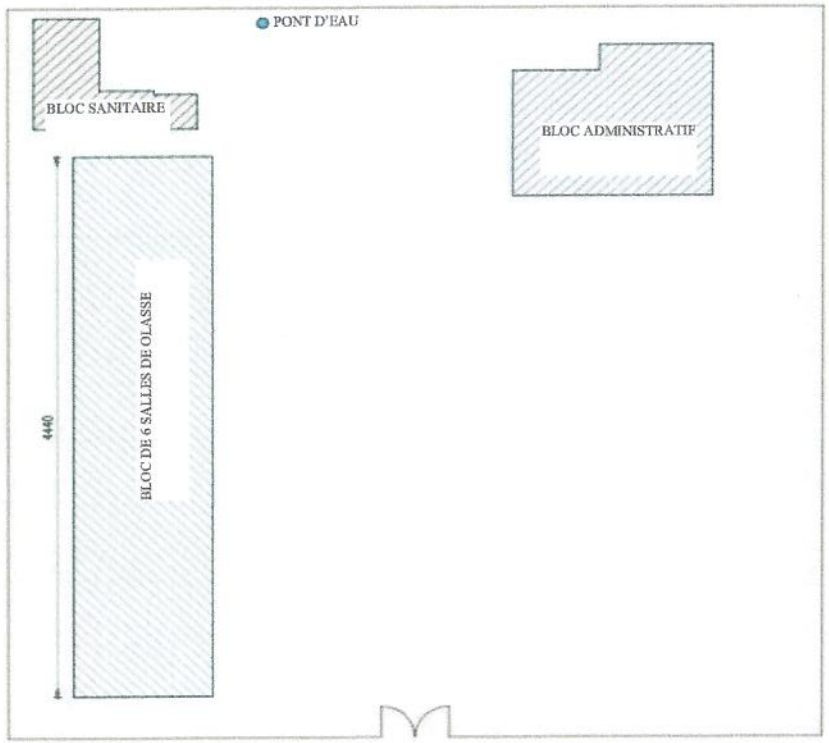
13. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

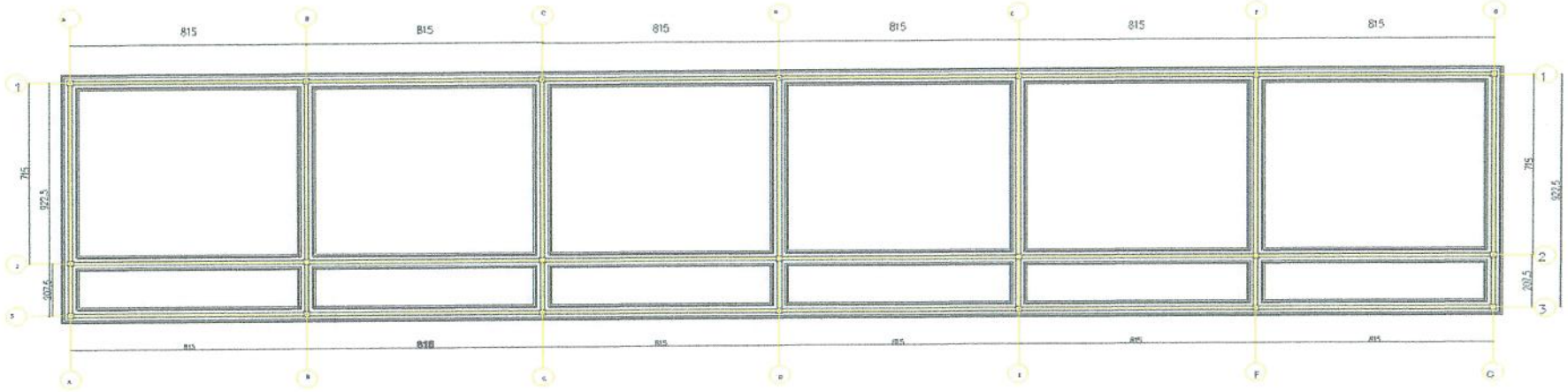
14. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

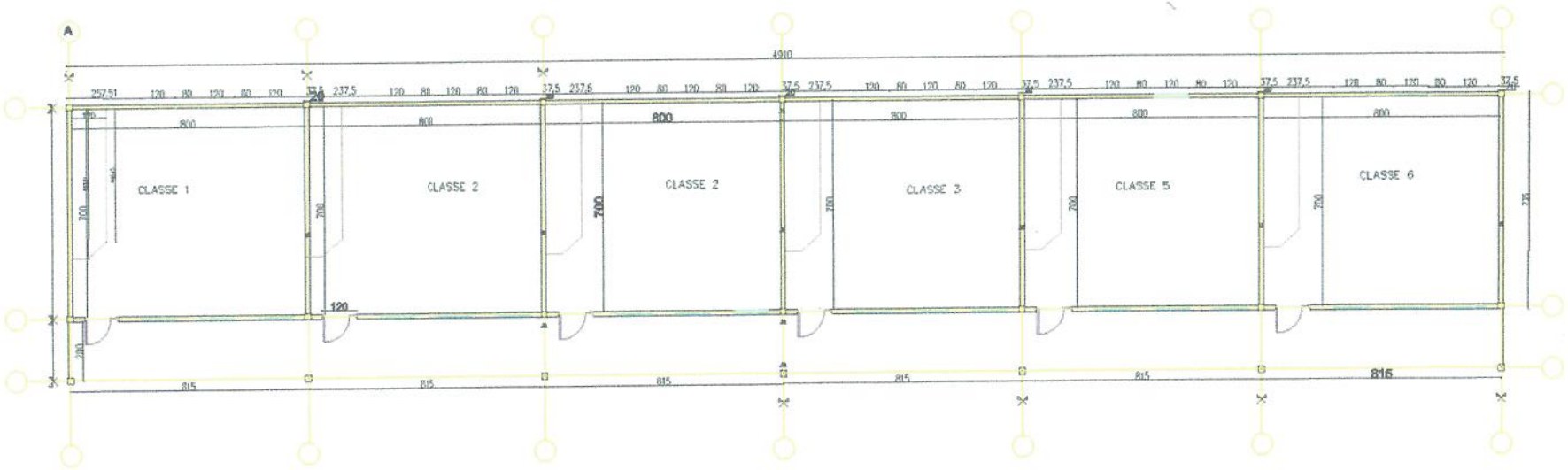
PLANS



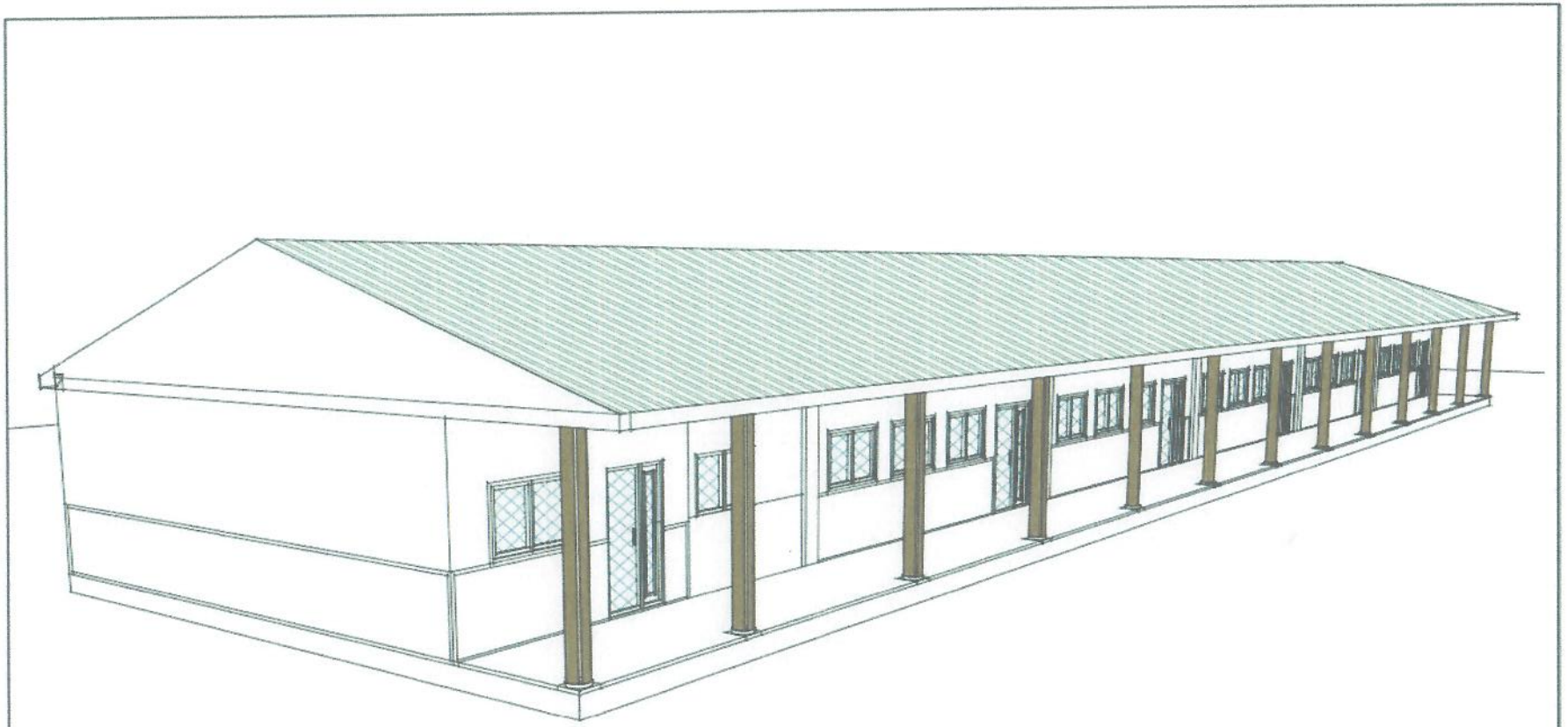
PLAN DE MASSE



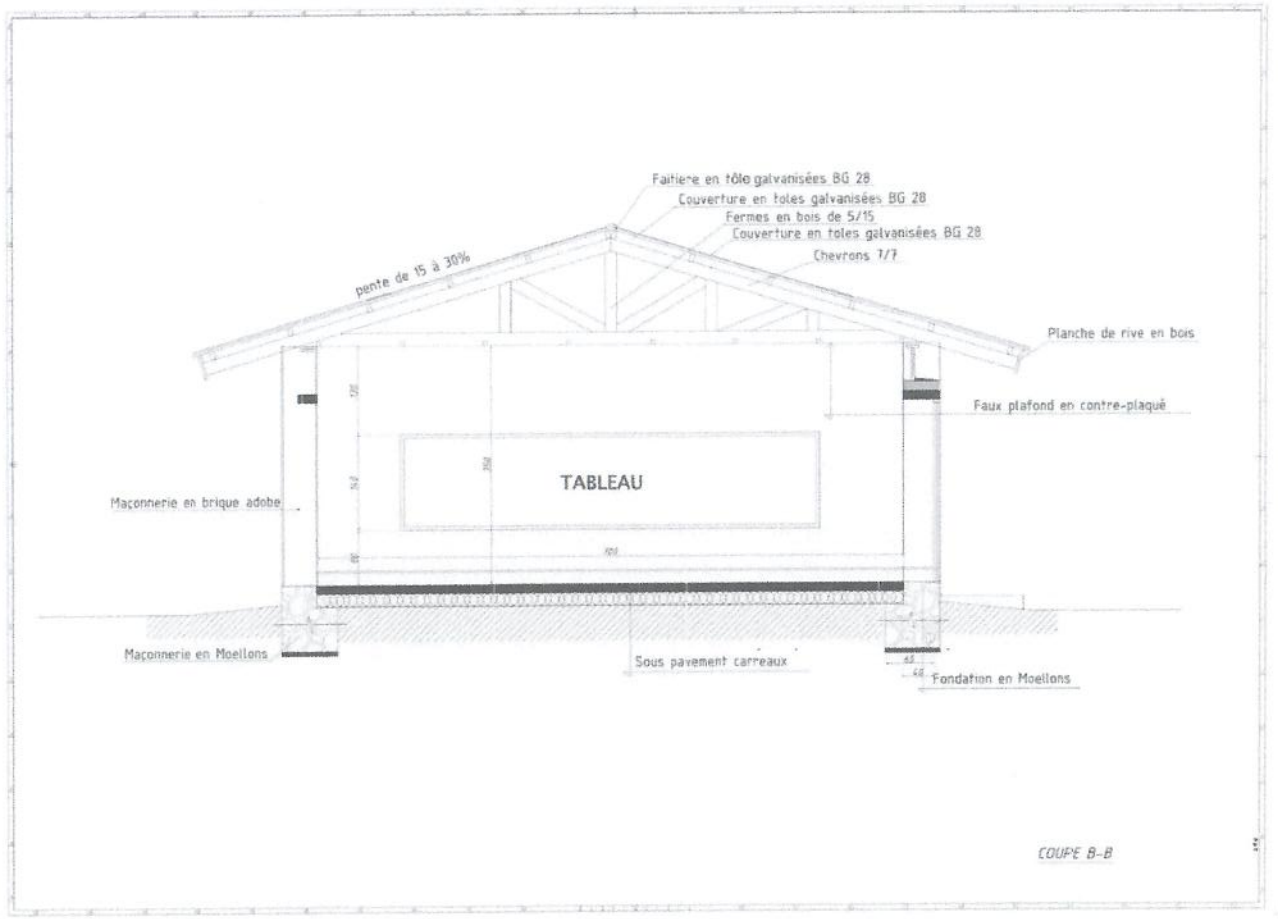
PLAN DE FONDATION SALLE DE CLASSE



VUE EN PLAN BLOC DES SALLES DE CLASSE



VUE EN PERSPECTIVE



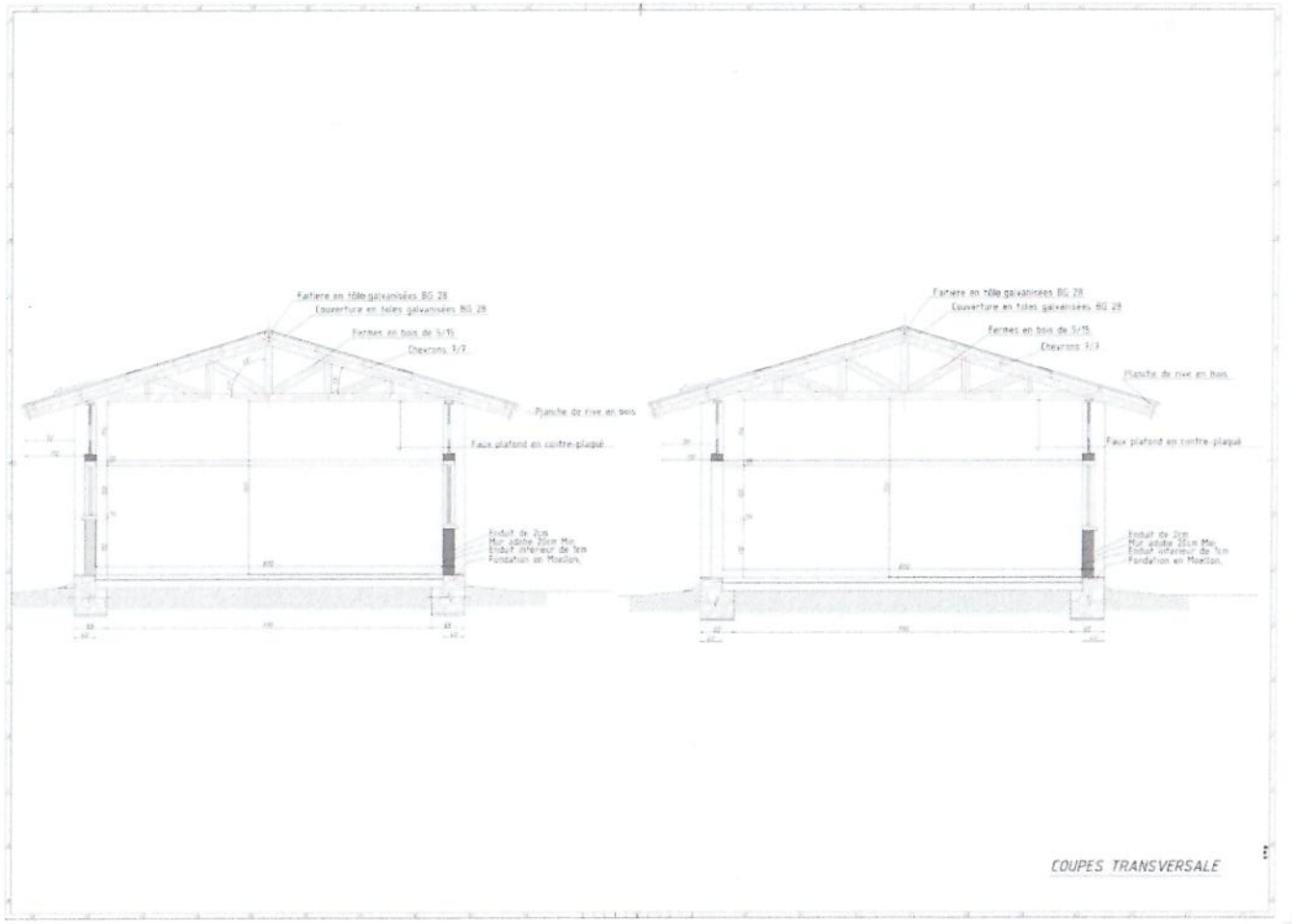
Maçonnerie en brique adob

Maçonnerie en Moell

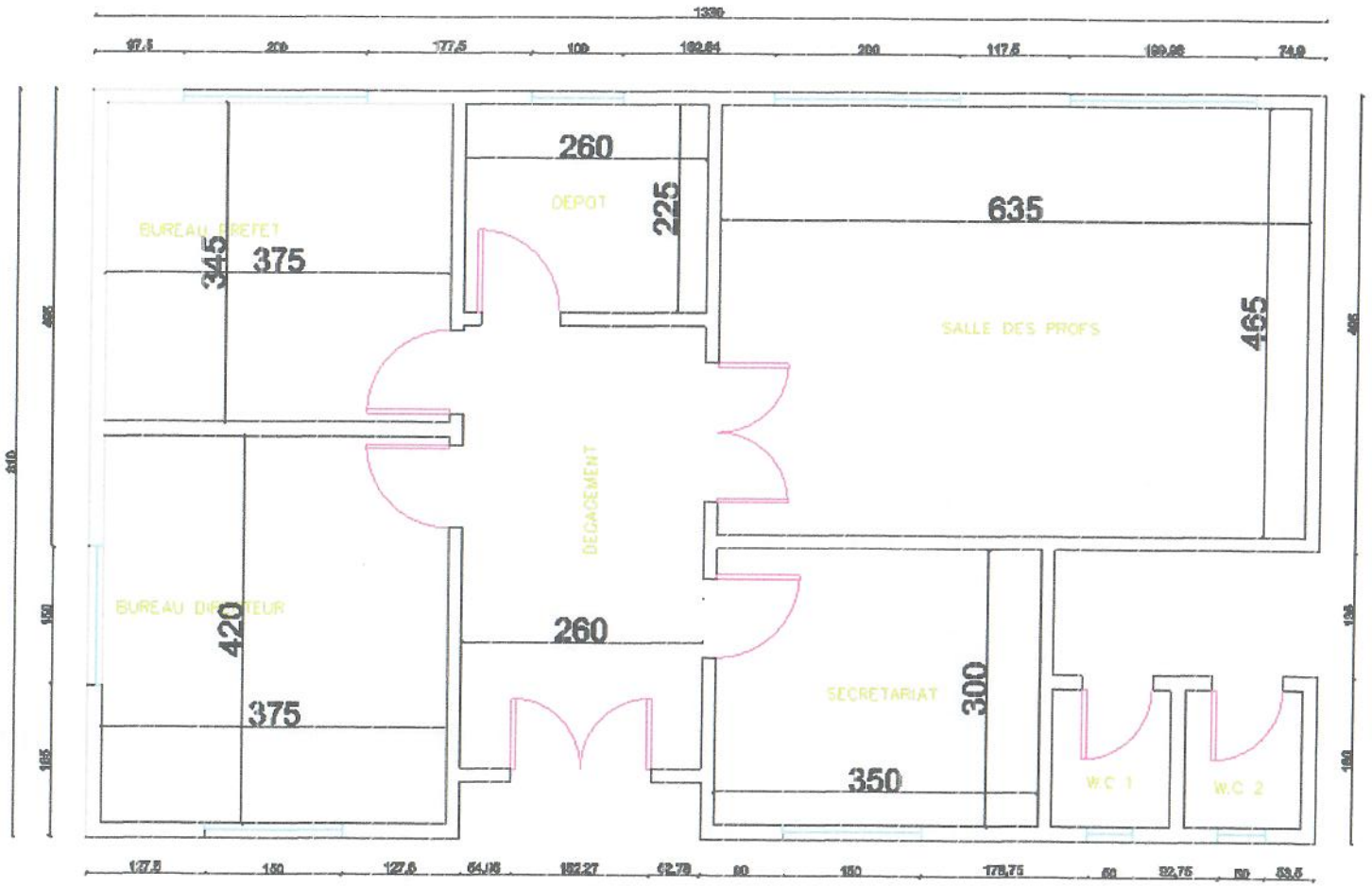
COUPE B-B

B-B

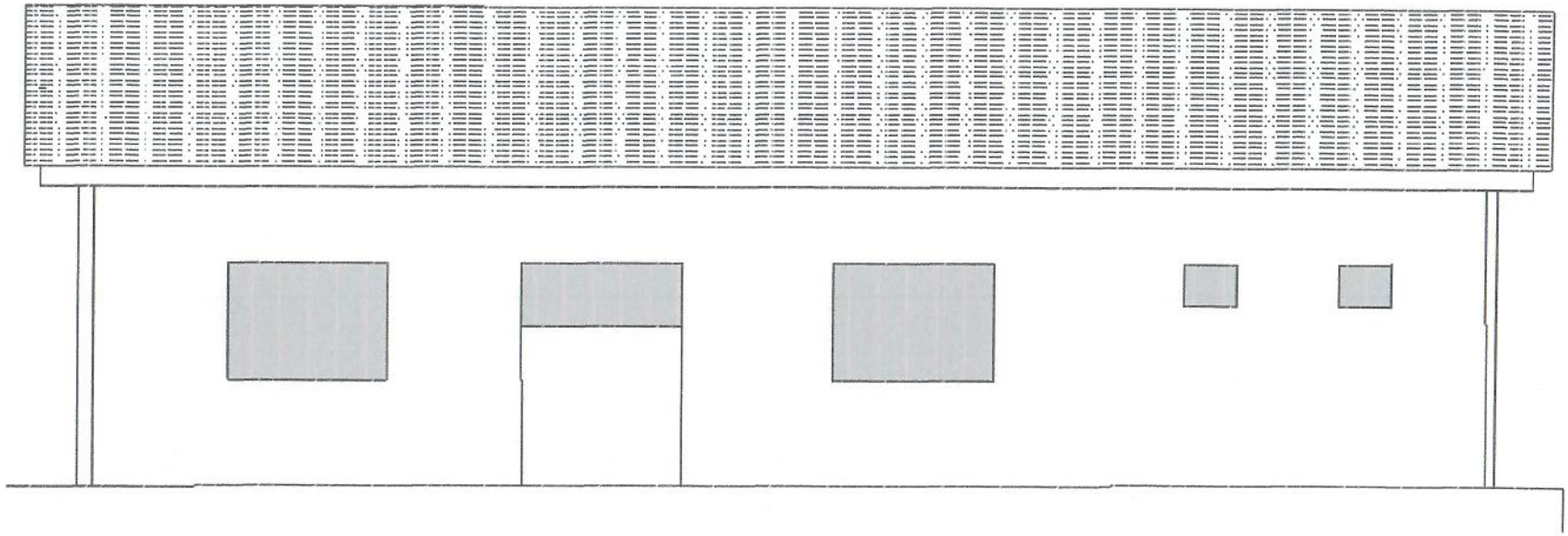
COUPES TRANSVERSALE



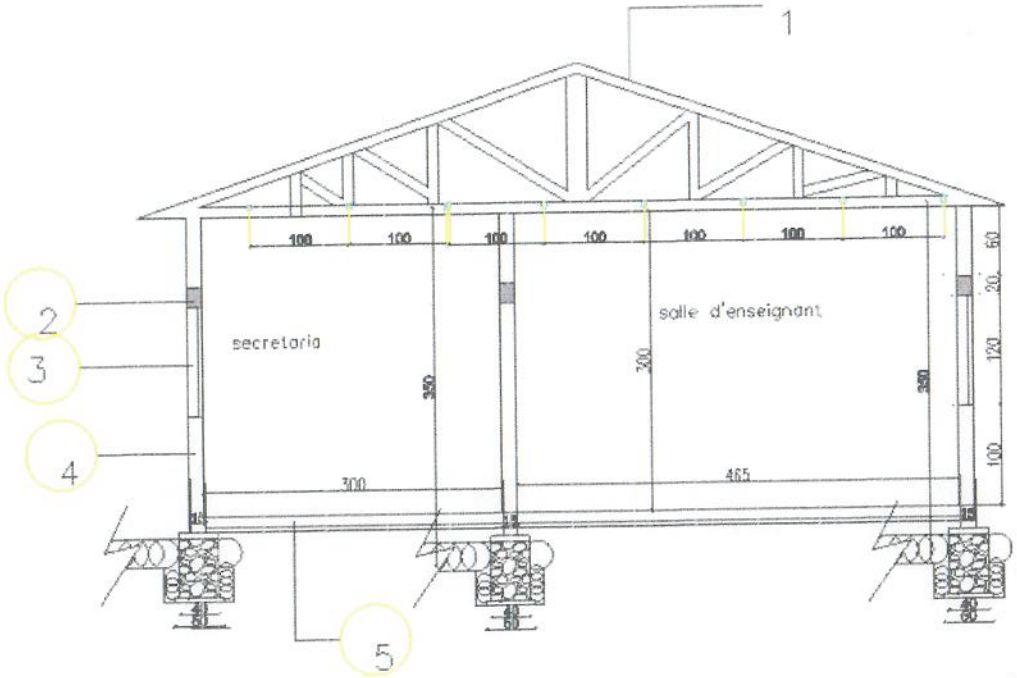
COUPES TRANSVERSALE



VUE EN PLAN DU BATIMENT ADMNISTRATIF



FACADE PRINCIPALE BATIMENT ADMNISTRATIF



1 — charpente en bois ou metallique ,avec couverture en tole ondulee galvanise BG28

2 — colonne en beton armé dosé a 350KG/m3

3 — Fenettre metalique vitree

4 — mur en bloc de ciment ou materiaux locaux disponible

5 — pavement en carreaux antiderapant de 60/60

— Beton dosé a 250kg/m3

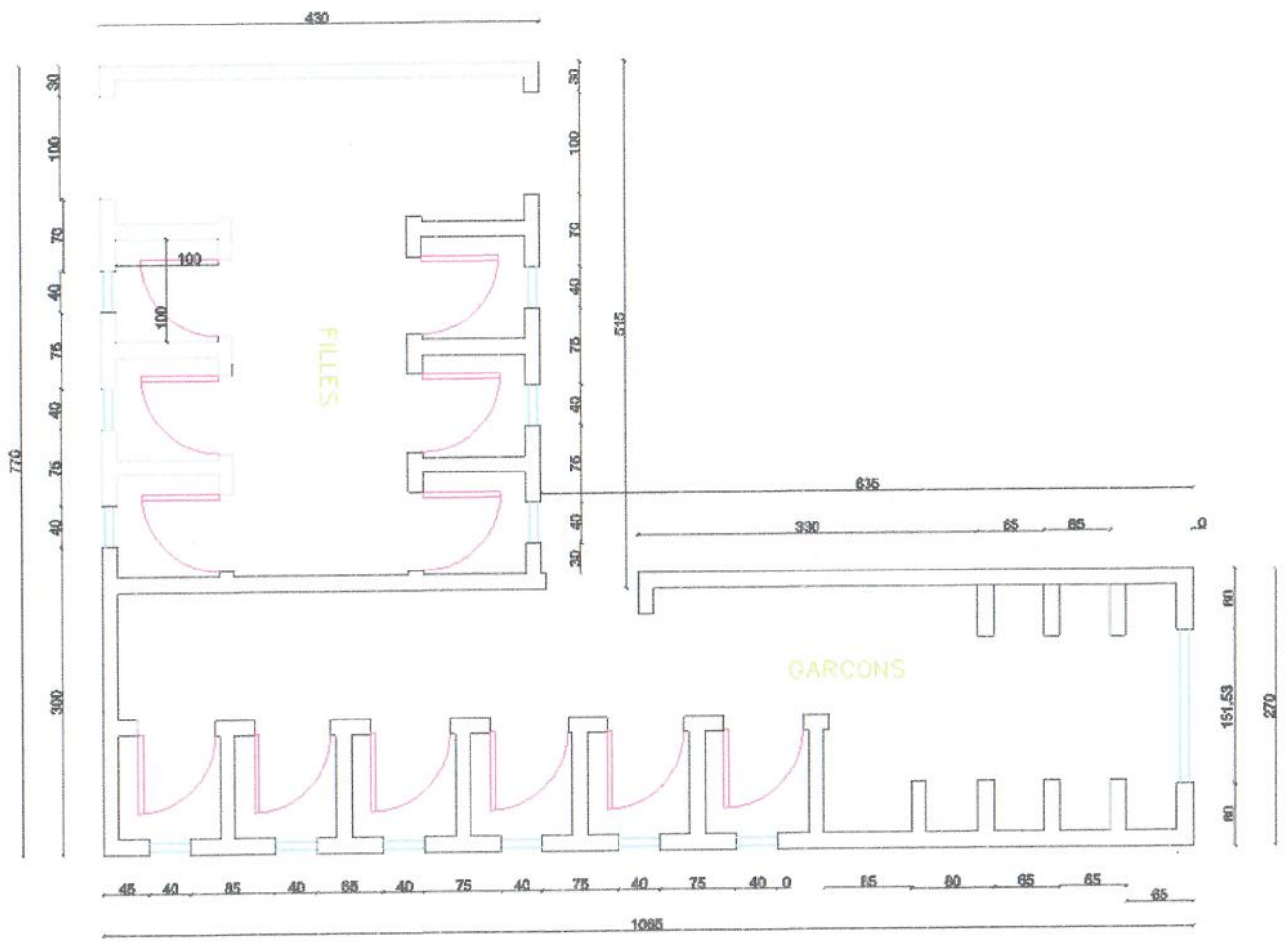
— Chappe en béton armé dosé a "(kg/m3

— fondation en moellons de 40cm

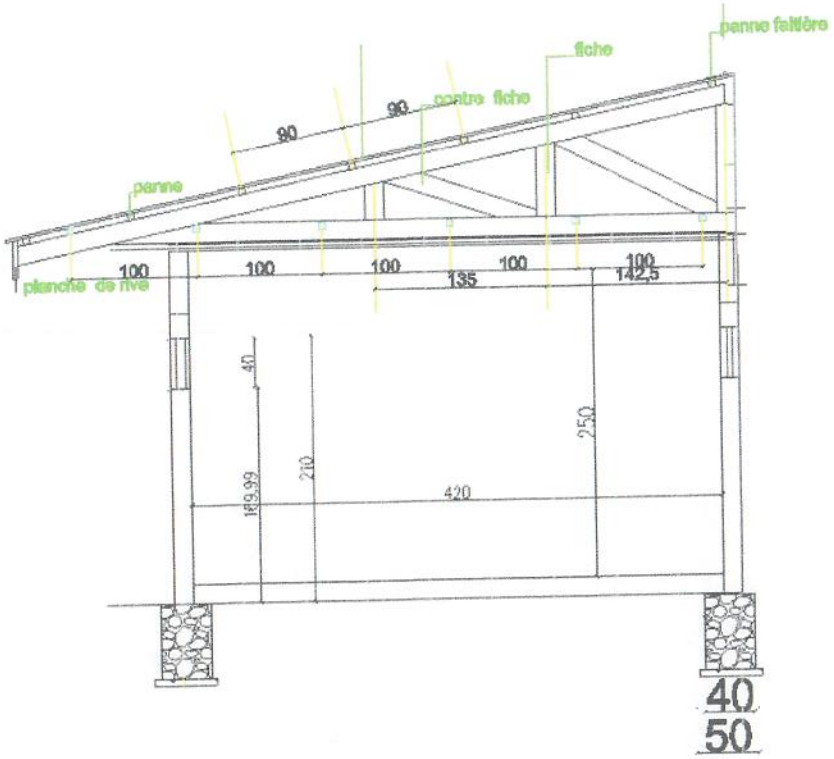
— béton de propriété dosé a 150kg/m3

— bon sol

COUPE BATIMENT ADMINISTRATIF



VUE EN PLAN BLOC SANITAIRE



COUPE AA SANITAIRE

PROJET 2 : ADDUCTION D'EAU

Secteur d'intervention : *Développement Rural*

1. Contexte et justification

Se procurer une eau saine en quantité suffisante sans avoir à parcourir une longue distance, est une priorité absolue pour l'homme. Raison pour laquelle, dans le cadre du cahier des charges de l'entreprise CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL, la population a priorisé l'adduction en eau potable. Ceci dans l'intérêt de résoudre ce problème de distance à parcourir généralement par les femmes pour se procurer de l'eau potable dans ce milieu. La résolution de ce problème passe notamment par l'augmentation des sources d'approvisionnement tout en rapprochant ces dernières de la population.

Personne n'est sans savoir que l'eau est une denrée de première nécessité pour tout être humain ; voilà la motivation principale qui a poussé les communautés impactées à opter pour les forages des puits d'eau. La consommation de l'eau de mauvaise qualité occasionne beaucoup de maladies d'origine hydrique.

2. Brève description du projet.

Ce projet consiste à forer huit (8) puits d'eau à pompe immergée au panneau solaire munis des citernes des 5000 Litres chacune pour le stockage et des bornes fontaines de 4 robinets chacune pour le puisage. Les 8 puits seront répartis de la manière suivante : 2 au Quartier Kiwele, 2 au Quartier Muchanga, 2 au Quartier Kamilopa et 2 au Quartier Panda Mayi.

S'agissant des indications techniques, chaque puits aura une profondeur de 150 mm de diamètre avec une pompe immergée au panneau solaire, 1.5Hp, une citerne de 5m3 et un support métallique pour la citerne, le tout sécurisé dans un enclos pour empêcher tout accès non autorisé. La pompe immergée aura les spécificités suivantes : type 4sDM10/5, 220V, 50hz, 1000w, débit 2.3m3/h. La source d'énergie est de 4 panneaux solaires de 240w chacun.

3. Objectifs du projet

- Assurer à la population l'accès à l'eau potable ;
- Réduire les distances à parcourir par les ménages pour accéder aux points d'eau potable ;
- Réduire la morbidité due aux maladies d'origine hydrique ;
- Assurer une gestion durable des ouvrages d'eau par l'implantation et la formation du comité de gestion d'eau.

4. Localisation.

Les sites d'implantation du présent projet seront dans les quatre quartiers ci-après : Kiwele, Muchanga, Kamilopa et Panda Mayi.

5. Bénéficiaires : Les communautés impactées par le projet minier de l'entreprise Congo Compagnie Minière.

6. Résultats attendus.

- 8 forages à pompe immergée et panneaux solaires réalisés ;
- Les distances parcourues pour atteindre un point d'eau réduites ;
- La morbidité due aux maladies d'origine hydrique réduite ;
- 8 bornes fontaines construites ;
- Les comités de gestion d'eau des forages implantés et formés.

6.1. Activités pour réaliser les résultats.

1. Lancement des appels d'offre des entreprises de forage et des bureaux d'études ;
2. Etudes hydrogéologiques ;
3. Forage et installation des bornes fontaines ;
4. Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus) ;
5. Construction de la clôture de sécurité ;
6. Désignation et formation des comités de gestion des forages ;
7. Remise des ouvrages à l'autorité locale.

6.2. Indicateurs des résultats

- 8 puits d'eau potable forés : Quartier Kiwele, 2 au Quartier Muchanga, 2 au Quartier Kamilopa et 2 au Quartier Panda Mayi ;
- 8 bornes de fontaines construites avec une rampe de 4 robinets chacune ;
- 8 enclos de sécurité construits par puits ;
- 8 comités de gestion des forages d'eau formés.

7. Stratégie de mise en œuvre

Les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL. En ce qui concerne les forages qui seront exécutés dans l'enceinte des établissements scolaires, l'horaire de travail sera adapté de commun accord avec les chefs d'établissements des différentes structures scolaires pour ne pas perturber le déroulement normal des cours. Les chefs desdits établissements doivent être sensibilisés afin d'éviter l'appropriation des patrimoines communautaires ou les assimiler aux patrimoines de l'école. Quant à ceux qui seront exécutés hors des établissements scolaires, des actes de cession doivent être fournis. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par Congo Compagnie Minière SARL. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de forage et d'un Bureau d'études devant effectuer les études hydrogéologiques. Les travaux de forage seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de la passation des marchés publics.

L'entreprise Congo Compagnie Minière SARL va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études hydrogéologiques et hydro chimiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va plus encore procéder à la construction des murs de sécurisation des forages et à la formation des comités de gestion

d'eau pour inscrire les ouvrages dans la pérennité. A la fin des travaux interviendra la remise des ouvrages à l'autorité locale par L'entreprise Congo Compagnie Minière SARL. L'échéance des travaux est fixée à 4 mois pour les 8 puits de forage, soit précisément au cours du premier et du deuxième trimestre de l'année 2023.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la Ville de Likasi. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation des marchés publics. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de du Maire de la ville de Likasi. A chaque étape, un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger à l'entreprise les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties.

La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9. CHRONOGRAMME DU DEROULEMENT DES ACTIVITÉS

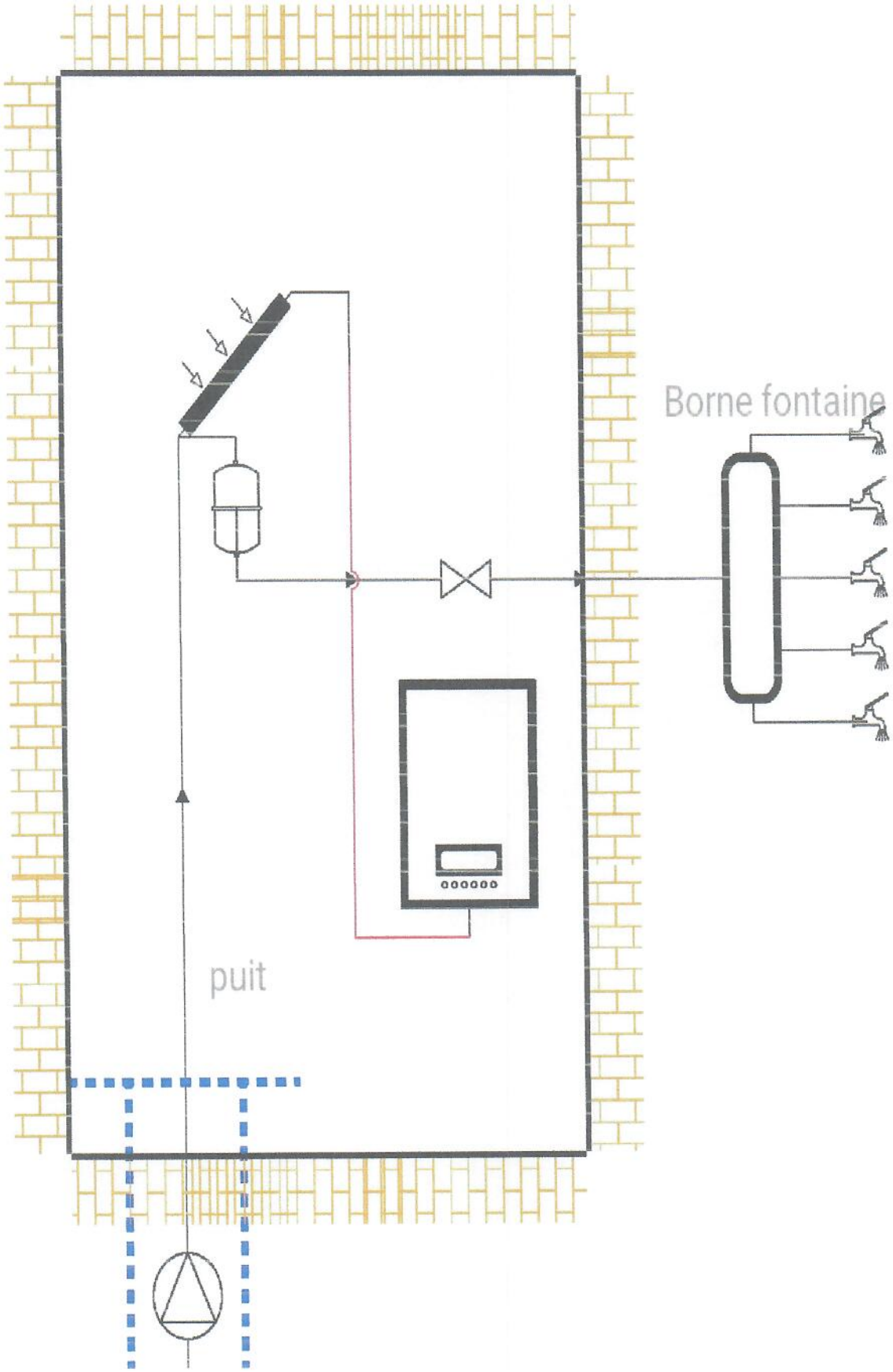
N°	Activités	3ème QUADRIMESTRE 2023			
		1er mois	2ème mois	3ème mois	4ème mois
FORAGE AUX QUARTIERS KIWELE, PANDAMAYI, MUCHANGA ET KAMILOPA					
01	Lancement d'appel d'offre				
02	Etudes hydrogéologiques				
03	Forage et installation des bornes fontaines				
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)				
05	Construction de la clôture de sécurité				
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				

10. DEVIS DETAILLE POUR LE FORAGE DES PUITS ET BORNES FONTAINES

N°	LIBELLE	UNITE	QUANTITE	PU USD	PT en USD
FORAGE DE PUITS D'EAU					
A	FORAGE AVEC PVC	M	150	40	6 000,00
B	POMPE SOLAIRE + KIT COMPLET	KIT	1	800	800,00
C	CABLE VTMB 3X2.5mm	Rouleau de 100m	1	220	220,00
D	PANNEAUX SOLAIRES 240W ET ACCESSOIRES	KIT	4	658,5	2 634,00
E	Citerne 5m3	1	1	900	900,00
F	Support TANK		1	1000	1000,00

G	CONSTRUCTION BORNES FONTAINES	FF	1	700	700,00
H	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	FF			400,00
I	CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ	FF			700,00
J	FORMATION DES COMITÉS DE GESTION DES FORAGES	FF			1000,00
TRANSPORT E+F		FF	1		300,00
SOUS TOTAL					**14 654,OO**
MAIN D'ŒUVRE (30%)					**4396,20**
ETUDES HYDROGEOLOGIQUES ET HYDRO CHIMIQUES 5%					**1 449,80**
FORMATION DU COMITE DE GESTION					**2500**
TOTAL FORAGE D'UN PUIT					**23 000.00**
TOTAL GENERAL POUR 8 PUITS : 23 000 USD par puits x 8					**184 000,00 USD**

SCHEMA HYDROLIQUE



PROJET 3 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS KAMILOPA, PANDAMAYI, KIWELE ET MUTSHANGA A PANDA

Titre du projet : Projet d'implantation des lampadaires pour l'éclairage public

Secteur d'intervention: Energie

Contexte et justification

Pour favoriser et accroître les méthodes et système de sécurité mis en place par les autorités, l'éclairage public fait partie des pistes de solutions par l'éradication de l'obscurité qui est un facteur favorisant le banditisme et l'insécurité.

Le banditisme voire l'insécurité n'épargnent pas les quartiers Kamilopa, Panda Mayi, Kiwele, Mutshanga qui sont essentiellement confrontés à ce problème pendant la nuit.
A travers la négociation de ce cahier des charges, opportunité offerte par le code minier tel que modifié en 2018, qui constitue un moyen d'apporter certaines solutions aux problèmes des communautés, celles impactées par le projet minier de l'entreprise CNMCC SARL vivant dans les quartiers ci-haut mentionnés ont choisi parmi leurs priorités du développement communautaire l'éclairage public dans l'intérêt de résoudre la question d'insécurité qui se vit avec beaucoup d'acuité dans leurs milieux de vie

Description du projet

Ce projet consiste à installer 120 lampadaires de 300 Watts sur un intervalle de 25 m pour un total de 30 foyers lumineux placés sur des poteaux métalliques pour chacun des 4 quartiers. Les artères sur lesquelles sera exécutée le projet dans les différents quartiers sont : Cuivre, Cobalt, Etain, Zinc, Nikel, Fer, Charbon, Uranium, Plomb, SAER, Dikulwe, Tshangalele et Bwana André.

Objectifs

- Réduire le taux d'insécurité dans les quartiers Kamilopa, Mutshanga, Pandamayi, Kiwele ;
- Installer 120 poteaux avec lampadaires de 300 Watts.

Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)

Le projet est localisé dans la ville de Likasi, commune de Panda, quartiers Kamilopa, Pandamayi, Kiwele, Mutshanga.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations des Kamilopa, Pandamayi, Kiwele et Mutshanga.

Résultats attendus

- Eclairage des artères publiques dans les quartiers bénéficiaires assuré ;
- 120 lampadaires de 300 Watts sur poteaux métalliques installés dans 4 quartiers identifiés ;
- Le taux d'insécurité réduit ;
- Un rayon de 75000 m² illuminé.

Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre (publication de l'appel d'offre, analyse et étude des dossiers, Sélection du maître d'œuvre) ;
- Réalisation des études techniques ;
- Fouilles pour installation des poteaux avec un intervalle de 25 m ;
- Installation des poteaux métalliques ;
- Installation des lampadaires de 300 watts.

Indicateurs des résultats

- 120 lampadaires avec un intervalle de 25 m installés dans les quartiers Kamilopa, Pandamayi, Kiwele, Mutshanga.

Durée du projet : 90 Jours

Stratégie de mise en œuvre du projet

- Financement et gestion du projet effectué par CNMCC SARL ;
- Sélection du constructeur et du fournisseur des matériels (lampadaires, poteaux et autres matériaux) par CNMCC SARL dans le respect des procédures de passation des marchés ;
- Respect par le constructeur et le fournisseur des matériels des clauses des contrats de réalisation des activités avec CNMCC SARL.

Mécanisme de Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le Maire de la ville de Likasi et composé d'un (1) délégué de CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove.

A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Une évaluation technique et financière sera faite pour déceler les écarts de financement et assurer la conformité de la réalisation des travaux aux spécifications techniques.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de CNMCC SARL, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

N	Activités et tâches	3 mois ou 12 semaines											
		Semain1	Semaine 2	Semaine3	Semaine4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Semaine 9	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12
I	**Installation éclairage public**												
1	***Lancement des appels d'offre***												
1.1	Analyse et étude des dossiers												
1.2	Sélection des prestataires												
2	***SIGNATURE ET PASSATION DU MARCHE***												
2.1	Travaux préparatoires												
2.2	Installation poteaux												
2.3	Installation projecteurs												
4	***Remise des ouvrages à l'autorité locale***												

DESCRIPTIONS TECHNIQUES DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- Tuyaux métalliques de 6'' ;
- Panneaux solaires ;
- Lampadaires à Led de 300 Watts ;
- Socles en béton.

DESCRIPTION :

TUYAUX :

Ils doivent être en métal galvanisé de 6 m de long pour pouvoir propager la lumière dans un rayon normal et doivent être peints en peinture email de couleur rouge ou blanche

Panneaux solaires :

Ils seront montés sur le bras du lampadaire ; et doivent être achetés chez le même fournisseur que celui des lampadaires et doivent respecter les indications et prescriptions techniques du fabriquant. Ils doivent rencontrer les attentes du concepteur du projet ;

Lampadaires :

Les lampadaires d'une puissance 300 Watts en led seront montés sur les poteaux métalliques de 6 m et fixés solidement. Ils doivent être capables d'illuminer un rayon suffisant de 93.750 m². Ils seront achetés chez le même fournisseur que celui des panneaux solaires et doivent rencontrer les attentes techniques du projet.

Socles :

En béton armé, ils seront résistants, solides présentant une stabilité aux contraintes du poteau, des panneaux, des lampadaires et aux influences extérieures du milieu et doivent requérir une masse proportionnelle aux conditions ci-haut énumérées et enfouie dans un sol bien travaillé.

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DU PROJET D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES PUBLICS

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en USD	Prix total en USD
01	Installation et replis chantier	FFT	1	1200	1 200,00
02	Achat des lampadaires et toutes sujétions comprises	Pce	120	320.83	38 499,60
03	Achat poteaux toutes sujétions comprises	Pce	120	240	28 800,00
04	Travaux topographiques (études) et implantation	FFT	1	7326	7 326,00
05	Autres accessoires	FFT	1	8945	8 945,00
06	Main d'œuvre	FFT	1	15 229	15 229,40
COUT TOTAL DU PROJET					**100 000,00**

Système complet avec batterie et régulateur dans une boîte métallique





PROJET 4 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

Secteur d'intervention : Santé

Contexte et justification

Le Quartier Kamilopa ayant une forte concentration de la population, celle-ci a besoin d'un centre de santé pour administrer les soins primaires, avant de rejoindre l'Hôpital Général de Référence.

A ces jours, il n'existe pas à Kamilopa une structure médicale publique pouvant offrir à la population les soins de santé de qualité à moindre coût. Le centre de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé dans la mesure où il constitue un endroit sûr devant garantir l'administration des soins primaires de qualité. C'est ainsi que la population a mis parmi ses priorités la construction d'un poste de santé dans ce milieu lors des négociations du cahier des charges avec CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL qui a agréé cette demande de la communauté.

Brève description du projet

Ce projet consiste à construire un centre de santé répondant aux normes du Ministère de la santé publique et à l'appuyer en médicaments essentiels.

Apporter une assistance aux infrastructures de base dans le secteur de santé et améliorer l'accès aux soins de santé des communautés. Ces infrastructures comporteront : un dispensaire, une maternité, salle de CPN, des salles d'observations, une pharmacie, des bureaux, une réception, un espace d'attente, pour les centres de santé, pharmacie, dépôt, trou à placenta vestiaires salle des gardes, incinérateur un puit de forage d'eau à pompe immergée avec panneaux photovoltaïque et un mur de clôture.

Réalisation du plan

Dimension 950 m² de surface à bâtir sur une hauteur sous plafond de 3.5 m

Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)

Quartier Kamilopa

Objectifs

- Garantir l'administration des soins primaires à la population ;
- Favoriser et faciliter l'accès des communautés impactées par CNMCC SARL aux soins primaires de qualité et à moindre coût ;
- Approcher les communautés de la structure des soins de santé.

Bénéficiaires

Les habitats du Quartier Kamilopa et ses environs.

Résultats attendus

- Un centre de santé est construit selon les normes et standards ;
- Accès aux soins de santé assuré à la population à moindre coût garanti ;
- La proximité entre la population et la structure d'administration des soins est assurée.

Activités pour atteindre les résultats

- L'obtention du terrain de la communauté ou de l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage des travaux de construction ;
- Equipement du poste de santé ;
- Remise de clé au médecin chef de zone.

Stratégies et méthodologie d'exécution

Ce projet sera entièrement financé par CNMCC SARL qui choisira le maître d'œuvre déjà travers la cellule de passation des marchés publics qu'elle aura à installer et à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Il revient à l'autorité locale ou à un membre de la communauté de mettre à la disposition de CNMCC SARL un terrain à KAMILOPA où le centre santé sera construit. A cet égard un acte de cession irrévocable a été émis. Le maître d'œuvre choisi aura l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat d'exécution. L'entrepreneur sera redevable vis-à-vis de Congo Compagnie Minière SARL en sa qualité du titulaire du droit minier.

CNMCC SARL recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone de Panda, en présence de l'autorité locale.

Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation incombe au Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la Ville de Likasi. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande du Maire de la Ville de Likasi.

A chaque étape, un rapport sera établi par le CLS. Une évaluation technique et financière sera faite pour déceler les écarts de financement et assurer la conformité de la réalisation des travaux aux spécifications techniques.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de CNMCC SARL, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

Contrat d'exécution, rapport des travaux, images, liste des matériels et matériaux de construction, factures, bons de commande, bons d'entrée et de sortie, construction effective du centre de santé.

Structure Responsable

A sélectionner après lacement de l'appel d'offre

Supervision

Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PROJET CENTRE DE SANTE

N°	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unit. En USD	Prix total en USD
I	Installation et replis chantier				2500,00
	Sous-total 1				**2 500,00**
II	Fondation				
	Déblais des fouilles	m^3	26,86	5	134,30
	Béton de propreté	m^3	3,15	200	630,00
	Maçonnerie en moellons	m^3	42,48	155	6 584,40
	Béton de sous pavement	m^3	9,2	200	1 840,00
	Sous-total 2				**9 188,70**
III	Elévation des murs et chainages				
	Maçonnerie des murs	m^2	1052 ,285	10	10522,85
	Chainages	m^3	6	500	3 000,00
	Colonnes en BA dosées à 350Kg/m^3	m^3	12	500	6 000,00
	Sous-total 3				**19 522,85**
IV	Charpenterie et couverture				
	Charpenterie en bois et toutes sujétions	m^3	16	490,027	7 840,43
	Couverture BG28	m^2	281,623	20	5 632,46
	Gitage plafond	m^2	360	30	10 800,00
	Sous-total 4				**24 272,89**
V	**INSTALLATION ELECTRIQUE TYPE PHOTOVOLTAIQUE ET ACCESSOIRES**	FF	1		8 000,00
	Sous-total 5				**8 000,00**
	Revêtement des murs	m^2	804,25	5	4 021,25
	Peintures email pour H 1.5m murs I et Huisseries	FFt	1	1 000	1 000,00
	Latex aux murs extérieurs et murs I	FFt	1	500	500,00
	Carrelage au sol du centre	m^2	450,033	20	9 000,66
	Sous-total 6				**14 521,91**
VI	Pose porte et fenêtres				
	Portes	pce	20	200	4 000,00
	Fenêtres	pce	26	150	3 900,00
	Sous-total 7				**7 900,00**
VII	Sanitaires				
	Pose des bacs turcs	pce	4	50	200,00
	Maçonnerie murs	m2	8	5	40,00
	Maçonnerie et Pose de tuyau métallique sur incinérateur	pce	1	350	350,00
	Maçonnerie fosse à placenta	pce	1	350	350,00
	Trou à ordures	Pce	1	300	300,00
	Plomberie et évacuation	ff	1	1000	1 000,00
	Carrelage au sol sanitaire	m2	85	35	2 975,00

	Sous-total 8				**5 215,00**
	Travaux de construction de la clôture	M^2	600	15	9 000,00
	Sous –total 9				**9 000,00**
	Travaux d'aménagements extérieurs	M^2	240	24,3	5 832,00
	Sous –total 10				**5 832,00**
	Total $S_1 + S_2 + S_3 + \ldots\ldots + S_{10}$				**105 953,35**
	Etudes géotechniques et topographiques 5%				5 297,67
	Main d'œuvre 30%				31 786,01
	TOTAL GENERAL				**143 037,03**
	Puits avec panneau solaire	**FFT**	**1**	**10 503,59**	**10 503,59**
	Cout équipements				**37 512,13**
	Cout médicaments essentiels				**30 247,25**
	COUT DU PROJET				221 300,00

LISTE ET BUDGET DES EQUIPEMENTS DE BASE

N°	Désignation	Qté	Prix unitaire	Prix Total
01	BALANCE PESE -BEBE DIGITALE SECA354	2	500	1000
02	PESE-PERSONNE TAPIS ANTIDERAPANT	3	300	900
03	BASSIN RENIFORME 25CM	4	50	200
04	BRANCARD PLIABLE-TOILE RESISTANTE -4 POIGNEES	2	600	1200
05	CURETAGE	2	1340	2680
06	HEMOGLOBINOMETRE DE SAHLI	3	102	306
07	LIT COMPLET A ROULLETTE AVEC LITERIE	16	600	9 600
08	KITS INSTRUMENTS MATERNITE COMPLET	FF	10 158,55	10 158,55
09	MICROSCOPE CYAN SCOPE LED CM001N4X.10X.40X.100X	1	1772,08	1772,08
10	PANSEMENT BOITE COMPOSEE INSTRUMENTS	2	130	260
11	PETITE CHIRURGIE KIT INSTRUMENTS	2	454	908
12	PLATEAU INOX AVEC COUVERCLE 22X13X5CM	2	118	236
13	PULSIOMETRE -OXYMETRE DE POULS	3	150	450
14	TABLE DE CHEVET SUR ROULETTES 1 TIROIR, COUL BLANCHE	2	800	1600
15	TAMBOUR INNOX125X125MM -125X100MM	3	100	300
16	TENSIOMETRE DIGITAL AU POIGNET OMRON RS1 RS2	3	165	495
17	TENSIOMETRE MANO POIRES	5	60	300
18	TOISE MURALE (METRE RUBAN FIXATION MURALE	3	65,5	196,5
19	TABLE BUREAU POU INFIRMIER	3	200	600

20	ARMOIRES	3	200	600
21	CHAISES POUR BUREAU INFIRMIER	3	150	450
22	FRIGO	2	1000	2000
23	BANQUETTES	6	50	300
24	ETAGERES	4	150	600
25	CASSEROLE STERILISATRICE	2	100	200
26	POUBELLES FERMABLES	2	100	200
	TOTAL			**37 512,13**

COUT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET GENETIQUES

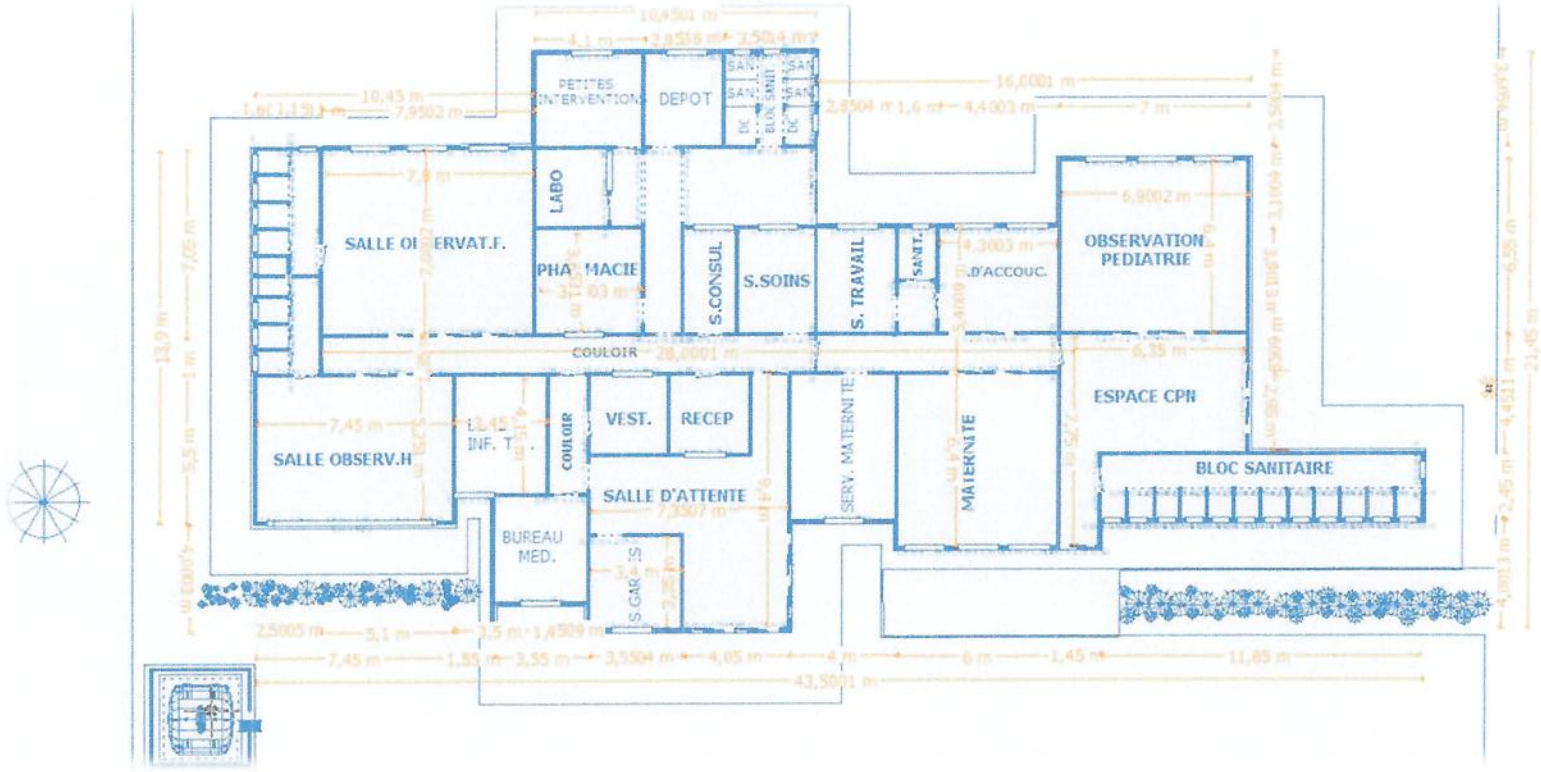
N°	Désignation	Quantité	PU /$	PT /$
1	Oxytocine Amp	500	0.65	325
2	Quinine Amp	500	0.65	325
3	Quinine 300mg	500	0.75	375
4	Dexamethasone Cès	1000	0.327	327
5	Vitamine B6 Amp	1000	0.15	1 50
6	Vitamine B6 Cès	1000	0.294	2 94
7	Ceftriaxone 1g	1350	0.15	2 02.5
8	Ampicilline 1g	500	0.185	92.5
9	Co-amoxy 1g	500	0.105	52.5
10	Diazépam Amp	500	0.185	92.5
11	Paracétamol Cès	3000	0.1	300
12	Paracétamol Amp	500	0.5	2 50
13	Lidocaïne	500	4.15	2 075
14	S Glucosé	500	0.4	200
15	S Ringer lactate	500	0.5	250
16	S Mixte	500	0.6	300
17	Seringue 5 ml	570	0.345	1 96.65
18	Eau distillée	1800	0.4	720
19	Abocath G24, G22, G18	2000	0.11	220
20	Diclofénac Amp	1000	0.85	850
21	Gentamycine Amp	1000	0.453	4 53
22	Artesunat Inj 60mg	1000	0.16	160
23	Artesunat Inj 120mg	1050	1.34	1 407
24	Amoxy Capsule	3000	0.218	654
25	Metro infusion	4500	0.312	1 404

26	Cipro infusion	4500	0.313	1 409
27	Metro Cès	500	0.8	400
28	Cipro Cès	500	0.5	250
29	Metro sirop	500	0.50	250
30	Mebendazole sirop	5000	0.12	600
31	Amoxy sirop 125	5000	0.27	1 350
32	Amoxy sirop 250	5000	0.37	1 850
33	Para sirop	750	0.8	600
34	Hémoglobine sirop	1950	0.9	1 755
35	Zerper sirop	900	1	900
36	Uni gold	300	0.25	75
37	Sac à sang 450 ml	360	1.5	540
38	Sac à sang 250 ml	360	1.2	4 32
39	Sel de réhydratation (SRO)	1050	0.15	157,5
40	Chloramphénicol boites	300	0.49	147
41	Fil à suture 6,8 cm	300	1	300
42	Nystatine ovule	2250	0.6	1 350
43	Candistin poudre	900	0.167	150,3
44	Candistin tube	900	O.10	90
45	Erythromycine 500 mg (Boite)	300	0.665	199,5
46	Erythromycine 250 mg (Boite)	300	0.327	98.1
47	Dolaren Cès (Boite)	600	0.872	523,2
48	Erythromycine Cès 500 mg (plqttes)	750	0.35	262,5
49	Cether-L Cès (plqttes)	900	1.1	990
50	Cether-L suspension (flacons)	900	1.3	1 170
51	Anti A	1500	0.675	1 012,5
52	Anti B	500	1.710	855
53	Anti D	500	1.710	855
	TOTAL GENERAL			**30 247,25**

CHRONOGRAMME D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE

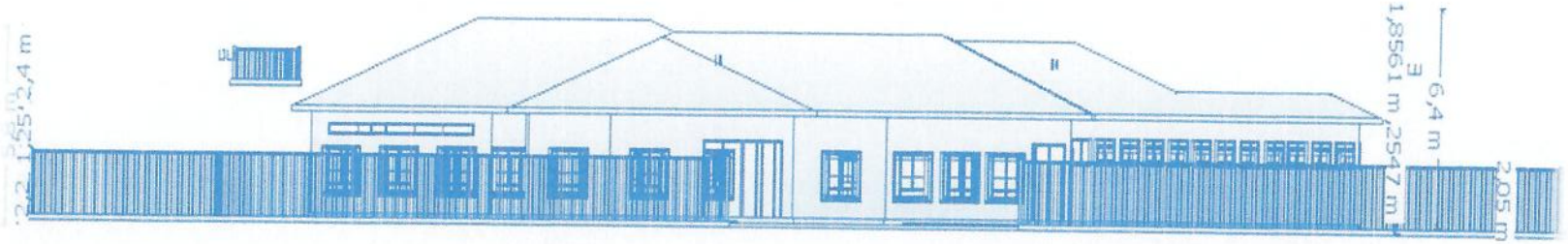
N°	ACTIVITES	1er MOIS				2ème MOIS				3ème MOIS				4ème MOIS				5ème MOIS			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
1	Installation chantier																				
2	terrassement																				
3	Travaux de fondation																				
4	Travaux des murs																				
5	Chainage																				
6	Charpente et couverture																				
7	Electricité et plomberie																				
8	Revêtement des murs																				
9	Pavement																				
10	peinture																				
11	Aménagements																				
12	Réception de l'ouvrage																				
13	Replis chantier																				

VUE EN PLAN


PETITES INTERVENTIONS
DEPOT
SAN.
SAN.
BLOC SANIT
SAN.
DC
DC
LABO
SALLE OBSERVAT.F.
PHARMACIE
S.CONSUL
S.SOINS
S. TRAVAIL
SANT.
D'ACCOUC.
OBSERVATION PEDIATRIE
COULOIR
ESPACE CPN
SALLE OBSERV.H
INF. T.
COULOIR
VEST.
RECEP
SALLE D'ATTENTE
SERV. MATERNITE
MATERNITE
BLOC SANITAIRE
BUREAU MED.
S.GARDE
10,45 m
7,9502 m
16,6001 m
4,4003 m
7 m
6,9002 m
28,0001 m
6,35 m
7,45 m
5,1 m
1,55 m
3,55 m
4,05 m
6 m
2,45 m
11,85 m
43,5001 m

VUE PERSPECTIVE




6,4 m
1,8561 m
2547 m
2,05 m

PROJET 5 : CONSTRUCTION D'UN MARCHE PUBLIC COMMUNAUTAIRE A KAMILOPA

5.1. Secteur d'activités : Infrastructures et DERU

5.2. Contexte et justification

A ce jour, les communautés de la ville de Likasi ont souffert de la mauvaise répartition des infrastructures de base suite au mauvais lotissement, notamment les produits de première nécessité dont elles sont productrices et consommatrices par manque de centres de négoces appropriés dans leurs milieux. Pour combler ce gap et s'inscrire ainsi dans la logique du programme de renforcement du pilotage de l'économie provinciale et d'amélioration des infrastructures commerciales, la construction des marchés en l'occurrence. Les communautés du quartier KAMILOPA dans la Commune de Panda se sont saisies de l'opportunité offerte par les dispositions du Code minier modifié du 9 mars 2018 instituant le Cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières afin de combler ce vide. Impactées par le projet minier de CNMCC SARL, elles ont identifié parmi les besoins prioritaires à mettre dans le cahier des charges de ladite entreprise la construction d'un marché communautaire public. Ce projet a été retenu lors des négociations entre CNMCC SARL et les communautés du Quartier KAMILOPA au sein de l'ETD Panda.

5.3. Description sommaire du projet

Le présent projet consiste à construire pour le quartier KAMILOPA un (1) marché communautaire public composé d'un hangar de 20 m x 16 m devant abriter 88 étalages pour les vendeurs. Ce marché disposera en outre d'un Bureau administratif, d'un dépôt, d'un bloc sanitaire et d'un forage à panneau solaire muni d'un réservoir de 5000 litres posé sur un support métallique. Chaque édifice du marché sera construit en matériaux durables dont la structure en béton sera armée avec les spécificités suivantes :

- Fondations en maçonnerie de moellons ;
- Elévation des murs en briques cuites de 15 x 15 x 25 Cm ;
- Claustras inclinés en ciment ;
- Colonnes et poutres en béton armé dosées à 350Kg/m^3 ;
- Etalages de 90 Cm de haut, 150 Cm de long et 70 Cm de large.

5.4. Localisation du projet

Le présent projet a comme espace de sa réalisation le Quartier KAMILOPA, Commune de Panda dans la ville de Likasi.

5.5. Objectifs du projet

5.51. Objectif général

- Contribuer à la distribution et à la commercialisation des marchandises dans le ce coin de la ville.

5.5.2. Objectifs spécifiques.

- Construire et équiper en mobiliers le marché communautaire public ;
- Attirer les commerçants et autres consommateurs des produits de première nécessité ;
- Stimuler et augmenter les revenus des producteurs et des vendeurs
- Réduire la distance d'approvisionnement.

5.6 Résultats attendus

- Marché communautaire public d'un hangar construit et équipé ;
- Echanges commerciaux dans ce coin améliorés ;
- Revenus des producteurs et vendeurs des produits de première nécessité améliorés ;
- Distance d'approvisionnement réduite.

5.7 Activités pour atteindre les résultats.

➢ Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :

- Préparation ;
- Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
- Evaluation des offres, passation du marché.

➢ Réalisation des études géotechniques et topographiques

➢ Exécution des travaux de construction :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et fondations ;
- Travaux de gros œuvres ;
- Travaux de finissage (intérieur et extérieur).

➢ Equipement du bureau de marché en mobiliers ;

➢ Remise de l'ouvrages à l'autorité locale.

5.8. Stratégie de mise en œuvre du projet

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise CNMCC SARL. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet les terrains devant servir à la construction du marché communautaire public moyennant l'espace disponible des communautés. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par l'entreprise minière. Cette dernière va procéder au lancement de l'appel d'offre et à la sélection, dans la transparence, d'une entreprise de construction, d'un fournisseur d'équipements ainsi que d'un Bureau d'études devant

effectuer les études géotechniques et topographiques. Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés publics.

Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques de l'ouvrage. L'entreprise va à la disposition de l'entrepreneur sélectionné, les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va plus encore équiper le marché communautaire public en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise du marché communautaire public construit à l'autorité locale par la CNMCC SARL. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois pour cet ouvrage à partir de 2026 et se réaliseront de manière concomitante.

5.9. Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par le Maire de la ville de Likasi et composé d'un (1) délégué de CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages, l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à CNMCC SARL le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec CNMCC SARL dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS) et l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

5.10. Budget et devis détaillé

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U en USD	Prix total en USD
1	**TRAVAUX PRELIMINAIRES**				
1.1	**Installation du chantier**	Fft			**1 000,00**
	SOUS TOTAL 1				**1 000,00**
2	**FONDATION**				
2.1	Fouille de fondation	m^3	30,43	12,75	387,98
2.2	Béton de propreté dose à 150kg/m^3	m^3	5	150	750,00
2.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m^3	30,43	150	4 564,50
2.4	Chape sur fondation dosée à 350Kg/m^3	Ml	2,02	100	202,00
	Sous total 2				**5 904,48**
3	**ELEVATION**				
3.2	Maçonnerie en blocs ciment	m^2	118	100	11 800,00

3.3	Béton armé pour linteau et colonnes à 350Kg/m³	m³	4	300	1 200.00
3.4	Béton armé pour étalage	m³	10,33	300	3 099,00
3.4	Maçonnerie de claustras	Pce	155	5	775,00
	Sous total 3				**16 874,00**
4	**TOITURE (Feuilles de métal clouées et boulonnées sur les pannes de la charpente)**				
4.1	Charpente métallique + bois scié (madriers)	m²	240	15	3 600,00
4.2	Pannes en bois scié	m²	240	15	3 600,00
4.3	Gouttière métalliques	Ml	120,25	10	1 202,50
4.4	Tuyaux de descente en PVC	Ml	30	10	300,00
4.5	Couverture en tôles BAP 0,5	m²	368	20	7 360,00
4.6	Plafonnage	m²	286	15	4 290,00
	Sous total 4				**20 352,50**
5	**REVETEMENT DES MURS**				
5.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur et extérieur	m²	585,6	8	4 684,80
	Sous total 5				**4 684,80**
6	**REVETEMENT DES SOLS**				
6.1	Sous pavement en BA dosé à 250 Kg/m³	m³	28,5	100	2 850,00
6.2	Carreaux pour le bureau	m²	30	40	1 200,00
	Sous total 6				**4 050,00**
7	**HUISSERIE (Bureau administratif + dépôts)**				
7.1	Portes et fenêtres métallique vitrée et grillagées	Pce	8	300	2 400,00
	Sous total 7				**2 400,00**
8	**ELECTRICITE**				
8.1	Tubage et câblage	Fft	1	225	225,00
8.2	Coffret divisionnaire	Pce	1	20	20,00
8.3	Interrupteur double direction	Pce	6	4	24,00
8.4	Interrupteur simple	Pce	6	3	18,00
8.5	Prise de courant triphasée	Pce	2	4	8,00
8.6	Prise de courant simple	Pce	6	3	18,00
	Sous total 8				**313,00**
9	**SANITAIRES**				
9.1	Tuyauterie d'alimentation	Pce	30	9	270,00
9.2	Tuyauterie d'évacuation	Pce	20	10	200,00
9.3	W.C à la turque + urinoirs	Pce	6	35	210,00
9.4	Porte papier hygiénique	Pièce	6	5,5	33,00
9.5	Porte Savon	Pce	5	5,5	27,50
9.6	Fosse septique	m³	21	95	1 995,00
9.7	Puits perdu	m³	8,78	15	131,70
9.8	Forage de puits	Fft	1	15 506,25	15 506,25
	Sous total 9				**18 373,45**
10	**PEINTURE**				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m²	145	0,75	108,75
10.2	Email sur structures métalliques	m²	550	1,5	825,00
10.3	Vernis sur portes en bois + Latte plafond	m²	30	8	240,00
	Sous total 10				**1 173,75**

11	**TRAVAUX D'AMENAGEMENT**				
11.1	Parking	m^2	400	1,2	480,00
11.2	Assainissement (poubelle 120 litres)	Pièce	8	50	400,00
11.3	Plantation de fleurs et des arbres	Pièce	90	5	450,00
	Sous total 11				**1 330,00**
12	**EQUIPEMENT BUREAU ADMINISTRATIF**				
12.1	Chaise de bureau	Pce	4	150	600,00
12.2	Tables de bureau	Pce	3	200	600,00
12.3	Armoire de bureau	Pce	1	200	200,00
	Sous total 12				**1 400,00**
	TOTAL COUTS DIRECTS= S_1 +.....+S_{12}				**77 856,03**
13.1	Imprévus 5%				3 892,80
13.2	Etudes géotechniques et Topographiques 3%				2 335,68
13.3	Main d'œuvre 30%				23 356,81
	TOTAL GENERAL PROJET				**107 441,32**

11. Prescriptions techniques.

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m^3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable doit être exempté d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendres ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 300 Kg/m^3 ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m^3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,5 m ; h= 0,20 m ; L=0,40 m ;

- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois mulombwa, lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en bacs autoportants ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m^3 et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les fenêtres sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

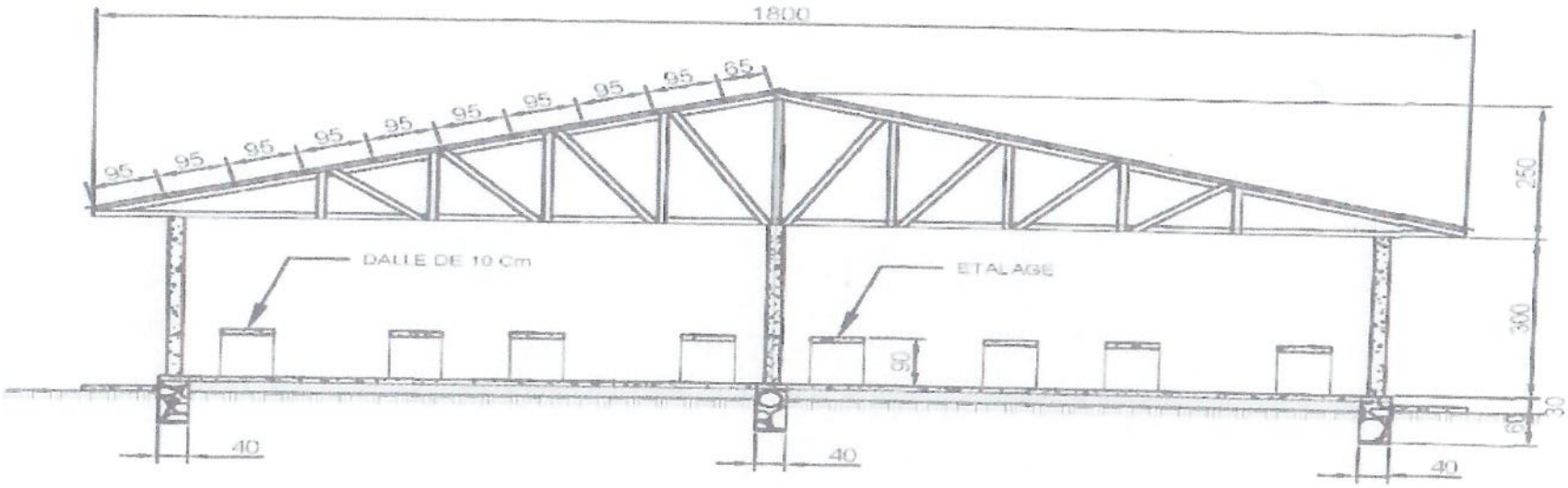
13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Le bois de coffrage doit être bien droit, pas tordu.

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE

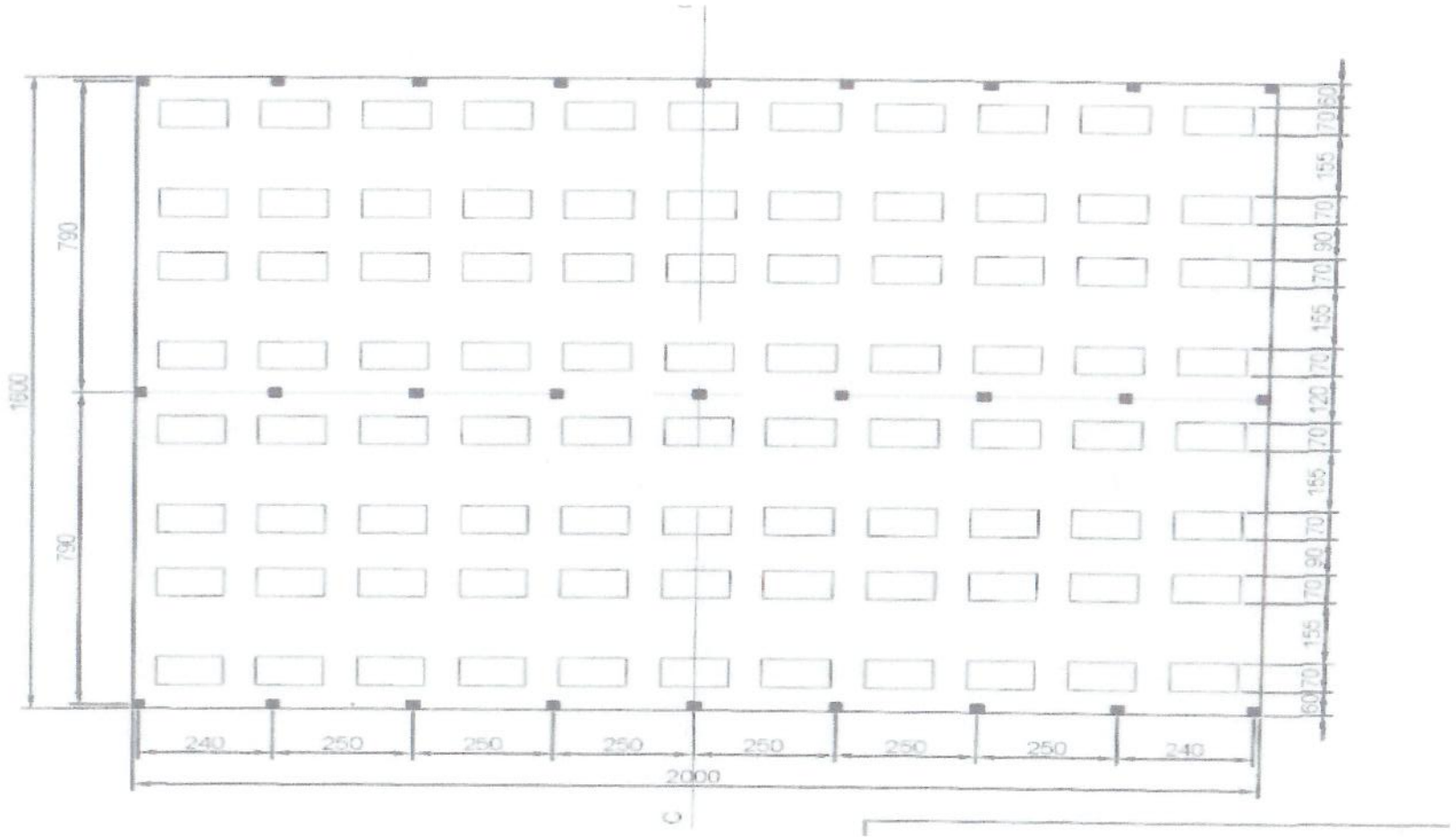
ACTIVITES		AVRIL – SEPTEMBRE 2025					
		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
1	Contact, ravitaillement, installation chantier et divers						
2	Excavation des puits pour fondation des pieds des colonnes et maçonnerie de fondation						
3	Fabrication des coffrage et Coulé du béton						
4	Charpente et couverture et travaux de récupération de eaux pluviales						
5	Maçonnerie des caniveaux de récupération des eaux de pluie autour de l' hangar						
6	Aménagement extérieur du chantier, réception de l'ouvrage et replis chantier						

PLAN DE COUPE DU MARCHE

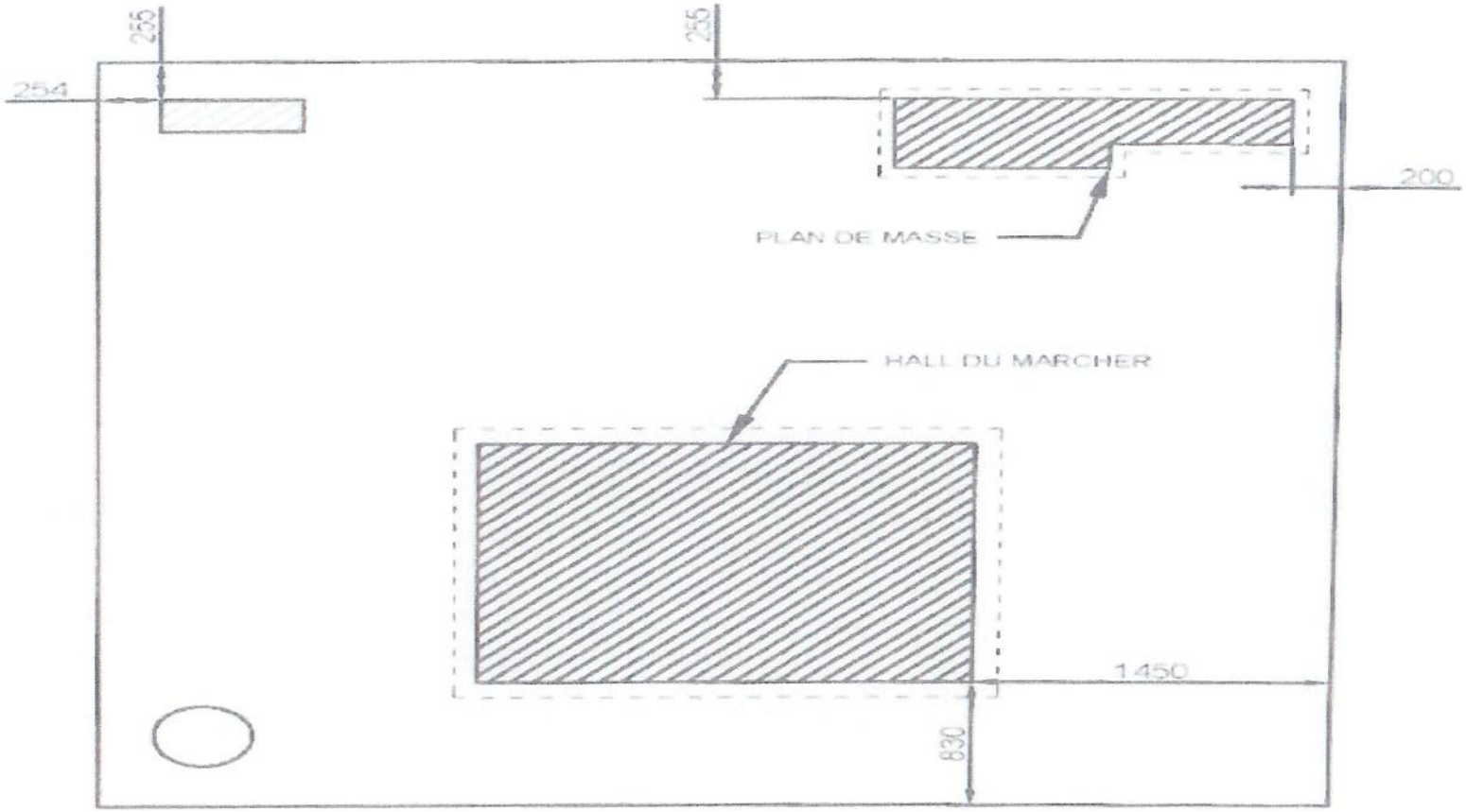


COUPE CC

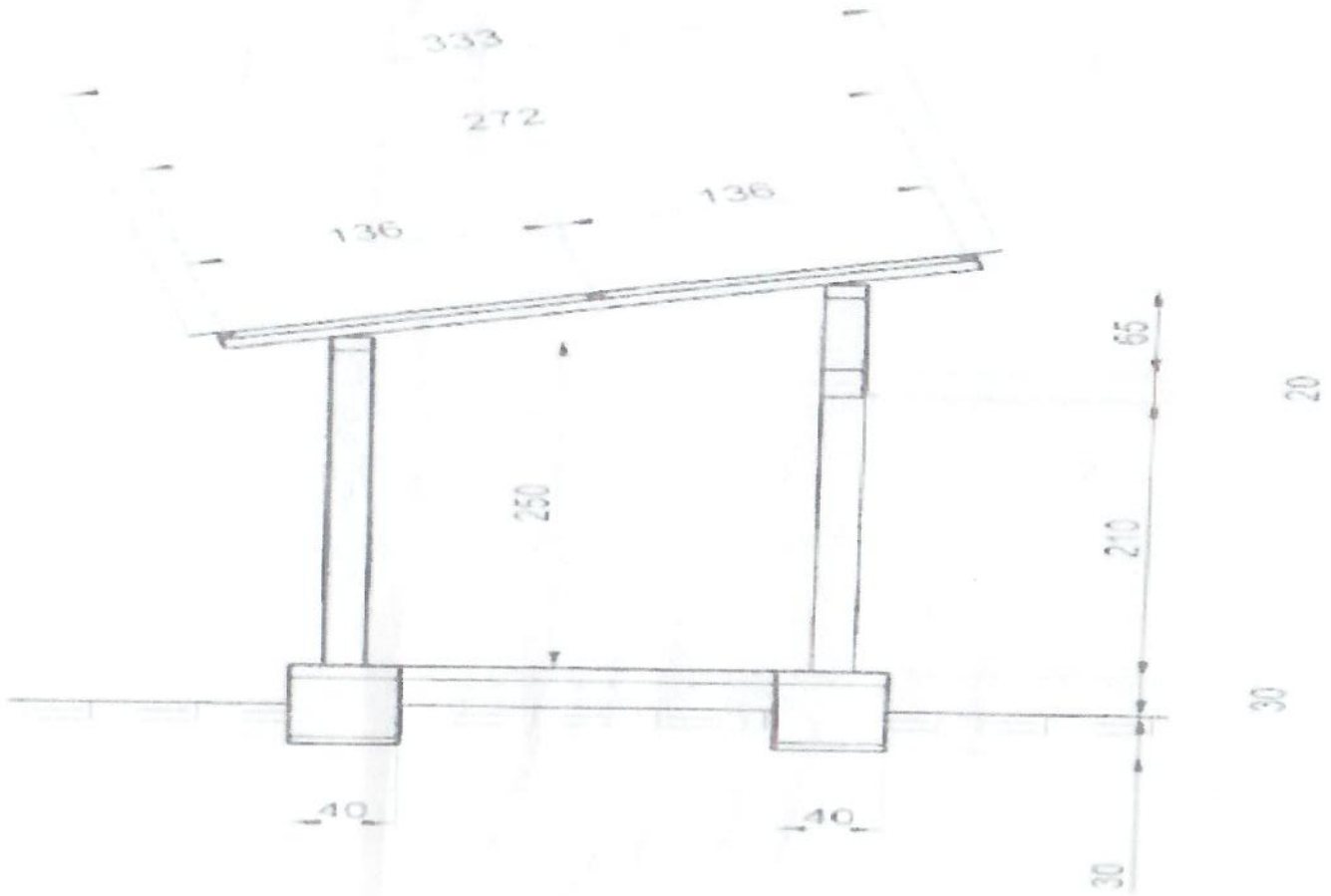
VUE EN PLAN ETALAGES



PLAN DE MASSE

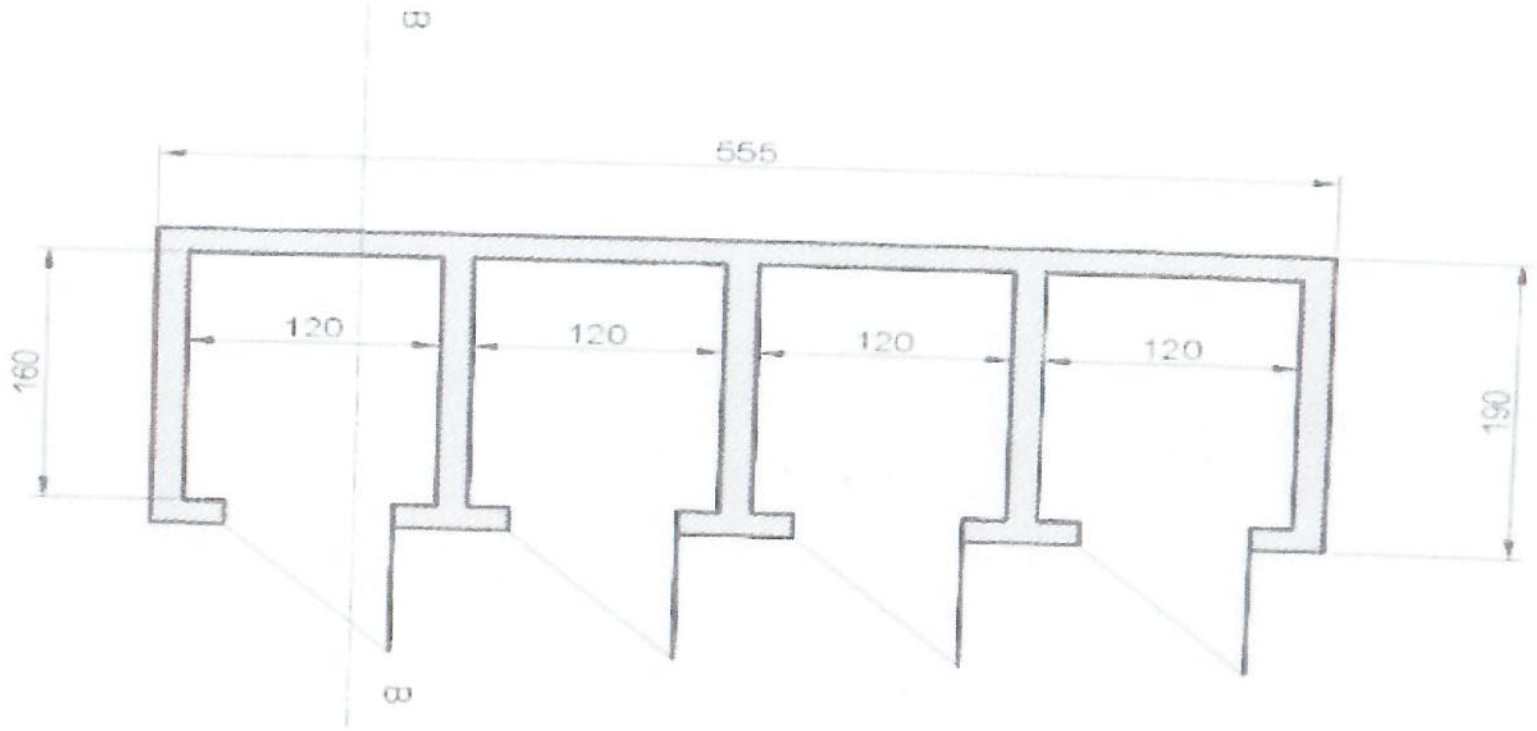


PLAN DE COUPE DU MARCHE D'UN HANGAR



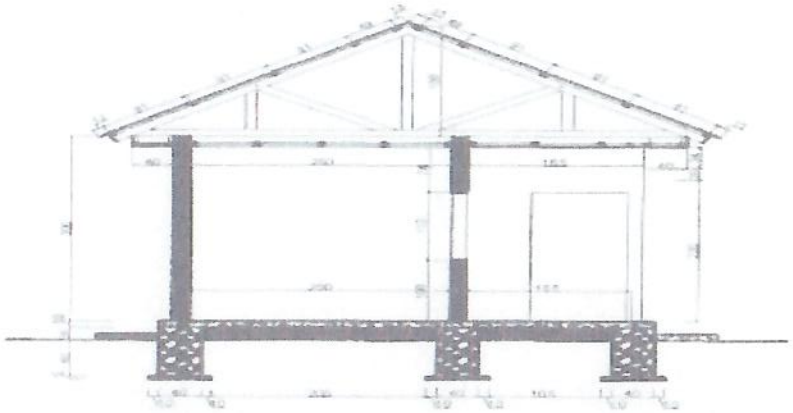
COUPE BB

VUE EN PLAN SANITAIRE

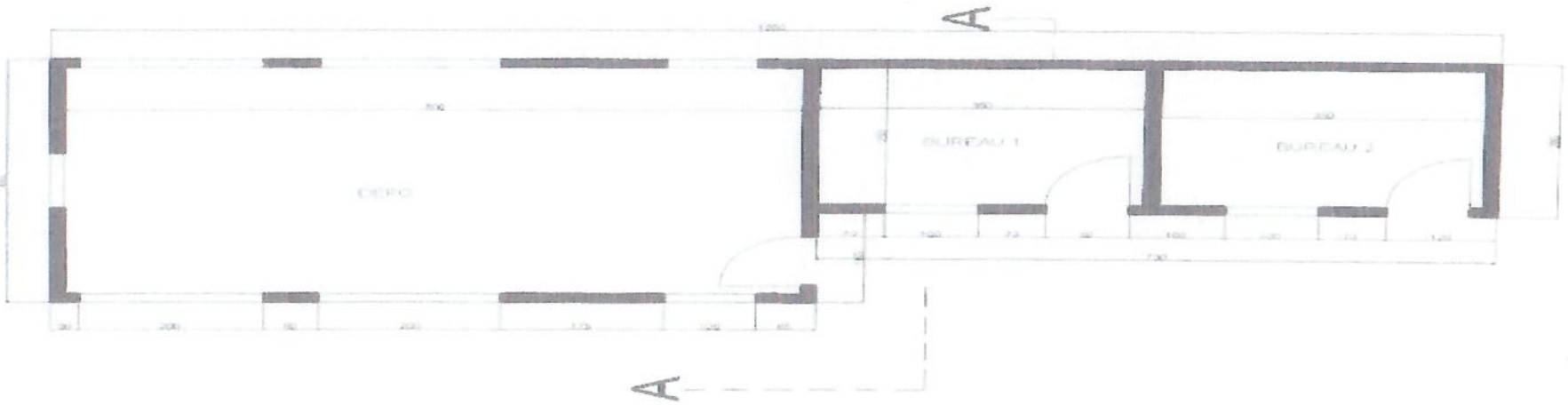


VUE EN PLAN INSTALLATION SANITAIRE

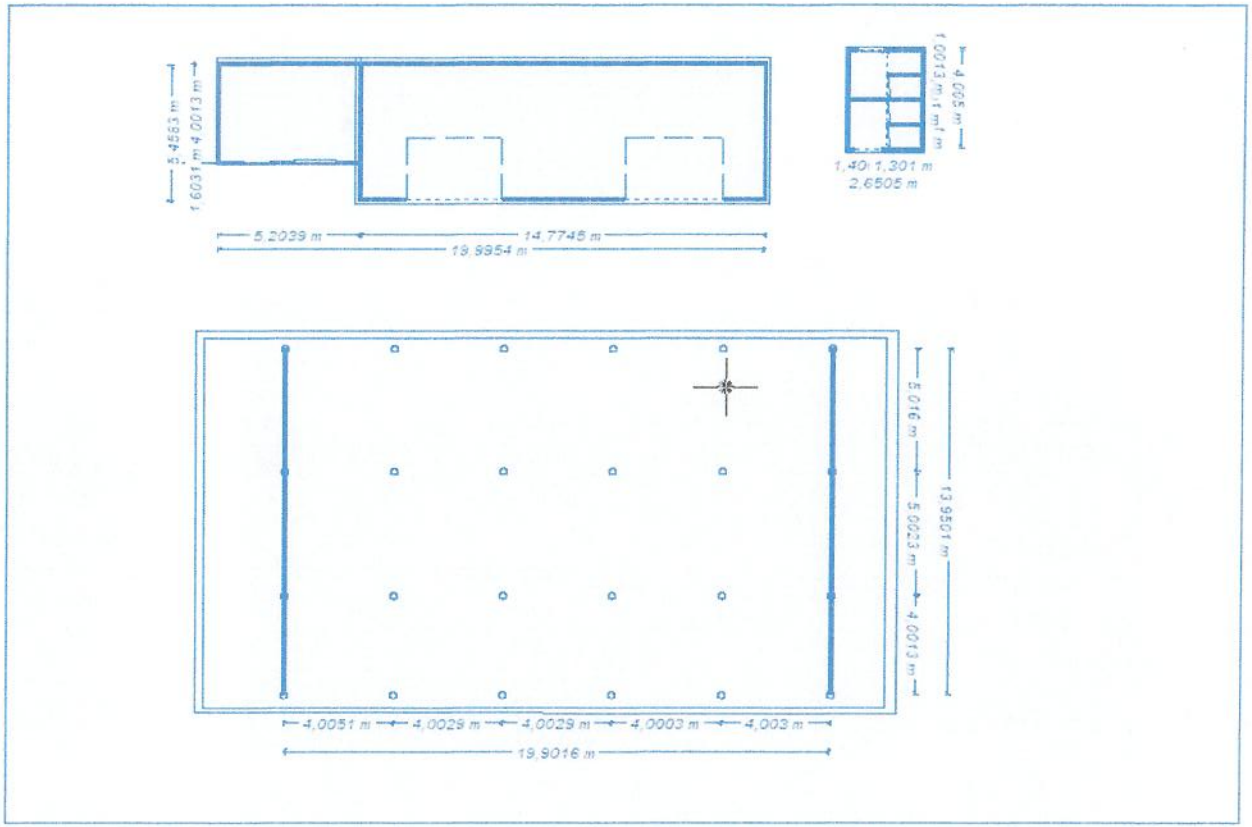
VUE EN BATIMENT ADMINISTRATIF DU MARCHE



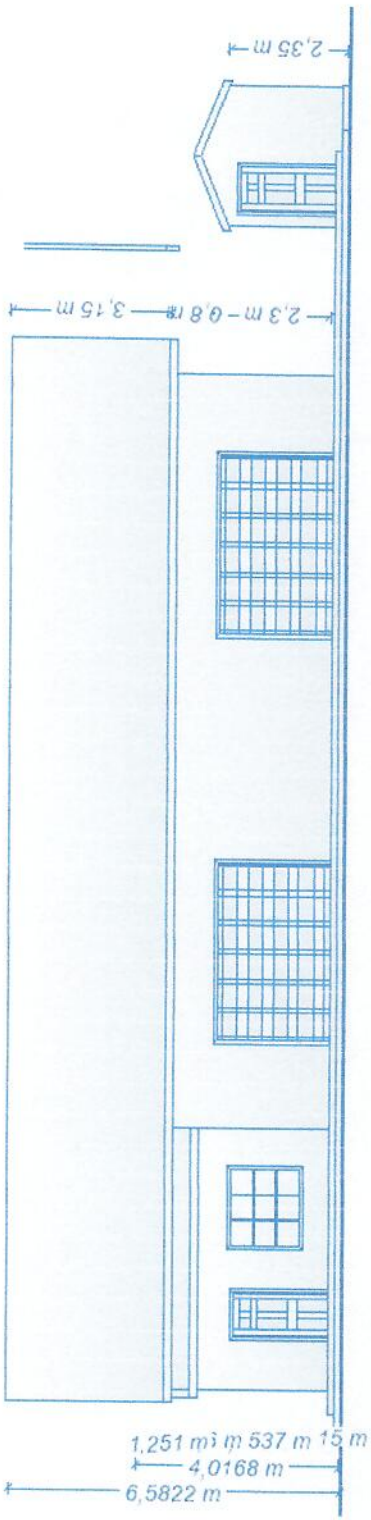
COUPE A-A

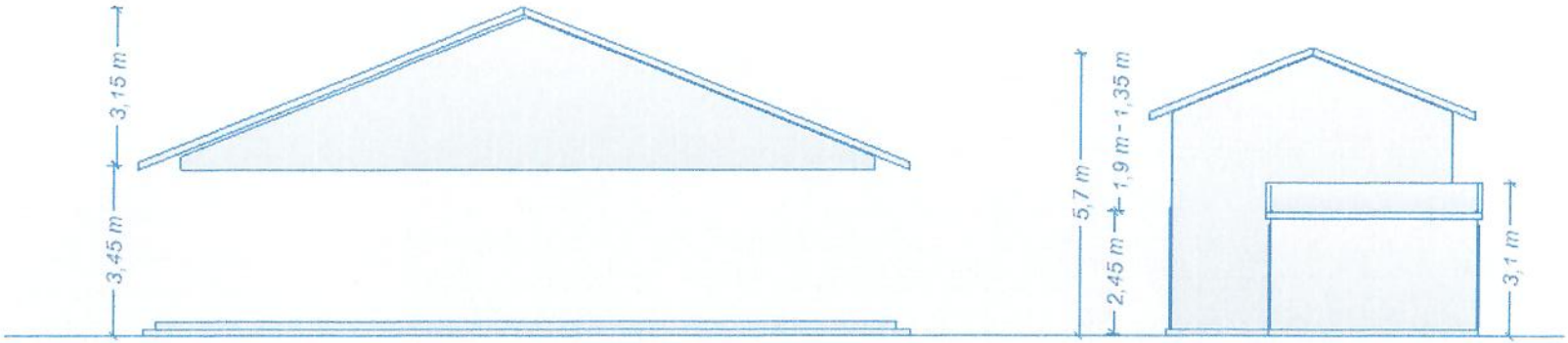


VUE EN PLAN


5,4563 m
1,6031 m
4,0013 m
5,2039 m
14,7745 m
19,9954 m
4,005 m
1,0013 m
1 m
1,40
1,301 m
2,6505 m
5,016 3
5,0023 m
4,0013 m
13,9501 m
4,0051 m
4,0029 m
4,0029 m
4,0003 m
4,003 m
19,9016 m




2,35 m
2,3 m – 0,8 m
3,15 m
1,251 m
m 537 m
15 m
4,0168 m
6,5822 m


3,15 m
3,45 m
5,7 m
1,9 m - 1,35 m
2,45 m
3,1 m



PROJET 6 : AMENAGEMENT DE 2 KILOMETRES DE ROUTE EN TERRE BATTUE ET COUVERTURE EN PLANTULES ANTIEROSIFS AU QUARTIER PANDAMAYI

6.1. Secteur d'intervention : Infrastructures et Environnement

6.2. Contexte et justification du projet

L'aménagement ou la réhabilitation des tronçons qui se trouvent dans un état de d'ébranlement d'une longueur de 2 kilomètres, Les avenues Avenue n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9 et n°10 dans le quartier PANDAMAYI sont caractérisées par les nids des poules, beaucoup d'aspérités et manquent d'ouvrages d'assainissement. Ce qui ne favorise pas un bon trafic tant des piétons que des véhicules. A ce propos, les communautés vivant dans ce quartier ont soumis cette difficulté à CNMCC SARL lors des discussions autour du cahier des charges de cette entreprise minière. Au vu de l'importance de ce besoin, CNMCC SARL a adhéré à cette proposition et l'a retenu parmi les besoins prioritaires à figurer dans son cahier des charges.

Ainsi, il a été convenu que ces avenues longues de 2 km seront aménagées en terre battue afin de faciliter l'accessibilité des populations ainsi que le trafic dans cette partie de Quartier PANDA - MAYI.

Aussi, afin de garantir la durabilité de ce projet, il a été également convenu que ces 2km de routes soient protégés de part et d'autre par des plantules antiérosives.

6.3. Description du projet

Le projet consiste à aménager 2 kilomètres des routes en terre battue dans le Quartier PANDA - MAYI et les couvrir en plantules antiérosives. Les avenues à aménager sont : Avenue n° 1 (0,2km), Avenue n° 2 (0,2km), Avenue n° 3 (0,2km), Avenue n° 4 (0,2km), Avenue n° 5 (0,2km), Avenue n° 6 (0,2km), Avenue n° 7 (0,2km), Avenue n° 8 (0,2km), Avenue n° 9 (0,2km), Avenue n° 10 (0,2km). L'espèce des plantules sera les manguiers.

6.4. Bénéficiaires : Les populations du quartier PANDA - MAYI et ses environs.

6.5. Localisation du projet (lieu de mise en œuvre) : Quartier PANDAMAYI, plus précisément les avenues suivantes :

- Avenue n° 1 (0,2km)
- Avenue n° 2 (0,2km)
- Avenue n° 3 (0,2km)
- Avenue n° 4 (0,2km)
- Avenue n° 5 (0,2km)
- Avenue n° 6 (0,2km)
- Avenue n° 7 (0,2km)
- Avenue n° 8 (0,2km)
- Avenue n° 9 (0,2km)
- Avenue n° 10 (0,2km).

6.6. Objectifs :

- Désenclaver le quartier;
- Lutter contre l'érosion routière avec les arbres au bord de la route ;
- Améliorer l'atmosphère du Quartier avec les arbres fruitiers ;
- Rendre attrayant le lieu de production au vu des producteurs ;
- Relier la périphérie et les grandes artères de la Commune de Panda.

6.7. Résultats attendus

- 2 000 mètres de routes en terre battue chargées et stabilisées ;
- 500 plantules semées et sarclées ;
- Accessibilité des biens et personnes améliorée ;
- La mobilité des populations facilitée ;
- La lutte anti érosive au bord des avenues ciblées assurée.

6.8. Activités pour atteindre les résultats

- Excavation (déblayage) ;
- Rechargement (remblayage) ;
- Reprofilage avec apport des matériaux ;
- Arrosage ;
- Compactage ;
- Travaux sur les ouvrages d'assainissement.

6.9. Durée du projet 180 Jours ouvrables.

6.10. Période de commencement : 2ème trimestre 2026

6.11. Stratégies de mise en œuvre :

- Financement, gestion et supervision du projet par CNMCC SARL ;
- Sélection des fournisseurs des services (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur qui va aménager les routes par appel d'offre lancé par CNMCC SARL ;
- Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux et par le constructeur.

Installation chantier, travaux proprement dits et remise de l'ouvrage à la communauté par l'entremise du Bourgmestre de la Commune de Panda.

6.12. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation incombe au Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la Ville de Likasi. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande du Maire de la Ville de Likasi.

A chaque étape, un rapport de sera établi par le CLS. Une évaluation technique et financière sera faite pour déceler les écarts de financement et assurer la conformité de la réalisation des travaux aux spécifications techniques.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de CNMCC SARL, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

6.13. Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos, devis, facture, Plan d'implantation, calendrier d'exécution des travaux.

6.14. Structure Responsable de l'Exécution : A sélectionner après lancement d'appel d'offre.

6.15. Supervision des travaux : Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place.

6.15. DESCRIPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE ET COUVERTURE EN PLANTULES ANTIEROSIFS

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- Emprise ;
- Assiette ;
- Plate –forme ;
- Chaussée ;
- Accotement ;
- et la mise en place des manguiers et acacia au bord des avenues à aménager.

De l'ancien corps de la chaussée (emprise) :

Les matériaux du corps de chaussé et toutes ses dépendances devront être scarifié sur toute partie concernée dans tous les cas et éloigné du site des travaux vers le site d'entreposage pour permettre un bon traitement du fond de chaussée.

De l'assiette :

- Les matériaux (moellons) seront d'une bonne qualité, résistant jugés conforme aux travaux ;
- L'utilisation des matériaux ne sera possible que sur autorisation de l'Ingénieur chargé du contrôle.

De la plateforme : Doit être compactée et répondant à la règle d'art en ce qui concerne la largeur, épaisseur de même pour ses accotements et parties en talus.

De la chaussée : Faite des matériaux d'emprunt et latéritiques elle doit être compactée d'une manière stable et confortable et orientée de façon à permettre un ruissellement facile et une circulation facile et fluide sur l'ensemble.

Des accotements :

Travailler de manière à garder, stabilisé la chaussé, les accotements en terre battue devront être traités au compactage strict et rigoureux selon l'art l'exige et respect des pentes de ruissellement pour une bonne résistance et la pérennité de la vie de la chaussée.

6.16. DEVIS ESTIMATIF ROUTE ET PLANTULES POUR LA LUTTE ANTI EROSIVE

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U en USD	P.U en USD
0	**INSTALLATION CHANTIER**	FF	1	1 000,00	1 000,00
	SOUS TOTAL 1				**1 000,00**
1	**TRAVAUX PREPARATOIRE ET TERRASSEMENT**				
	ROUTE EN REMBLAIS LONGUEUR 2 KM				
1.1	Scarification de l'ancien corps de la chaussée	m^3	245	25,00	6 125,00
1.2	Travaux de traitement du fond de chaussée, pose des drains et compactage graduel	m^2	150	12,00	1 800,00
1.3	Fourniture et pose de la couche de stabilisation en moellons non gélives	m^3	21	850,00	17 850,00
1.4	Couche de roulement en matériaux d'emprunt	m^3	566	25,00	14 150,00
	SOUS TOTAL 2				**39 925,00**
	TRAVAUX DE LA PARTIE DE LA ROUTE SUR LE PLATEAU				
1.2	Reprofilage rapide et compaction	m^3	1700	10,00	17 000,00
1.3	Arrosage	Fft			3 000,00
1.4	Couche de fondation en matériaux latérites	m^3	346	10,00	3 460,00
1.5	Rechargement route en terre couche de roulement	m^3	566	25,00	14 150,00
1.6	Pose d'ouvrages d'assainissement	FFT	1	5 000,00	5 000,00
	SOUS TOTAL 3				**42 610,00**
	TOTAL MATERIAUX				**83 535,00**
	Etudes géotechniques et topographiques 5%				4 176,75
	Main d'œuvre 30%				25 060,50
	Carburant	FFT	1	1 496,75	1 496,75
	Formation des cantonniers pour l'entretien des routes	FFT	1	1 000,00	1 000,00
	SOUS-TOTAL 4				**31 734,00**
	TOTAL				***115 269,00***
	semi d'arbres				
1.	**Plantules (mangiers)**	**Pce**	**500**	**5,00**	**2 500,00**
2.	**Main d'œuvre, emballage et sarclage**	FFT	**1**	1 231,00	**1 231,00**
3.	**semi d'arbre**	FFT	**1**		**1 000,00**
	SOUS-TOTAL REBOISEMENT (PLANTULES)				**4 731,00**
	TOTAL GENERAL				**120 000,00**

6.17. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Echéance AVRIL – SEPTEMBRE 2026							
	PERIODE	**AVRIL**	**MAI**	**JUIN**	**JUILLET**	**AOUT**	**SEPTEMBRE**
1	Préparation et publication de l'appel d'offre						
2	Etudes des dossiers						
3	Sélection du maitre d'œuvre et signature du contrat						
4	TRAVAUX D'EXECUTION						
5	Installation chantier						
6	Déblayage						
7	Remblayage						
8	Reprofilage						
9	Arrosage						
10	Compactage						
11	Ouvrages d'assainissement						
12	Repli chantier						
13	Remise de l'ouvrage						

PROJET 7 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES ET ACQUISITION D'UN TRACTEUR POUR LES AGRICULTEURS DE LA COMMUNE DE PANDA

7.1. Secteur d'intervention : Agriculture

7.2. Contexte et justification

L'axe 3 du Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga concerne la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Parmi les programmes dudit axe, l'on note la relance de la production agricole, animale et halieutique. Dans ce programme, les actions à mener sont entre autres la production et la distribution de matériels génétiques améliorés d'arachides, de maïs, de haricot et de manioc ainsi que des intrants agricoles. La mise en œuvre de ce programme agricole provincial est encore loin de toucher tous les petits exploitants agricoles de la province en général et ceux des communautés de la Commune de Panda en particulier, notamment ceux des Quartiers KAMILOPA, MUTSHANGA, KIWELE ET PANDA - MAYI.

Face aux contraintes de la production agricole et celles d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages, les communautés susmentionnées ont inscrit parmi leurs priorités de développement l'acquisition des intrants agricoles et d'un tracteur. Et Grace à l'opportunité offerte par le nouveau Code minier en instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, le projet d'appui en intrants agricoles et d'acquisition d'un tracteur aux agriculture des quartiers impactés par l'entreprise minière CNMCC SARL a figuré sur la liste des besoins négociés et retenus dans le cahier des charges de cette société minière.

7.3. Description du projet

Ce projet consiste à appuyer les agriculteurs en intrants agricoles et labour pour 200 ménages agriculteurs des Quartiers KAMILOPA, MUTSHANGA, KIWELE et PANDA - MAYI. Les intrants à distribuer sont notamment les semences de maïs, les engrais (NPK et Urée), les herbicides ainsi que les outils aratoires. Il consiste également à acquérir un tracteur pour faciliter l'emblavure de vastes étendues à cultiver.

3.1. Les semences

La semence à utiliser est une semence composite, caractérisée par une hybridation et perte lente de qualités semencières dans le milieu paysan. Pour le maïs, c'est la variété UNILU qui sera utilisée.

3.2. Les engrais chimiques (NPK et Urée)

Les techniciens de l'entreprise ayant fait les études de fertilité du sol autour de CNMCC SARL, ont démontré que le sol est très altéré étant autour de la Ville de Likasi et d'autre part ferralitique (c'est-à-dire fait d'argile inorganique dont la stabilité structurale est faible), la présence des ions féeriques ne peut être équilibrée que par une bonne formule d'engrais quand bien même que la formule du gouvernement est standard (17-17-17) pour les NPK. Cela étant, il a été conseillé d'appliquer un engrais ayant une prédominance en phosphore trouvable sur le marché (10-20-10) en vue de permettre le phosphore à jouer le rôle de conservateur de fertilité du sol en évitant l'altération accélérée. En ce qui concerne l'urée, il est maintenu la politique du gouvernement qui la dose à 46%.

3.3. Les kits aratoires : houes, coupe-coupe, machettes.

Pour améliorer leurs rendements agricoles et, par conséquent, accroître leur production, les ménages agricoles vont bénéficier de l'accompagnement des agronomes dans leurs activités. En effet, jusqu'à ce jour, les ménages agricoles de ces agglomérations ont une production qui varie entre 2 -3 tonnes de maïs par hectare. Avec l'appui technique assurée par les techniciens et les intrants livrés, l'on compte améliorer la production jusqu'à 5-6 tonnes à l'hectare. Par ailleurs, pour éviter toute sorte de discrimination au sein de la communauté, il est prévu un taux de remboursement de 20% de la production brute de chaque ménage bénéficiaire pour extension du projet à d'autres bénéficiaires enfin de pérenniser le projet.

3.5. Les critères de sélection des bénéficiaires

- Être cultivateur habitant l'un de 4 Quartiers (Kamilopa, Kiwele, Mutshanga et Pandamayi) impactés par les activités de CNMCC et n'ayant pas d'appui d'autres partenaires dans ce secteur ;
- Disposer d'un espace de champ d'au moins 1 ha en cours d'exploitation depuis 2 ans dans l'entité ;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant de la commune Panda.

3.6. Le tracteur

Le tracteur à acquérir sera de marque John Deere 6110 qui est en vogue.

7.4. Localisation du projet

Commune de Panda dans la ville de Likasi.

7.5. Bénéficiaires du projet

1. Les bénéficiaires directs

Les habitants de la Commune de Panda dans la ville de Likasi.

2. Les bénéficiaires indirects sont les populations des villages environnants et du centre urbain de Lubumbashi.

7.6. Objectifs du projet

6.1. Objectif général

- Contribuer à la promotion de sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable.

6.2. Objectifs spécifiques

- Accroître la production agricole ;
- Augmenter les revenus des ménages agricoles ;
- Améliorer l'alimentation des ménages agricoles.

7.7. Résultats attendus

- La productivité agricole est améliorée : le rendement par hectare passe de 2 tonnes à 5 tonnes par hectare ;
- Les revenus agricoles des ménages augmentent d'au moins 70% ;
- L'alimentation des ménages est améliorée : les ménages consomment au moins 2 repas équilibrés par jour.

7.8. Activités pour atteindre les résultats

1) Recrutement des agronomes de la Commune ;
2) Identification des bénéficiaires ;
3) Visite des superficies à emblaver ;
4) Signatures des protocoles d'accord définissant notamment les modalités de remboursement entre CNMCC SARL et les bénéficiaires en présence des membres du CLD ;
5) Acquisition des intrants agricoles et matériels aratoires ;
6) Labour et hersage à moindres frais grâce au tracteur acquis par l'ETD Commune de Panda ;
7) Distribution des intrants ;
8) Sessions d'encadrement par les agronomes ;
9) Récoltes et remboursements.
10) Ventes du stock des produits agricoles supplémentaires.

7.9. Stratégie de mise en œuvre du projet

- Identification des bénéficiaires par CNMCC SARL en collaboration avec les techniciens du Secteur (AGRI et DERU) et les représentants des communautés de 4 quartiers de Panda concernés ;
- Signature des protocoles entre CNMCC SARL et les ménages agricoles bénéficiaires de l'appui ;
- Mise à disposition par CNMCC SARL des intrants agricoles et matériels aratoires pour les ménages agricoles ;
- Terrains à emblaver acquis par les ménages agricoles ;
- Préparation des terrains et toutes les opérations agricoles à charge des ménages agricoles ;
- Formations et autres appuis techniques (visites de terrain et supervision des cultivateurs) à charge de CNMCC SARL ;

Stratégies agricoles envisagées :

- Gestion des remboursements, acquisition et stockage des intrants (semences, engrais + matériels aratoires) à charge de CNMCC SARL pour en assurer la protection et le gardiennage ;
- Labour d'au moins un hectare par ménage sélectionné grâce au tracteur acheté pour les communautés bénéficiaires afin de leurs faciliter la tâche de labour et augmenter la surface à emblaver par ménage ;
- Gestion et entretien du tracteur est à charge de l'ETD à travers l'agronome de son service de tutelle.

7.10. Suivi-Evaluation

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par le Maire de la Ville de Likasi et composé d'un (1) délégué CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de recrutement des agronomes, des critères de sélection des bénéficiaires et des échéances et du calendrier agricole, la conformité des intrants (semences, engrais et herbicide), l'audit des dépenses effectuées ainsi que les résultats attendus. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à CNMCC SARL le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec CNMCC SARL dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la DPEM, le FNPSS et l'ACE effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

BUDGET ET DEVIS DETAILLES DU PROJET

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U en $US	P.T en $US
1	Semences de maïs Hybride	Kg	5 000	$ 3,00	$ 15 000,00
2	NPK 10-20-10	Kg	60 000	$ 1,20	$ 72 000,00
3	Urée 46%	Kg	40 000	$ 1,20	$ 48 000,00
4	Houe	Pce	400	$ 5,00	$ 2 000,00
5	Coupe-coupe	Pce	400	$ 5,00	$ 2 000,00
6	Machette	Pce	400	$ 5,00	$ 2 000,00
7	Formation	Séance	3	$ 3 000,00	$ 9 000,00
8	Herbicides	Litres	100	$ 12,00	$ 1 200,00
9	Carburant et lubrifiant au début du fonctionnement du tracteur	Litre	2 000	$ 1,60	$ 3 200,00
	Tractoriste	Personne	5	$ 600,00	$ 3 000,00
1	Accompagnateurs	Mois	60	$ 350,00	$ 21 000,00
1	Etudes de faisabilité (Hydro pédologique)	Ech	200	$ 35,00	$ 7 000,00
12	Achat tracteur et accessoires	ENGIN	1	$90 000,00	$ 90 000,00
	COUT GLOBAL DU PROJET				**$ 274 200,00**

10. CHRONOGRAMME DETAILLE D'ACTIVITES

N°	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	Invitation de l'agronome du la commune et recrutement des accompagnateurs												
2	Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires et invitation des fournisseurs d'intrants												
3	Vulgariser les techniques de mise en œuvre du projet (défrichage, labour, hersage, semis, sarclage, récolte, entreposage…)												
4	Préparation des dépôts d'intrants à Panda												
5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires												
6	Evaluer le projet à mi-parcours												
7	Partager l'expérience entre les bénéficiaires												
8	Evaluation Finale												

PROJET N°8 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACTIONS SOCIALES

Secteur d'intervention : *Sociales*

1. Contexte et justification

Dans la zone impactée par la CNMCC SARL, un bon nombre de population a connu une situation d'arrêt des études au niveau primaire et certains non pas eu la chance de fréquenter un établissement scolaire. Cette situation précaire a conduit à un sérieux problème de marginalisation des plusieurs couches sociales, notamment les orphelins, les filles mères, les jeunes désœuvrés voire même des personnes âgées.

Pour faire face à toutes ces pesanteurs, les communautés de la Commune de Panda ont inscrit parmi leurs besoins négociés avec CNMCC SARL un centre d'alphabétisation. Ce centre permettra aux communautés environnantes du projet minier CNMCC SARL de se rattraper en alphabétisation pour faciliter leur intégration dans la Société et réduire tant soit peu la marginalisation dont elles font l'objet au sein de cette société.

2. Description du projet.

Ce projet consiste à construire un bâtiment d'un centre d'alphabétisation au Quartier Kamilopa comprenant 3 salles de classe, un bureau et un bloc sanitaire. Les salles de classe seront équipées en bancs de structures métalliques et des pupitres en bois massifs, des tableaux, des tables et des chaises pour les encadreurs ou moniteurs. Il sera de même pour le bureau qui sera également équipé en mobiliers de bureaux. Et pour assurer la sécurité des biens de l'école et des élèves contre les attaques extérieures, le bâtiment sera clôturé.

Ce centre sera construit en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en blocs ciment avec colonnes et poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure et les dimensions du bâtiment scolaire sont les suivantes :

- 3 salles d'alphabétisation de 8 m x7 m ;
- 1 bâtiment administratif comprenant : un bureau, un secrétariat, un petit dépôt et deux sanitaires internes,
- 1 véranda,
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- 1 point d'eau à pompe immergée solaire.
- Une clôture.
- Deux blocs des sanitaires externes de trois portes chacun dont une porte pour les personnes vivant avec handicap.

3. Objectifs du projet

- Construire et équiper un centre d'alphabétisation au Quartier Kamilopa au bénéfice de la population de Panda ;
- Contribuer à la réduction des couches sociales marginalisées ;

- Faciliter l'intégration sociale des orphelins, des filles mères, des jeunes désœuvrés et des personnes âgées n'ayant pas fréquenté l'école.

5. Bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les orphelins, les filles mères, les jeunes désœuvrés et les personnes âgées de la Commune de Panda et ses environs n'ayant pas fréquenté l'école.

6. Résultats attendus

- Un centre d'alphabétisation est construit et équipé ;
- La marginalisation des couches sociales est réduite ;
- L'intégration sociale des orphelins, des filles mères, des jeunes désœuvrés et des personnes âgées n'ayant pas fréquenté l'école est facilitée.

6.1. Indicateurs des résultats

- Un centre d'alphabétisation de 3 salles pour les 3 niveaux construit au Quartier Kamilopa dans la Commune de Panda ;
- Un bureau administratif construit, équipé en meubles et doté de deux latrines internes pour le personnel ;
- 2 blocs de latrines de 3 box chacun dont l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes ;
- Deux box pour les personnes vivant avec handicap ;
- 1 forage à pompe immergée et panneaux solaires ;
- Equipements des salles d'alphabétisation, tables des bureaux et chaises pour les encadreurs ou moniteurs en classe ainsi que dans le bâtiment administratif.

6.2. Activités pour atteindre les résultats

➢ Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :

- Préparation ;
- Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
- Evaluation des offres, passation des marchés.

➢ Réalisation des études géotechniques et topographiques

➢ Exécution des travaux de construction :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et fondations ;
- Travaux de gros œuvres ;

- Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- ➢ Equipement du bureau, de la salle des encadreurs et des salles d'alphabétisation, respectivement en mobiliers et en bancs ;
- ➢ Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

7. Stratégie de mise en œuvre.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise CNMCC SARL. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction du Centre d'alphabétisation à l'aide d'un acte de cession irrévocable ou d'acquisition dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par l'entreprise CNMCC SARL. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de construction, d'un fournisseur d'équipements ainsi que d'un Bureau d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément à la procédure de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. L'entreprise CNMCC SARL va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va équiper le Centre en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par l'entreprise CNMCC SARL.

8. CHRONOGRAMME DETAILLE D'EXECUTION DU PROJET

N	Activités et tâches	Echéance 2027					
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1	***Lancement des appels d'offre***						
1.1	Préparation	X					
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre	X					
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés	X					
2	***Exécution des travaux de construction***						
2.1	Travaux préparatoires		X				
2.2	Terrassement		X	X			
2.3	Travaux des gros œuvres			X	X	X	
2.4	Travaux de second œuvre					X	
4	***Remise des ouvrages à l'autorité locale***						X

9. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation relève de la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la Ville de Likasi. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué l'entreprise CNMCC SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS, en tant que services étatiques assureront à leur tour un contrôle pouvant être assorti des sanctions conformément à la loi en cas de manquements graves dans la mise en œuvre du projet. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des

spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande du Maire de la Ville de Likasi. A chaque étape, un rapport sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi, un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise CNMCC SARL ; dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

DESCRIPTION TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE CES TROIS CLASSES

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m^3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- La salle doit être exempte d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 300 Kg/m^3 ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sol ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m^3 ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,5 ; h= 0,20 ; L=0,40
- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;

- Le bois mulombwa, lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m^3 et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PLAN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les portes sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile.

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

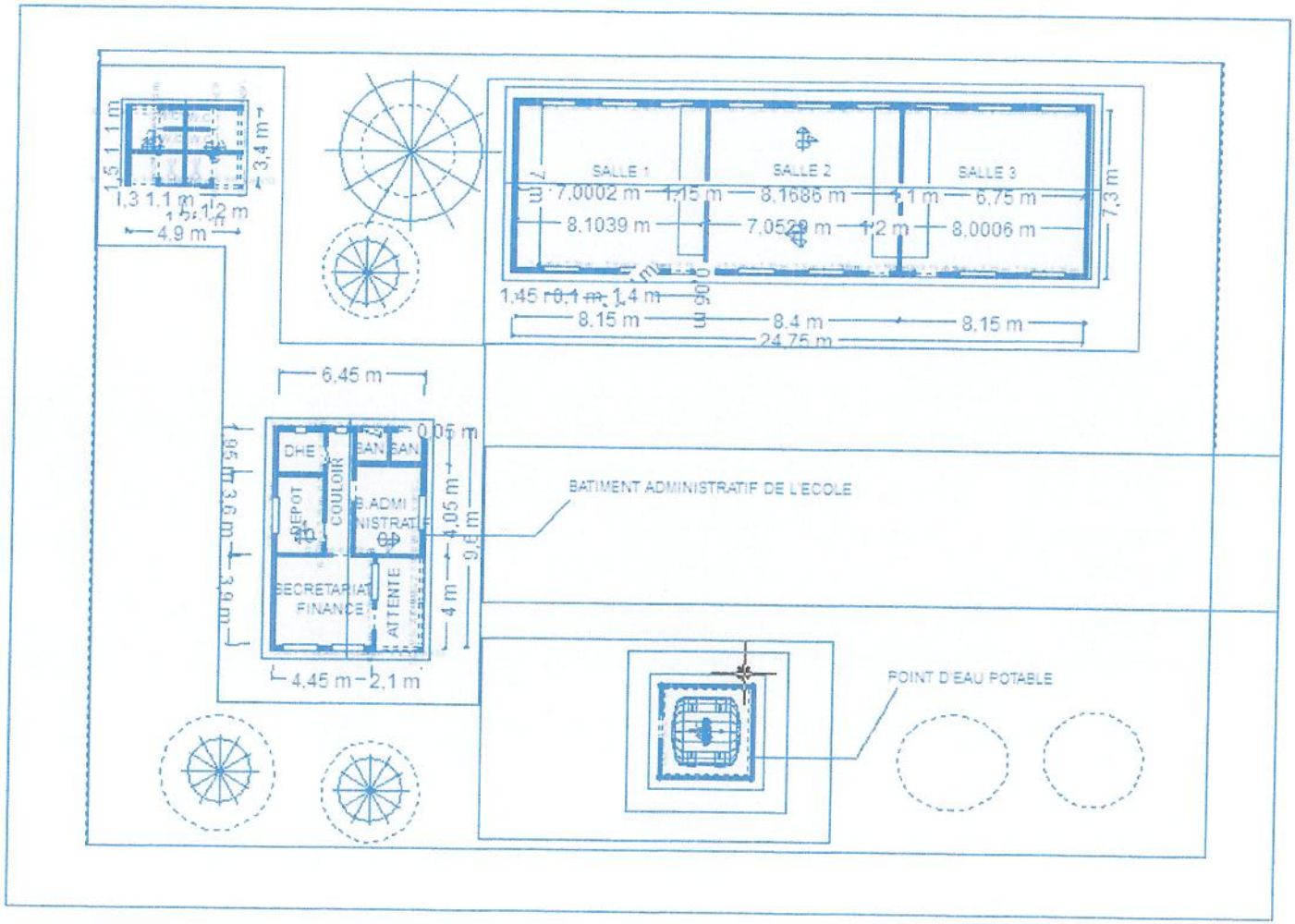
10. DEVIS DETAILLE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 3 SALLES ET UN BUREAU ADMINISTRATIF

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
	BATIMENT SALLES DE CLASSE ET BUREAU ADMINISTRATIF				
1.00	Installation du chantier	FF	1	$1 000	$1 000,00
	SOUS TOTAL 1				**$1 000,00**
II	**FONDATION**				
1.00	Fouille de fondation	m^3	35	$5	$175,00
2.00	béton de propriété dosée à 150Kg/m3	m^3	2,5	$150	$375,00
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m^3	21	$150	$3 150,00
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3 + fut de colonne	m^3	3	$300	$ 900,00
	SOUS TOTAL 2				**$4 600,00**
III	**ELEVATION**				
1.00	maçonnerie en bloc ciment	m^2	315	$20	$6 300,00
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m^3	5	$300	$1 500,00
	SOUS TOTAL 3				**$7 800,00**
IV	**TOITURE**				
1.00	charpente en bois scié 5/15 y compris protection	pce	55	$17	$935,00
2.00	pannes en bois scié 7/7 y compris protection	pce	70	$12	$840,00
	chevrons 4/11	pce	70	$6	$420,00
5.00	couverture en tôles BG28	m^2	230	$12	$2 760,00
	planches de rive	m^3	4	$150	$600,00
	SOUS TOTAL 4				**$5 555,00**
V	**REVETEMENT DES MURS**				
1.00	crépissage au mortier de ciment à 1 & E	m^3	15	$150	$2 250,00
	SOUS TOTAL 5	m^3			**$2 250,00**
VI	**REVETEMENT DES SOLS**	m^3			
1.00	sous pavement	m^3	15	$150	$2 250,00
2.00	Carrelage anti dérapant	m^2	200	$35	$7 000,00
3.00	béton de trottoir périphérique	m^3	4	$150	$600,00
	SOUS TOTAL 6				**$9 850,00**
VII	**PLAFOND**				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m^2	200	$30	$6 000,00
	SOUS TOTAL 7				**$6 000,00**
VIII	**HUISSERIE**				
1.00	portes métalliques semi-vitrées (3 pour les classe et 1 pour bureau administratif)	pce	4	$150	$600,00
2.00	Portes en bois pour bureau	pce	5	$200	$1 000,00
3.00	fenêtres métalliques pour les salles de classe	pce	12	$100	$1 200,00

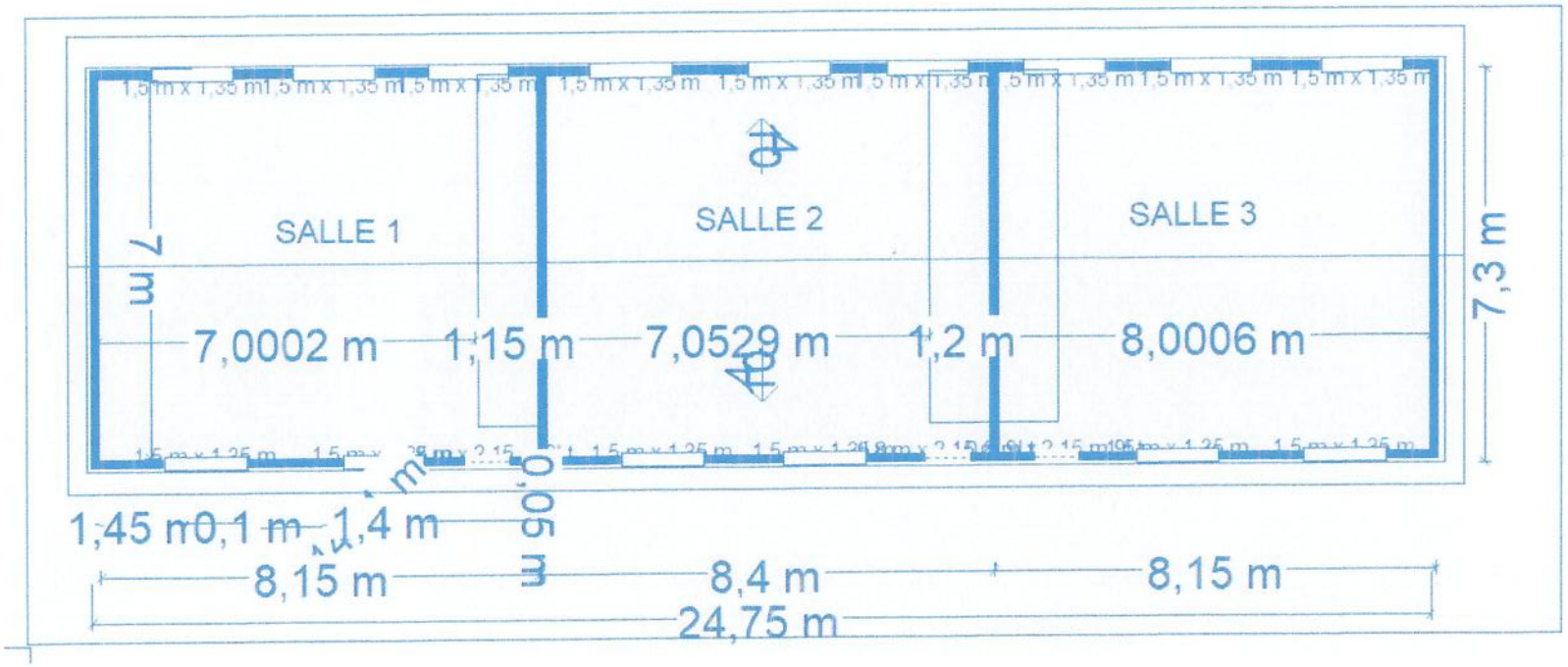
4.00	Fenêtres pour les bureaux	pce	3	$100	$300,00
5.00	Fenêtres pour toilettes internes	pce	2	$60	$120,00
	SOUS TOTAL 8				**$3 220,00**
IX	**PEINTURE**				
1.00	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs et sur plafond	m^2	256	$5	$1 280,00
2.00	Email sur les murs intérieurs, H=1,50	m^2	204	$7	$1 428,00
	SOUS TOTAL 9				**$2 708,00**
X	**SANITAIRES EXTERNES**				
1.00	Fouille de fondation	m^3	3	$5	$15,00
2.00	fondation en moellons	m^3	6,5	$150	$975,00
3.00	béton de sous pavement	m^3	1	$200	$200,00
4.00	rampe d'entrée sur 2 toilettes	m^3	0,09	$400	$36,00
5.00	maçonnerie d'élévation en bloc ciment	m^2	72	$20	$1 440,00
6.00	béton pose charpente	m^3	0,64	$200	$128,00
7.00	béton de propriété dosée à 150kg/m3	m^3	1,055	$200	$211,00
8.00	faïence H=2	m^2	43	$25	$1 075,00
9.00	carreaux anti dérapant	m^2	72	$25	$1 800,00
10.00	couverture en tôle BG28	m^2	72	$12	$864,00
11.00	WC turc +urinoirs	pce	6	$50	$300,00
12.00	cuve + accessoires	pce	2	$150	$300,00
13.00	plomberie + fosse sèche		ff	$1 500	$1 500,00
14.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m^3	1,37	$200	$274,00
15.00	Construction fosse septique	FF	1	$2 500	$2 500,00
	SOUS TOTAL9				**$11 618.00**
XI	**CLOTURE**				
1.00	déblai pour fondation	m^3	6	$5	$30,00
2.00	béton de propriété dosée à 150kg/m3	m^3	3	$200	$600,00
3.00	Maçonnerie en moellon	m^3	40	$200	$8 000,00
4.00	pose de l'enclos de fut e colonne	m^3	4	$200	$800,00
5.00	barre métallique + soudure	FF			$2 000,00
	SOUS TOTAL 10				**$11 430,00**
	TOTAL CONSTRUCTION T1				**$66 031,00**
	Main d'œuvre	**%**	**30**		**$19 809,30**
	Imprévue	**%**	**5**		**$3 301,55**
	ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES	**%**	**5**		**$3 301,55**
	TOTAL T2				**$26 412,40**
XI	**EQUIPEMENT SALLES D'ACTIONS SOCIALES ET BUREAU ADMINISTRATIF**				
1.00	Bancs pupitres	pce	60	$100	$6 000,00
2.00	Tableaux à ardoisine verte	Pce	3	$100	$300,00
3.00	Tables pour formateur en bois massif	pce	3	$75	$225,00
4.00	Chaises pour formateur en bois massif	pce	3	$50	$150,00

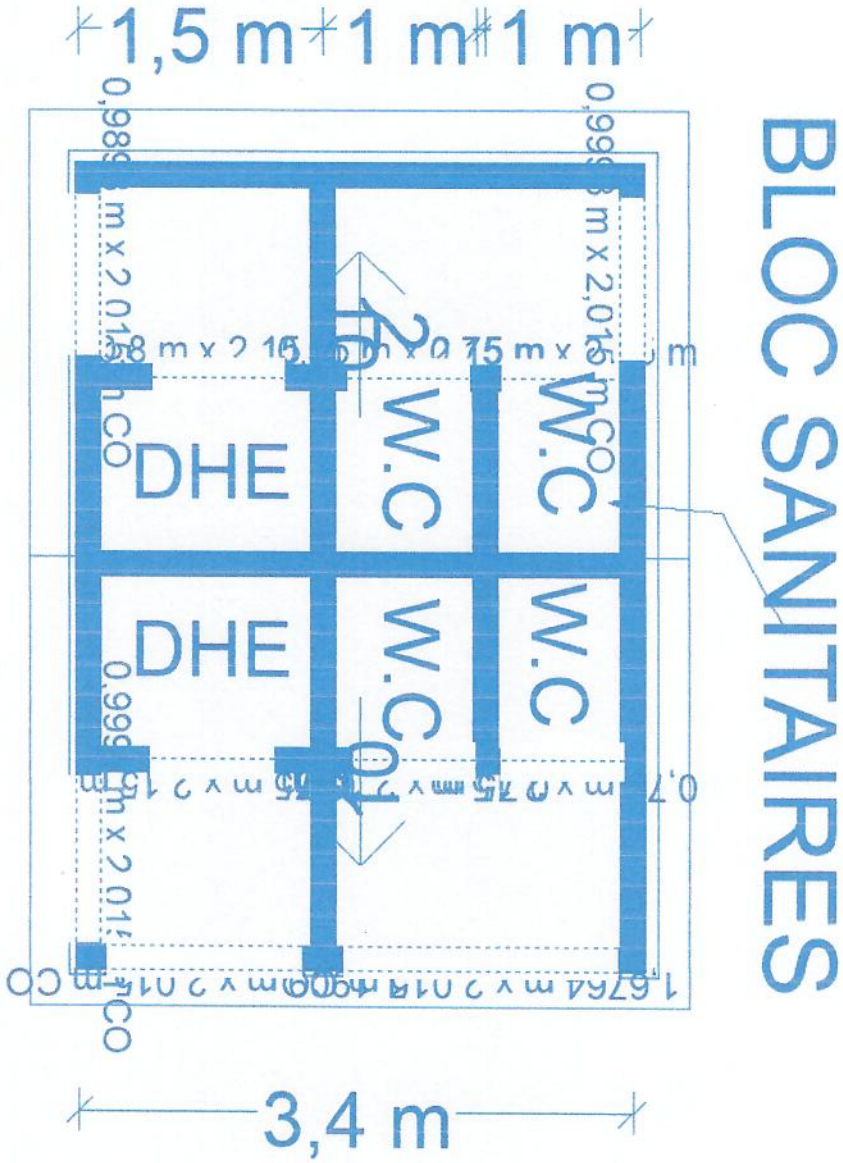
5.00	Tables de bureau	pce	2	$200	$400,00
6.00	Chaises de bureaux	pce	2	$150	$300,00
7.00	Chaises pour visiteurs	pce	4	$50	$200,00
	SOUS TOTAL 11				**$7 575,00**
XIII	**COUT ELECTRICITE**		ff		**$1 500,00**
XIV	**Aménagement extérieur et plantation d'arbres**	FF	1	$ 1000	**$1 000,00**
XV.	**cout de forage +pompe solaire et citerne**	FF	1	$14 820	**$14 820,00**
	SOUS TOTAL 12				**$17 320,00**
XVI.	**PRISE EN CHARGE POUR LES FONCTIONNEMENT DU CENTRE**				
16.1	Gestionnaire	**PERS.**	**1**	**$100**	**$100,00**
16.2	Encadreurs	**PERS.**	**3**	**$80**	**$240,00**
16.3	Secrétaire et comptable	**PERS.**	**1**	**$80**	**$80,00**
16.4	Ménagère	**PERS.**	**1**	**$50**	**$50,00**
16.5	Gardiennage	**PERS.**	**2**	**$60**	**$120,00**
16.6	Fonctionnement du centre pour un mois	**FFT**	**1**	**$100**	**$100,00**
	TOTAL MENSUEL				**$690,00**
	SOUS TOTAL 13 POUR 12 MOIS (690 * 12)=				**$8 280,00**
	TOTAL GENERAL T1 +T2+S11 +S12 +S13				**$125 618,40**

VUE EN PLAN GENERAL



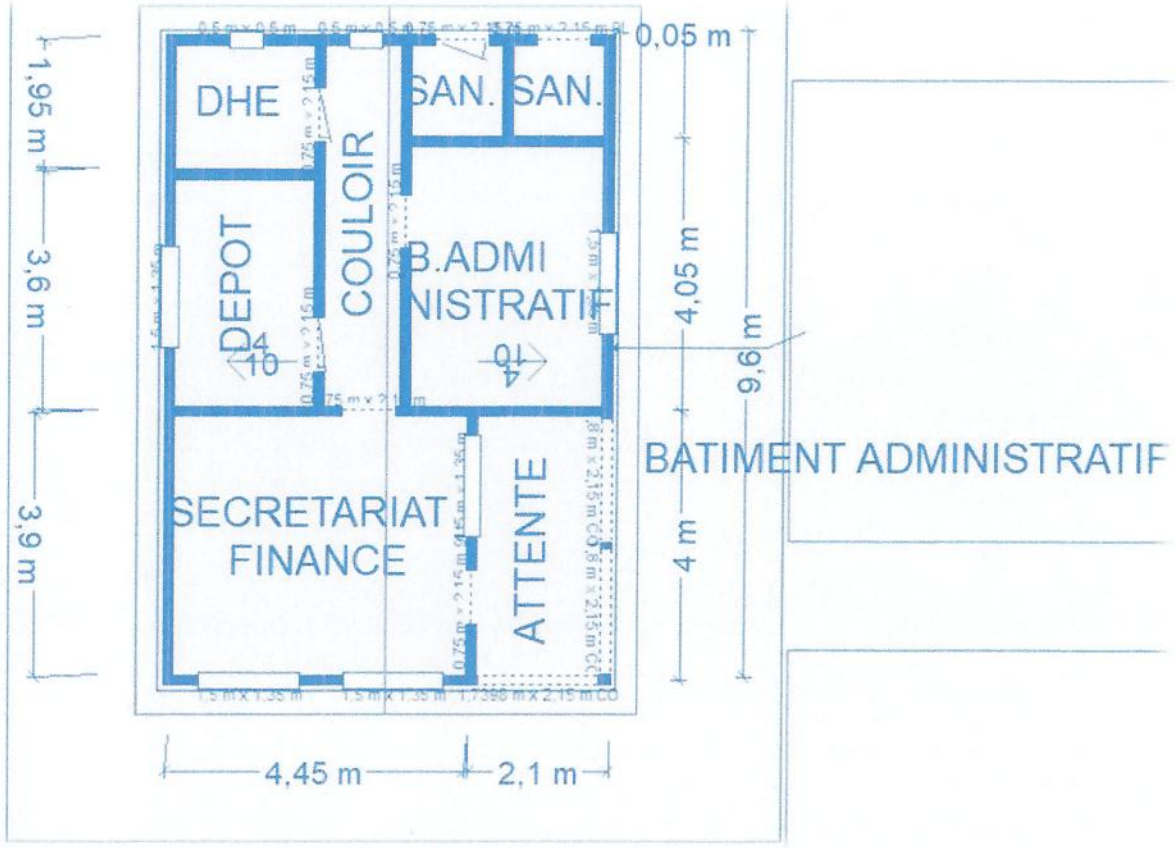
VUE EN PLAN BATIMENT



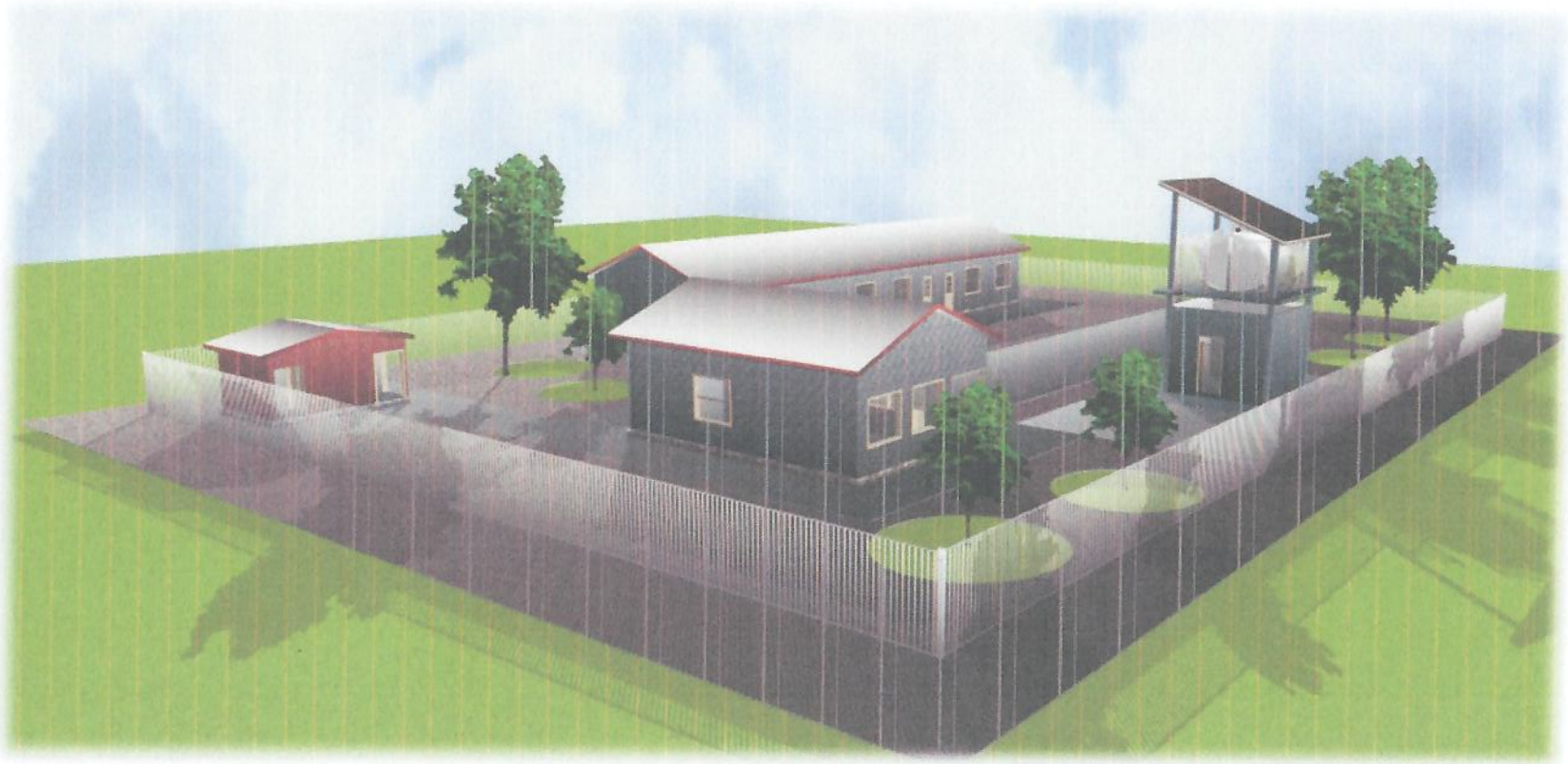


BLOC SANITAIRES

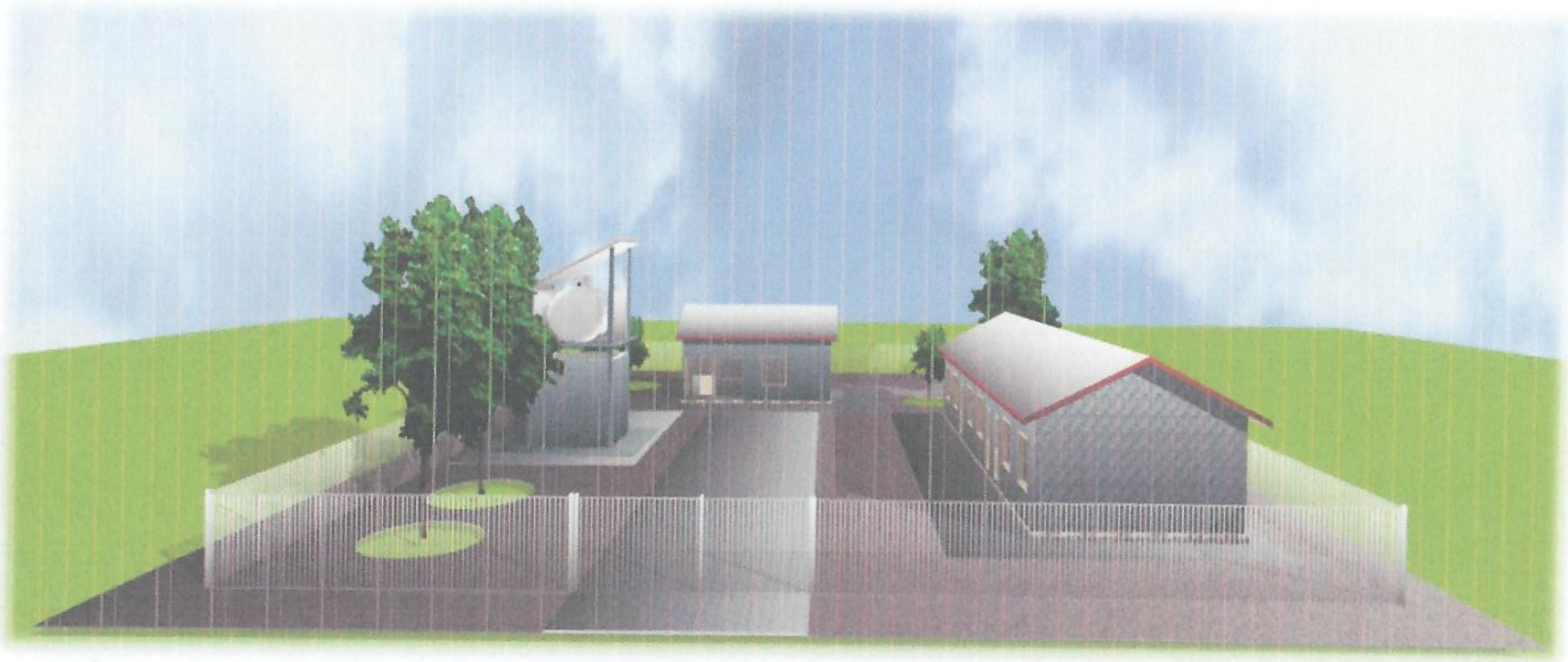
VUE EN PLAN BATIMENT ADMINISTRATIF



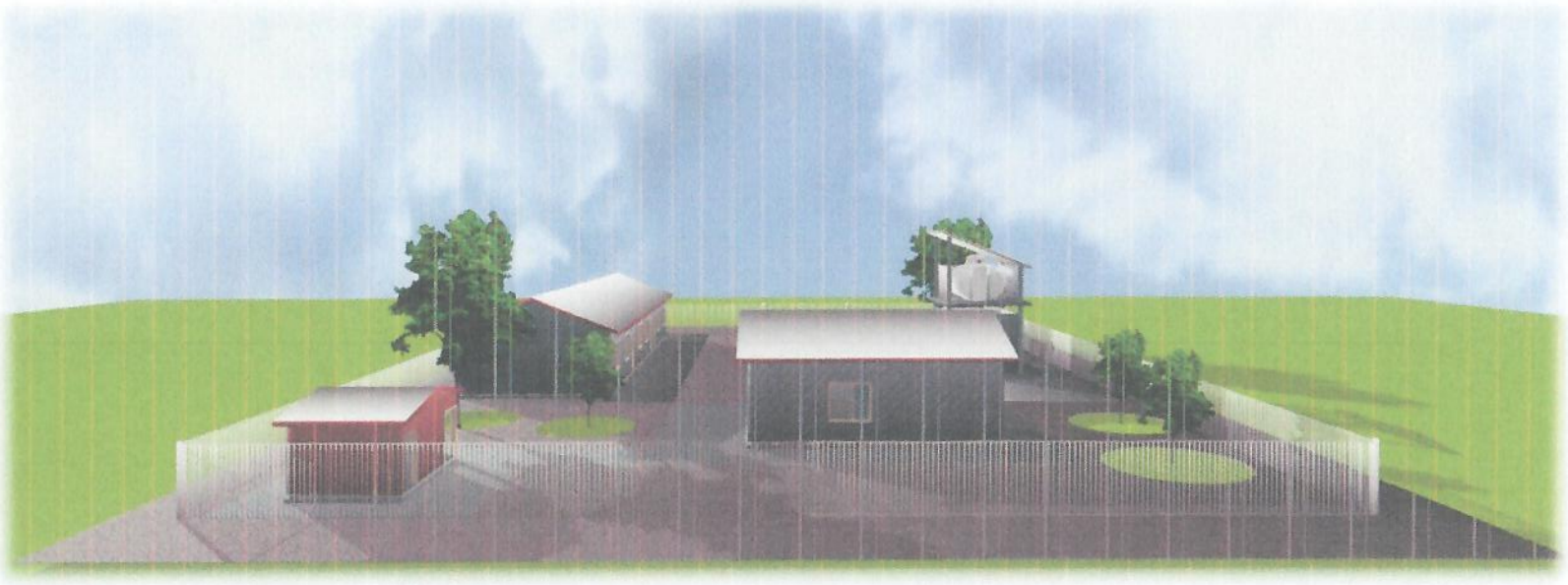
RENDUE

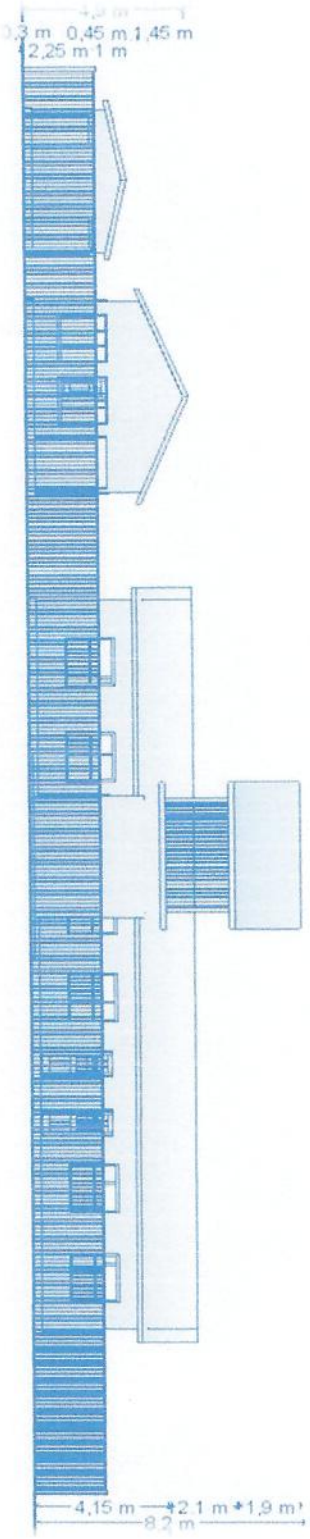


VUE EN PERSPECTIVE A



VUE EN PERSPECTIVE B




0,3 m 0,45 m 1,45 m
2,25 m 1 m
4,15 m
2,1 m
1,9 m
8,2 m

V. DISPOSITIONS FINALES

L'entreprise est entièrement autonome et libre dans le choix de l'entrepreneur vis-à-vis des communautés impactées, dans le cadre de passation des marchés des projets contenus dans le présent cahier des charges. Elle peut mettre en œuvre ces projets par elle-même ou recourir à un sous-traitant conformément à la législation en vigueur en RDC. Ce choix s'opère en collaboration avec l'autorité locale.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à celles-ci d'en assurer le suivi - évaluation ainsi que l'audit financier.

L'entreprise établit et adresse au Comité Local de Suivi (CLS) un rapport périodique tous les six mois, rendant compte de tous les projets réalisés ou en cours d'exécution pendant la période de référence du rapport, des écarts par rapport aux prévisions et les raisons de ces écarts ainsi que les prévisions de la période suivante.

CNMCC SARL fournit aux communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) des informations complètes sur ses mécanismes internes de mise en œuvre des projets et sa politique du développement communautaire.

Les communautés assurent le contrôle des projets mis en œuvre par l'entreprise. Elles s'assurent de leur qualité, efficience et font part de leurs observations et recommandations à l'entreprise sous une forme adéquate (par écrit). Les communautés ont l'obligation de respecter l'autonomie de l'entreprise, de garantir et assurer la sécurité des biens et du personnel de l'entreprise.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à promouvoir et renforcer la transparence, chaque partie fournissant à l'autre l'information nécessaire sur la mise en œuvre des projets inscrits dans le présent cahier des charges par la voie officielle.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à fournir tous les efforts possibles pour résoudre à l'amiable et de bonne foi tout litige, controverse ou réclamation.

Fait à Likasi, le 11/06/ 2022

VI. ANNEXES

1. Preuve de supervision
2. Actes de cession
3. Procès-verbaux
4. Liste de présence
5. Documents de l'entreprise

Katanga Mining Professionnals

LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE : SEANCE DE NEGOCIATIONS ENTRE CNMC SARL ET LES CLD IMPACTES

DATE : CE 03/03/2023

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
01	JEAN MARIE OTSAY	0972253207	C.L.D PANDA	PRESIDENT	
02	PERPETUE NKANDU	0970161723	C.L.D PANDA	VICE-PRESIDENTE	
03	DOMINIQUE-KALONGE	0813888848	SEC/CLD	SEC/CLD	
04	Amadet Kalonga	08-1408 0007	Sec/Hdy	Sec/Hdy	
05	KITENGE-KALONDA	0810830876	CLD/PANDA	CONSEILLER	
06	MANEKA SHINSHIMUKA	0997109126	CLD/PANDA	CONSEILLER	
07	LAURENT KAMANGA	0990871908	CLD/PANDA	CONSEILLER	
08	ISHINING-ISHINGAMBO	0812628881	CLD/PANDA	CONSEILLER	
09	LUMUNA SYLVAIN	0976689962	CLD/PANDA	CONSEILLER	
10	M Louise Kiunda	0977077319	CLD/PANDA	Conseillère	
11	ABDIEL BOMBALA	+243976629586	CNMC	IMPACTEUR	
12	JEAN FILS NGAIKUOMO	0918170678	KMPC	FACILITATEUR	

NOMS ET SIGNATURE DU RESPONSABLE DE KMP : Jean Fils NGAIKUOMO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CADASTRE MINIER

CERTIFICAT D'EXPLOITATION

En prenant acte de la Notification d'Inscription d'office n° du portant octroi du n°, au nom de ayant son siège social sis Avenue ,

Est établi le présent qui lui confère le droit exclusif d'effectuer, du au , les travaux de recherches, de développement et d'exploitation des substances minérales suivantes : à l'intérieur du périmètre faisant l'objet du composé de carrés situés dans le Territoire de , District de , Province du .

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre sont reprises dans l'Annexe 1 qui fait partie intégrante du présent **CERTIFICAT**.

Délivré à Kinshasa, le

DIRECTEUR GENERAL

Jean-Félix MUPANDE KAPWA

Mentions Spécifiques

- Il est rappelé au titulaire de ce titre minier qu'en application de l'article 582 du Règlement Minier, il est tenu de respecter les dispositions du Chapitre VI du Titre XVIII dudit Reglement visant la mise en conformité environnementale des opérations exécutées en vertu de son PERMIS D'EXPLOITATION
- Il est également rappelé le dépôt de l'Attestation de Commencement des travaux de développement et de construction dans les 3 ans de la délivrance du titre
- Toute modification ultérieure du présent CERTIFICAT D'EXPLOITATION sera selon le cas, portée au dos de ce titre ou reprise dans une des annexes complémentaires ou en feront parties intégrantes

INSCRIPTION DU CONTRAT D'AMODIATION PARTIELLE DU PERMIS D'EXPLOITATION N°2356

Conformément aux prescrits de l'article 373, alinéa 1er du Règlement Minier ; et
Considérant l'avis cadastral du 08/07/2010 ainsi que le CONTRAT D'AMODIATION PARTIELLE du PERMIS D'EXPLOITATION N° 2356 qui porte sur 9 carrés tels que spécifiés audit contrat en son article 2, point 2.2 (a), signé le 26/06/2010 entre la GECAMINES *amodiante*, ayant son siège sis 419, Boulevard Kamanyola, à Lubumbashi/Katanga et la société SHITURU MINING CORPORATION « SIMCO SPRL», *amodiataire*, ayant son siège social sis Avenue des Chantiers n° 59/61, à Likasi/Katanga ;
Le Cadastre Minier procède à l'inscription du contrat d'Amodiation sus évoqué.

Fait à Kinshasa, le.....

Jean-Félix MUPANDI KAPWA

Directeur Général

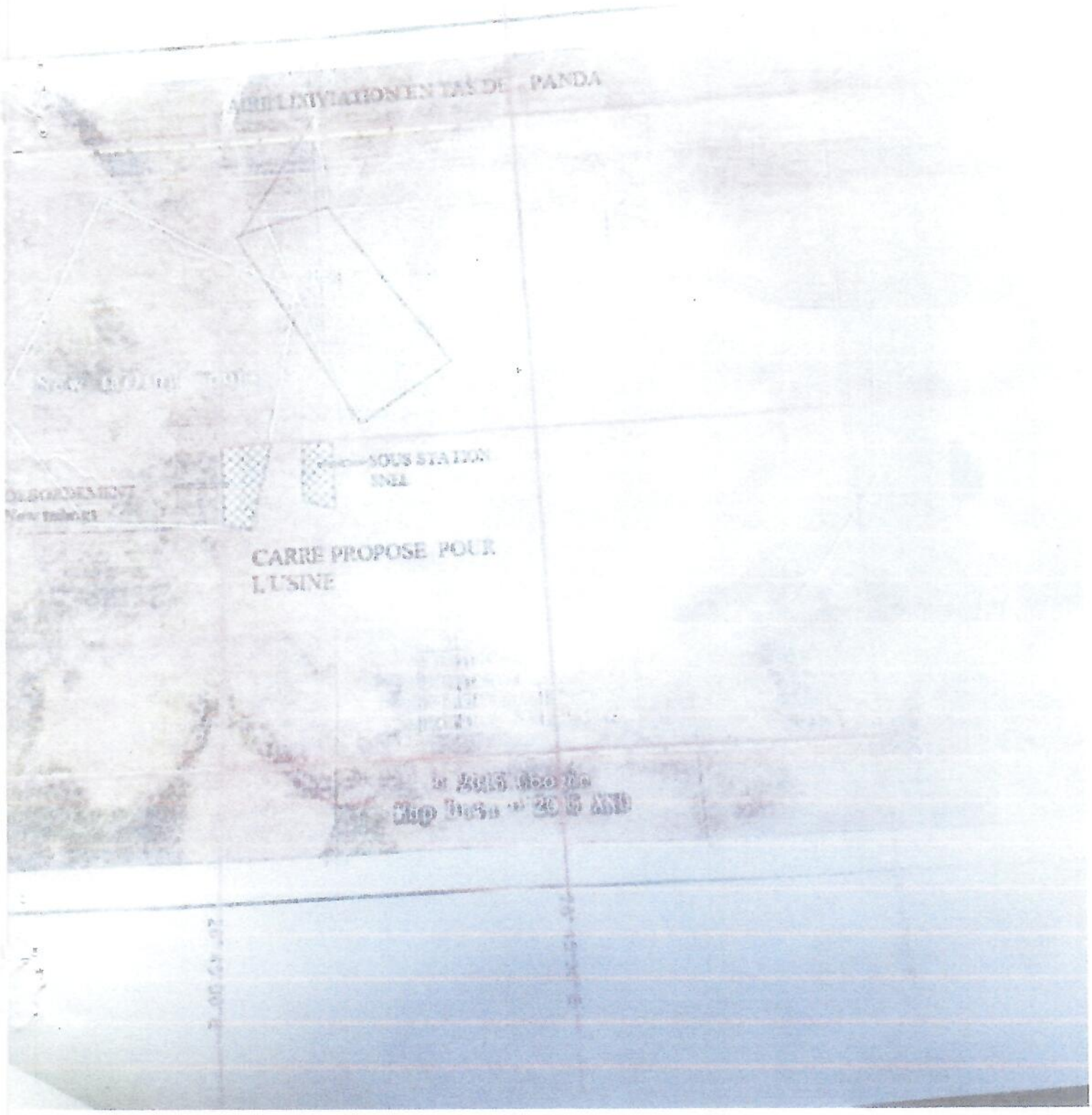
INSCRIPTION DU CONTRAT D'AMODIATION PARTIELLE SUR PERMIS D'EXPLOITATION N°2356

Conformément aux prescrits de l'article 373, alinéa 1er du Règlement Minier ; et
Considérant le Contrat d'Amodiation Partielle du Permis d'Exploitation n° 2356 qui porte sur une superficie d'un carré du périmètre initial, signé le 30/11/2015, entre la GECAMINES SA, *amodiante*, ayant son siège social sis Boulevard Kamanyola n° 419, à Lubumbashi/ Haut-Katanga et la société CNMC CONGO COMPAGNIE-MINIERE SARL, *amodiataire*, ayant son siège social sis Avenue Basoko, n° 02, à Lubumbashi/Haut-Katanga ;
Considérant l'avis cadastral du 10/12/2015,
Le Cadastre Minier procède à l'inscription du contrat d'Amodiation Partielle sus évoqué.

Fait à Kinshasa, le.....

Jean-Félix MUPANDE

Directeur Général


AIRE LIXIVIATION EN TAS DE PANDA
SOUS STATION
SNEL
CARRE PROPOSE POUR
L'USINE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANYIMBU SONGA Tony.....,

Chef de QuartierKamilopa.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....5..... m sur.....5.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....pour.....Le Pompe d'un puits.....

Fait à Likasi, le 13/05/2023

TONY KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

POUR L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL

Lu et approuvé par

Noms, sceau et signature

CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL
LA DIRECTION

Directeur Général

POUR LES COMMUNAUTES DE LA COMMUNE DE PANDA

Lu et approuvé

1.....(Président CLD)

2.....(Vice – Présidente CLD)

3.....(Secrétaire CLD)

VISA DU BOURGMESTRE

Lu et approuvé

Nom, signature + sceau

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

AIR

中国有色集团刚果矿业有限公司
CONGO COMPAGNIE MINIERE, C.N.M.C S.A.R. L
Route Panda, Commune de Panda, Ville de Likasi
CD/L'shi/RCCM/15-B3620, ID. Nat.: 6-128-N95542G, Impôt: A1507008K
PROVINCE DU HAUT KATANGA
République Démocratique du Congo

N/Réf :.../CNMCCCM/20233105/LKS/RP/DIR

LIKASI, le 31/05/2023

RECEPTION COURRIER
Date: 20/06/2023
Nom: Secab
Signature:

A SEM le Ministre Provincial des mines et hydrocarbures.
(De et à Lubumbashi)

Objet : Information sur l'évolution du Cahier des charges
De notre entreprise : Changement de facilitateur.

Excellence Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de venir auprès de votre auguste personne pour ce dont l'objet est mis en exergue.

En effet, après avoir reçu les observations de la Commission Permanente d'Instruction des Cahiers des charges, nous avons jugé bon de changer de facilitateur pour mener à bien le processus d'élaboration de notre cahier des charges.

Ainsi, en votre qualité de superviseur de ce processus, nous avons tenu à vous informer que depuis Mars 2023, notre entreprise CNMC Congo Compagnie Minière SARL se fait accompagner par l'ONG KMP Consulting qui dispose de l'expertise en responsabilité sociétale des entreprises minières.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre considération distinguée et de croire en notre sincère sentiment patriotique.

CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE S.A.R.L.

LA DIRECTION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANYIMBU SONGA TONY.....,

Chef de QuartierKAPULUPA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....100..... m sur.....50.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO CHINA GNIE MINIERE SARL.....pour.....LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE MODERNE.

Fait à Likasi, le 23/05/23

TONY KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANYIMBU SONGA Tony.....,

Chef de QuartierKAMUSOFA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....5..... m sur.....5.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la fonçage d'un puit.

Fait à Likasi le...../...../20.....

TONY-KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KIWILA MUJINGA.....,

Chef de QuartierPANDA MAKI.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....5..... m sur.....5.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.....pour le fonçage d'un puit.

Fait à Likasi, le 13/05/2023

KIWILA MUJINGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KIWILA MUJINGA.....,

Chef de QuartierPANDA MAYI.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....3..... m sur.....3.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....COMMUS CAMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la fouille d'un puit.....

Fait à Likasi, le 13/05/2023.

KIWILA MUJINGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANIKA MUTUNDA Papy.....,

Chef de QuartierMUCHANGA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....3..... m sur.....3.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO GOLDEN MINES SARL.....pour.....le fonçage d'un puit d'eau.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUCHANGA
HAUT KATANGA

Fait à Likasi le 17/05/2023

Papy KANIKA MUTUNDA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANIKA MUTUNDA PAPY.....,

Chef de QuartierMUCHANGA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....3..... m sur.....3.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la fouille d'un point d'eau.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUCHANGA
HAUT KATANGA

Fait à Likasi, le 13/05/2023

KANIKA MUTUNDA PAPY
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné MANGI MASELE ROBERT,

Chef de Quartier KIWELE,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de 3 m sur 3 m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL pour la bonne cause.

Fait à Likasi, le 13/05/2023

MANGI MASELE ROBERT

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné...MANGI MASELE ROBERT.....,

Chef de Quartier ...KIWELE.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de...3..... m sur...3.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise...CONGO G MERCURE MINIERE SARL...pour...la Longue durée...

Fait à Likasi, le 15/05/2023

MANGI MASELE ROBERT,

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KIWILA MUJINGA.....,

Chef de QuartierPANDA MAYI.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....30..... m sur.....30.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la Construction d'un marché moderne.

Fait à Likasi le.....13/05/2023.

KIWILA MUJINGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANYIMBU SONGA TONY.....,

Chef de QuartierKAMULOTA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....25..... m sur.....30.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la Construction d'un Centre de Santé.

Fait à Likasi, le...15.../...05.../2023

TONY KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

ACTE DE CESSION

Je soussigné.....KANYIMBU SONGA TONY.....,

Chef de QuartierKAMILOBA.....,

Avoir cédé un terrain dont la superficie est de.....25..... m sur.....30.....m à la Communauté Locale représentée par le Comité Local de Développement (CLD) dans le cadre du projet minier de l'entreprise.....CONGO CAMPAGNIE MINIERE SARL.....pour.....la Construction d'un Centre d'alphabétisation

Fait à Likasi, le...13.../...05.../2023

TONY KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KIWELE

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER KIWELE

L'an deux mille vingt deux, le 22ème jour du mois de ...MAI..... Conformément au prescrit de la loi du Code Minier relatif au processus d'élaboration du cahier des charges de CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL, nous, membres du quartier KIWELE, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité. en présence du représentant du Bourgmestre, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du Comité Local de Développement du Quartier KIWELE.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	YULU - MALANJI	M	0851642047	PRESIDENT
2	NDAYA - REGINE	F	0818613797	VICE – PRESIDENT
3	KIZIBA - SALIBOKO	M	0994001398	SECRETAIRE
4	NUMBI - MARDOCHEE	M	0990918070	TRESORIER
5	MUMBA - SHEBELE	M	0995802780	CONSEILLER

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	CELLULE	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MUENY - NGOIE	M		0822803740	
2	MUKEBO - COREINS	M		0999537031	
3	KAMANGA - LAURENT	M		0990871908	
4	AN'ACLET - KABONGA	M		0814080007	
5	JEAN - MARIE. MBAU	M		0972233207	
6	FLORIBERT - MANEKA	M		0997109126	
7	LOUIS - TSHINIG	M		0812698881	
8	KALONGE - DOMINIQUE	M		0813882848	
9	PERPETUE - KANDU	F		0970161723	
10	LUMUNA - SYLVAIN	M		0976684967	
11	MOSENGE - JEAN	M		0842296616	
12	KITENGE - KALONDA	M		0810830876	

13	MARIE-LOUISE KUNDA	F		0992526540	
14	MANGI-ROBERT	M		0818297227	
15	MUKEBO-CURENS	M		0994537031	
16	MUKENDI-MBIKAYI	M		0811687850	
17	YULU-MALANJI	M		0851642042	
18	MUENYI-NGOIE	M		0829803740	
19	KYUNGU-SENGA	M		0819141594	
20	MWEPU-MUKEYA	F		0997305235	

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

MANGI MASELE ROBERT

CHEF DE QUARTIER KIWELE

SIGNATURE + SCEAU.

Fait à LUKASA, le 22/05/2022

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

.....

SIGNATURE + SCEAU

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAMILOPA

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER KAMILOPA

L'an deux mille vingt – deux, le 22ème Jour du mois de ……MAI…… conformement au prescrit de la loi du Code Minier relatif au processus d'élaboration du cahier des charges de CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL, nous, membres du quartier KAMILOPA réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du Comité Local de Développement du Quartier KAMILOPA.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	SENGETI- PAUL	M	0976242345	PRESIDENT
2	BUALWA - KOMBOKOMBO	M	0998447131	VICE – PRESIDENT
3	KABWENDE- KITENGE	M	0998447131	SECRETAIRE
4	RUBARA-A MUTOMB	F		TRESORIER
5	MUEMBO- MULUNBA	F	0828673708	CONSEILLER

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	CELLULE	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MONGA-BINUEKA	M		0825818866	
2	KAUMBA-YAV	M		0815475653	
3	KITENGE- KALONDA	M		0810830876	
4	KALONGE- DOMINIQUE	M		0813882848	
5	ANACLET-KABONGO	M		0810080007	
6	KAMANGA-LAURENT	M		0840945466	
7	JEAN-MARIE-MBAU	M		0972233207	
8	FLORIBERT-MANEKA	M		0997109126	
9	MUSENGE- JEAN	M		0842296616	
10	LOUIS-TSHINO	M		0812698881	
11	PERPETUE-KANDU	F		0970161723	
12	LUMUNA- SYLVAIN	M		0976684967	

13	MARIE-LOUISE KUNDA	F		0976684967	Kunda
14	KAYIMBU-TONNY	M		0971103922	
15	SENGETI- PAUL	M		0976242345	
16	UMBA YAV	M		0815475653	
17	MONGA-BIMOSEKA	M		0825818866	
18	LOUIS-MUTOMBO	M		0996776630	
19	BUALYA-KOMBOKOMBO	M		0973447137	
20	KABAKA-ANANO	M		0811721108	

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

.....

CHEF DE QUARTIER KAMILOPA

SIGNATURE + SCEAU

Fait à LUKASI, le 22/05/2022

KAMILOPA
MBUYI SENGA
CHEF DE QUARTIER

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

.....

SIGNATURE + SCEAU

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUTSHANGA

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER MUTSHANGA

L'an deux mille vingt – deux, le 23ème jour du mois de MAI
Conformément au prescrit de la loi du Code Minier relatif au processus d'élaboration du cahier des charges de CONGO COMPAGNIE MINIERE SA, nous, membres du quartier MUTSHANGA, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du Comité Local de Développement du Quartier MUTSHANGA.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KABULO – BANZA	M	0997215038	PRESIDENT
2	KAZADI – ESPOIR	M	0995646683	VICE – PRESIDENT
3	KIPAMPE – TESIA	F	0997858705	SECRETAIRE
4	MALOBA – AIMÉE	F	0814065728	TRESORIER (E)
5	KABEKE – NELLY	F		CONSEILLER

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	CELLULE	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAYIMBU	M		0817710824	
2	KAMUND – KATOND	F		0972929059	
3	ANACLET – KALONDA	M		0810830876	
4	MUSENGE – JEAN	M		0842296616	
5	LUMUNA – SYLVAIN	M		0976684967	
6	FLORIBERT – MANEKA	M		0997109126	
7	KAMANGA – LAURENT	M		0840945466	
8	LOUIS – TSHINIC	M		0812698881	
9	KALONGE – DOMINIQUE	M		0813882848	
10	PERPETUE – KANDU	F		0970161723	

11	KASONGO-MATANDA	M		081514700	
12	MUKAP	M		0812740764	
13	TSHIBAMBA-KATOKA			0992365678	
14	LUKUESA-JEANNETTE	F		0816131836	
15	MWAPE-KALENDENDE	F		0976975868	
16	MPOYO-NGOIE	M		0810139508	
17	MPUTU-KASHIANA	M		0811611609	
18	KABULO-BANZA	M		0997215038	
19	MUTUNDA-KANYINBO	M		0817710824	
20	KAZADI-KATAMBWE	M		0995646683	

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

.....

CHEF DE QUARTIER DE MUTSHANGA

SIGNATURE + SCEAU.

Fait à Lukasi, le 23/05/2022

KAPY KAMIKA MUTUNDA
CHEF DE QUARTIER

RÉPUBLIQUE DU CONGO
VILLE DE LUKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER
MUCHANGA
PROVINCE DU HAUT KATANGA

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

.....

SIGNATURE + SCEAU

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT – KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE PANDA

L'an deux mille vingt – deux, le..26ème..... Jour du mois deMAI..... Conformément au prescrit de la loi du Code Minier relatif au processus d'élaboration du cahier des charges, particulièrement en ce qui concerne l'installation de la structure de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués des quartiers KAKONTWE , KAMILOPA, KIWELE, MUTSHANGA, KAMPEMBA, et PANDA - MAYI, réunis ce jour dans la salle de réunions de la Commune précitée, en présence du Bourgmestre , dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du Comité Local de Développement.

N°	NOMS	QUARTIER DE PROVENANCE	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	JEAN-MARIE MBAV	KAKONTWE	M	0972233207	PRESIDENT
2	PERPETUE-KANDU	PANDA-MAYI	F	0970161723	VICE - PRESIDENT
3	KALONGE-DOMINIQUE	KIWELE	M	0813882848	SECRETAIRE
4	ANACLET-KABONGO	MUTSHANGA	M	0814080007	VICE - SECRETAIRE
5	LOUIS-TSHINIG	KAMILOPA	M	0872698861	TRESORERIE
6	KITENGE-KALONDA	KAMILOPA	M	0810830876	CONSEILLER
7	KAMANGA-LAURENT	KIWELE	M	0840945466	CONSEILLER
8	MUSENGE-JEAN	PANDA-MAYI	M	0842296616	MEMBRE
9	MANEKA-FLORIBERT	MUTSHANGA	M	0997109126	MEMBRE
10	LUMUNA-SYLVAIN	PANDA-MAY	M	0976684967	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	QUARTIER	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MANGI - ROBERT	M	Chef. Q	0818297240	
2	MUTUNDA - PAPY	M	Chef. Q	0972342550	
3	KIWILA - ALPHO	F	Chef Q	0997305235	
4	KAYIMBU - TONNY	M	Chef. Q.	0971103922	
5	KAPUMBA - BIN - KIPATA	M	Chef Q.	0811890030	
6	LUMUNA - SYLVAIN	M	LIBERAL	0976682967	
7	MUSENGE - JEAN	M	"	0842296616	
8	KITENGE - KALONDA	M	"	0810830876	
9	ANACLET - KABONGO	M	"	0814080007	
10	PERPETUE - KANDU	F	"	0970161723	
11	FLORIBERT - MANEKA	M	"	0997709126	
12	KAMANGA - LAURENT	M	"	0840945466	
13	LOUIS - TSHIWINGO	M	"	0812698881	
14	KALONGE - DOMINIQUE	M	"	0813882848	
15	JEAN - MARIE - MBAV	M	"	0972233207	
16	MUTONDO - KAPALU	M	"	0997706603	
17	LUKUSA - TSHAMUPONG	M	"	0810361653	
18	NUMBI - TSHIKALA	M	"	0973523411	
19	MANGE - KAMWEJ	M	"		
20	ILUNGA - KAMWANYA	M	"	0970982218	
21	MIKONDE - BEATRICE	F	"	0893302881	
22	MWAMBA - PAKET	M	"	0893302881	
23	MAKA - KACNEL	F	"	0890345838	
24	KENA - KACNEL	F			
25	MULASWA - FRANÇOISE	F		0971261672	
26	NYAMABU - MARIE	F		0975957399	

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

Fait à Likasi, le 26/05/2023

LE BOURGMESTRE DE PANDA

.....

SIGNATURE : SCEAU

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT – KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA

PV DE DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE DE CONGO COMPAGNIE MINIERE « CNMCC » SARL

L'an deux mille vingt – deux, le 28ème jour du mois de Mai S'est tenue dans la salle de la Commune Panda, ville de Likasi, Province du Haut - Katanga une réunion de détermination de l'espace géographique affecté par le projet de CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL dans le but de déterminer les communautés pouvant négocier le cahier des charges de responsabilité sociétale de cette entreprise minière.

Après le mot d'ouverture de la réunion par le Bourgmestre qui a félicité l'entreprise pour cette initiative, l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité. Celui – ci portait sur la détermination de l'espace géographique impacté par la société minière CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL.

A l'issue des échanges et conformément à l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la société Compagnie Minière du Congo SARL, les communautés de la Commune de PANDA ont été identifiés comme celles affectées par les activités de son projet d'exploitation minière, car se trouvant dans son rayon d'action.

Ces communautés sont reparties dans 4 quartiers de la Commune de PANDA dont : KAMILOPA, KIWELE, MUTSHANGA et PANDA – MAYI.

Ainsi, toutes les parties prenantes ont signé le présent proces-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Pour le CLD PANDA

1. JEAN-MARIE NDAY-MUMBA
2. FERRETH-KANDU-MOTIA
3. DOMINIQUE KALONGA-KIWELE

Pour la Compagnie Minière du Congo SARL

.....

Nom, Sceau + signature

CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE S.A.R.L.

Mr DANIEL BOMBIS

Pour le Bourgmestre de la Commune de PANDA

.....

Nom, Sceau + signature

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	JEAN DARIC IBAY-MUMBA	0972903307	
02	FERREIN KAMBU MOTYA	0970661295	
03	DOMINIQUE MBENGE KUBELE	0813832488	
04	ANACLET KABONGO ISHISHI	0814035007	
05	LOUIS - FEMINING	0819699411	
06	KITENGE KALUNDA	0813830871	
07	KANANGA	0846946446	
08	JEAN - MUSENGE	0853296116	
09	MANEKA FLORIBERT	0997109916	
10	LUBUNDA SYLVAIN	0976654967	
11	KIPAMPE MUSEBYA CHARLY	0978528705	
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER KAMILOPA IMPACTEES PAR LE PROJET DE L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL

L'an deux mille vingt- et – deux, le 22ème jour du mois de juin....., nous membres du quartier KAMILOPA, réunis ce jour chez le chef dudit quartier et dans le but d' identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier de charge de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL, conformément déjà l'article 414 bis du règlement minier.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été identifiée pour notre quartier pour le compte de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'une école secondaire
2	Adduction d'eau
3	Aménagement d'une aire des jeux
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Installation lampadaires
6	Construction d'un Centre de santé moderne
7	Construction d'un Centre d'alphabétisation
8	Construction du bureau du CLD

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDQ KAMILOPA

SENGETI - BIMWEKA
BWALYA - KOMBOKOMBO
KABWENDE - KITENGE
RUBAB - A MUTOMB

COMMUNE DE BANDA
QUARTIER KAMILOPA

Visa de l'Autorité locale

TONY KANYIMBU SONGA
CHEF DE QUARTIER

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	PERPETUE - KAKU	0970161723	
02	LUMUNA - SYLVAIN	0976684967	
03	MARIE-LOUISE KUNDA	0995216540	
04	SENGETI - PAUL	0976242345	
05	UMBA - VAVE	0813475653	
06	LOUIS - MUTOMBO	0997276638	
07	BASANGA - SAMBUA	0850224415	
08	LENGETI - KIBONDA	0976242345	
09	BWALYA - MOMBOKOMBO	0995667737	
10	KABOLE - TONTON	0991756305	
11	MANEKA - FLORIBERT	0997709176	
12	KABUENDE - KITENGE	0998447131	
13	PERPETUE - KANDOLA	0970161928	
14	KUMUNA - SYLVAIN	0996684967	
15	RUBAB - A MUTOMB		
16	KYAMPE MUSEZYA CHALI	0997858705	
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER PANDAMAYI IMPACTEES PAR LE PROJET DE L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL

L'an deux mille vingt- et – deux, le 23ème jour du mois dejuin....., nous membres du quartier PANDAMAYI, réunis ce jour chez le chef dudit quartier et dans le but d' identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier de charge de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL, conformément déjà l'article 414 bis du règlement minier.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été identifiée pour notre quartier pour le compte de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'un marché moderne
2	Adduction d'eau
3	Aménagement d'une aire des jeux
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Installation lampadaires
6	Dotation des tricycles pour l'assainissement

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDQ PANDAMAYI

MARIE-LOUISE KUNDA
MUKONKOLE - SARDU
KIPAMPE - MARIE
NDELE - MATHIEU

Visa de l'Autorité locale

KIWILA MUJINGA

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	Kitenge Kasenda	0810830826	
02	Museneke Jean	0842236616	
03	Kimanuka Laurent	0840445466	
04	Kumuna Sylvain	0976634967	
05	Museke Lufeye	0975566389	
06	Madeso Nawel	0972221866	
07	Tshiba Kadimba	0994095134	
08	Mukankuba Sandrine	0815691961	
09	Museneke Aksude	0814120072	
10	Museneke Annie	0976865659	
11	Nawezi Herine	0822833241	
12	Museke Liline	—	
13	Museke Annie	0810067220	
14	Katanka Benisa	0997215033	
15	Mukunda Kanyimia	0817710824	
16	Kayeti Ntambe	—	
17	Marie Kifumpe	0971025824	
18	Angelet Kaninga	0814080007	
19	KIPAMPE MUSEZYA CHRIS	0997858705	
20			
21			
22			
23			
24			
25			

PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER MUTCHANGA IMPACTE PAR LE PROJET DE L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL

L'an deux mille vingt- et – deux, le ..23e.. jour du mois de ...Juin....., nous, habitants du Quartier **Mutchanga**, réunis ce jour chez Monsieur le Chef dudit Quartier, dans le but identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de l'entreprise CNMCC SARL, conformément déjà l'article 414 bis du règlement minier.

Après débat et délibération, la liste des besoins ci – après a été identifiée pour le Quartier Mutchanga, dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise CNMCC SARL :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Installation lampadaires
3	Appui en intrants agricoles
4	Acquisition des tracteurs
5	Acquisition de 3 transformateurs

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDO MUTCHANGA

KABULO - BANZA
KAZADI - ESPOIR
KIPAMPE - TESIA
MALOBA - AIMEE

Visa de l'Autorité locale

Papy KANIKA MUTUNDA
CHEF DE QUARTIER

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUCHANGA
HAUT KATANGA

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	KAYIMBO	081776824	
02	KAHINDA KAJEMA	0972993059	
03	ANACLET KALONDA	0810330876	
04	MUSENGE JEAN	0842296614	
05	LUMUNA SYLVAIN	0776584967	
06	ZORIBERT MANEKA	0992109126	
07	KAMANGA LAURENT	0840945466	
08	LOMA TSHIMUNG	0813598881	
09	KALONGE DOMINIQUE	0813889848	
10	TERSIO KAUSU	0970161223	
11	KABONGO MATANKA	0815947720	
12	MUKAT	0812740164	
13	TSHIBANDA KATOKA	0993656772	
14	MUAPE KALENKENDE	0816137546	
15	MOYO NGOIE	0970977868	
16	KABULO BANZA	0810138508	
17	MUTUNDA KANYIMBO	0816111609	
18	KAZADI KATAMBWE	0997415135	
19	KIPAMPE MUSEZYA CHAÎNE	0992858205	
20			
21			
22			
23			
24			
25			

PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER KIWELE IMPACTEES PAR LE PROJET DE L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL

L'an deux mille vingt- et – deux, le ..25e.... jour du mois de ...juin....., nous membres du quartier **KIWELE**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier et dans le but d' identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier de charge de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL, conformément déjà l'article 414 bis du règlement minier.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été identifiée pour notre quartier pour le compte de l'entreprise Congo Compagnie Minière SARL :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Installation lampadaires
2	Adduction d'eau
3	Aménagement d'une aire des jeux
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Construction du bureau du Quartier

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDO KIWELE

1- JULU MALAMJI
2- MBAJA REGINE
3 - KIZIBA SALUBOKO
4 - MUMBI MARDOCHEE

Visa de l'Autorité locale

MANGI MASELE ROBERT

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	DULU MALANJI	0851642647	
02	ADAJA REÇIDE	0819863797	
03	KIZIBA SALUBOKO	0994001398	
04	KUMBI MARDOCHEE	0990940870	
05	MUMBA SHEBELE	0995709726	
06	MWENJI MSOIE	0822803740	
07	MUKEBO CYRENS	0999537052	
08	KAMANGA LAURENT	0990871908	
09	ANACLET KABONGO	0814080607	
10	JEAN MARIE MBAV	0972233267	
11	FLORIBERT MAHEVA	0947109424	
12	LOUIS TSHIUNZ	0819649882	
13	KALONGE DOMINIQUE	0813582242	
14	DERPETUE KANDU	0976617793	
15	LUNUNGA SYLVAIN	0976849674	
16	MUENGE JEAN	0842996624	
17	KITENGE KALONJA	0810520876	
18	MARIE LOUISE KUNDA	0992526540	
19	TAMCI ROBERT	0819257227	
20	MUKENDI MBIKAJI	0814687904	
21	MADILA GIRESSE	0991287910	
22	KIUNGU SEDEA	0829142594	
23	MWEDU MUKETA	0997455414	
24	KALONGE SEATHETTE	0991455414	
25	KABAMBA MUTEIBWE	0816132194	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAMILOPA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES DANS LE QUARTIER KAMILOPA

L'an deux mil vingt- et- deux, le 24 jour du mois de juin, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier KAMILOPA répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de ce quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune de PANDA.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KAMILOPA a approuvé les besoins prioritaires ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Construction d'une école secondaire
2	Adduction d'eau
3	Aménagement d'une aire des jeux
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Installation lampadaires
6	Construction d'un Centre de santé modeme
7	Construction d'un Centre d'alphabétisation
8	Construction du bureau du CLD

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de KAMILOPA

SENUETI - PAUL
BWALYA - KOMBOKOMBO
KABWENDE - KITENGE
RUBAB - A MUTOMB

Visa de l'autorité locale

TONY KANYIMBU SUNGA
CHEF DE QUARTIER

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	MONGA - BIMWEERA	0825818866	
02	KAUMBA - YAV	0815475653	
03	KITENGE - KALONDA	0810830876	
04	KALONGE - DOMINIQUE	0813582848	
05	ANACLET - KABONGO	0814080007	
06	SENGETI - PAUL	0976242345	
07	KAMANGA - LAURENT	0840945466	
08	JEAN - MARIE - MBAU	0972233207	
09	BWALYA - KOMBOKOMBO	0993467131	
10	MANEKA - FLORIBERT	0997109126	
11	KABWENDE - KITENGE	0993467131	
12	PERPETUE - KANDU	0970161723	
13	RUBAB - A MUTOMB		
14	MUSENGE - JEAN	0842296616	
15	CUMUNA - SYLVAIN	0976684967	
16	KAYIMBU - TONNY	0971103928	
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER PANDAMAYI

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES DANS LE QUARTIER PANDAMAYI

L'an deux mil vingt- et- deux, le 26e jour du mois de juin, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier PANDAMAYI répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de ce quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune de PANDA.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de PANDAMAYI a approuvé les besoins prioritaires ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Adduction d'eau
2	Installation lampadaires
3	Appui en intrants agricoles
4	Aménagement des routes
5	Construction d'un hangar pour le marché

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de PANDAMAYI

1- MARIE LOUISE KUNDA
2- MUKONKOLE SARDU
3- KIPAMPE MARIE
4- MOELE MATHIEU

Visa de l'autorité locale

KIWILA MOJINGA

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	MARIE LOUISE KUNDA	+99 21 76 54	
02	KALONGE DOMINIQUE	+82 54 19 61	
03	FLORIBERT MANEKA	+99 70 91 26	
04	JEAN MARIE MBAU	+99 22 53 20	
05	LOUIS TSHIMIC	+81 26 98 88	
06	PERPETUE KAHDU	+99 26 13 29	
07	ANACLET KALONGO	+81 40 20 07	
08	KITENGE KALONDA	+81 05 30 26	
09	MUSENGE JEAN	+84 92 96 24	
10	KAMANGA LAURENT	+84 09 45 42	
11	LUMUMBA SYLVAIN	+99 61 84 42	
12	MARIE KIPAMPE	+99 70 78 44	
13	ADELE MATEU		
14	KALENGA PAZY		
15	KELENDELE MWAPE	+97 64 78 85	
16	KIPAMPE MUSEZYA CHANCY	+99 28 56 20	
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KIWELE

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES DANS LE QUARTIER KIWELE

L'an deux mil vingt- et- deux, le ..4e..... jour du mois de...juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier KIWELE répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de ce quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune de PANDA.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KIWELE a approuvé les besoins prioritaires ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Installation lampadaires
2	Adduction d'eau
3	Appui en intrants agricoles

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de KIWELE

1- JUJU MALANJE
2- TIDAJA RESITIE
3- KIZIBA SALIBOKO
4- MUMBI MARAOCHEE

Visa de l'autorité locale

MANGI MASELE ROBERT

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	JULU MALAHATI	081 164 9047	
02	TYDAJA REGINE	081 761 3797	
03	KIZUZA SAUBOKO	0994001391	
04	HUMESI MARDOCHEE	0990918070	
05	MUMBA SHEBELE	0995802220	
06	MWENJI NICOLE	0819203240	
07	MUKEBO CURELIS	0995370311	
08	KAMANGA LAURENT	0990871908	
09	GRACIEUX KABONGO	0814080007	
10	JEAN MARIE MBAU	0972253107	
11	FLORIBERT MANEKA	0997109191	
12	LOUIS TSHIMIC	0812698850	
13	KALONGE DOMINIQUE	0843382545	
14	PERPETUE KAMBU	0970164793	
15	LUMUHA SYLVAIN	0976634961	
16	MUCENCE JEAN	0849296692	
17	FITENCE KALONDA	0810530876	
18	MARIE LOUISE KUNDA	0992526540	
19	MANCI ROBERT	0815237927	
20	MUKENDI MBIKAJI	0811682900	
21	MASILA GIBERSE	0991979910	
22	KYUNGU SENCA	0819141894	
23	MWEPU MUKEJA	0995809220	
24	KALONGE JEANNETTE	0995451414	
25	KABAMBA NJEMBWE	0816139191	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUTCHANGA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES DANS LE QUARTIER MUTCHANGA

L'an deux mil vingt- et- deux, le 20e jour du mois de Juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier MUTCHANGA répartie à travers ses différentes celiules sous la présidence du Chef de ce quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune de PANDA.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de MUTCHANGA a approuvé les besoins prioritaires ci dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Adduction d'eau
2	Installation lampadaires
3	Appui en intrants agricoles
4	Acquisition d'un tracteur

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de MUTCHANGA

KABULO - BANZA
KAZADI - ESPOIR
KIPAMPE - TESIA
MALOBA - AIMEE

Visa de l'autorité locale

Papy KANIKA-MUTUNDA
CHEF DE QUARTIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER MUCHANGA
PROVINCE DU HAUT KATANGA

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01	KAYIMBU	081770824	
02	KAMUNA - KAZADI	0972994059	
03	ANACLET - KALONDA	0810830876	
04	MUSENGE - JEAN	0824369616	
05	LUMUNA - SYLVAIN	0976994967	
06	FLORIBERT - MANEKA	0997109126	
07	KAMANGA - LAURENT	0994945066	
08	LOUIS - [illegible]	0812698881	
09	KALENGE - DOMINIQUE	0813883878	
10	PERFECT - KAMBU	0970161293	
11	KABONGO - MAYANGA	0815714700	
12	MUKAT	0819740960	
13	TSHIBAMBA - KATOKA	0992366722	
14	MUATE - KELENBENGE	0810151856	
15	MPOYO - MBOIE	0976972868	
16	KABULO - BANZA	0810578008	
17	MUTUNDA - KANYIMBO	0814461580	
18	KAZADI - KATAMBWE	0997913736	
19	KIPAMPE MUSEMA CHRISTY	0992858705	
20			
21			
22			
23			
24			
25			

PROCES – VERBAL DE RENEGOCIATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES CHARGES DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES DES QUARTIERS MUTCHANGA, KIWELE, KAMILOPA ET PANDAMAYI DANS LA COMMUNE DE PANDA IMPACTEES PAR SON PROJET MINIER

L'an deux mille vingt - trois, le 3ème jour du mois de mars, il s'est tenu, conformément à 414 bis du règlement minier, une séance de travail dans le cadre des renégociations du cahier des charges de responsabilité sociétale de l' entreprise **CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL** et les communautés locales **Mutchanga, Kiwele, Kamilopa et Pandamayi dans la commune de Panda** représentées par le Comité local de Développement, en présence du représentant du ministre en charge des mines, du représentant de l'entreprise et des chefs des quartiers et des villages respectifs dans la grande salle des réunions de la Commune de Panda.

L'ordre du jour

Prenant la parole, le Facilitateur a informé la plénière qu'en date du 11/02/0223, à l'issue de la séance d'harmonisation des besoins identifiées par les communautés impactées par les activités de l'entreprise **CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL**, la date du 03 mars a été fixée de commun accord entre toutes les parties prenantes pour organiser la renégociation directe.

L'ordre du jour adopté, les parties ont tablé sur la « **renégociation des besoins prioritaires à prendre lors des engagements convenus entre l'entreprise CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL et les communautés des Quartiers Mutchanga, Kiwele, Kamilopa et Pandamayi dans la commune de Panda affectées par le projet minier de l'entreprise susmentionnée** ».

Après un long débat et de vives discussions, un compromis a été trouvé. Ci-dessous la liste des besoins renégociés entre parties :

N°	Besoin	Secteur d'intervention	Localisation	Description du besoin
01.	Construction d'une école secondaire moderne	Education	KAMILOPA	Construire une école secondaire de six salles de classe avec bureau administratif, salle des professeurs et installations sanitaires pour filles et garçons alimentées en eau courante, puis l'équiper (bancs, bureaux pour enseignants et autres fournitures)

02.	Adduction d'eau	DERU	MUTCHANGA (2) KIWELE (2) KAMILOPA (2) PANDAMAYI (2)	Forer (08) puits avec pompe immergée, deux citernes de stockage d'eau de 5000L + système autonome d'alimentation en énergie électrique au moyen d'un kit solaire (dans le but de faciliter l'accès des communautés à l'eau potable et éviter les maladies hydriques)
03.	Installation de lampadaires pour éclairage public	Energie	MUTHCANGA, KIWELE, KAMILOPA et PANDAMAYI	Installer des lampadaires dotés de panneaux solaires afin de lutter contre l'insécurité dans les zones concernées.
04.	Construction d'un centre de santé	Santé	KAMILOPA	Construire un centre de santé moderne et l'équiper du matériel nécessaire (lits, équipements pour salle d'accouchement, de laboratoire, fourniture de bureaux etc.) afin de permettre aux populations bénéficiaires d'accéder aux soins de santé de qualité.
05.	Construction d'un marché moderne	Economie	PANDAMAYI	Construire un hangar+ des étals en béton +un petit bâtiment administratif+ installations sanitaires pour hommes et pour femmes, avec un point d'eau (forage ou alimentation à partir du réseau REGIDESO selon les cas).
06	Aménagement de 2 km des routes	DERU & Infrastructures	PANDAMAYI	Aménager 2 kilomètres des routes en terre battue dans le Quartier Panda
07	Fourniture en intrants agricoles et dotation d'1 tracteur aux agriculteurs de la Commune de Panda	Agriculture	Tous les quartiers impactés	Fournir des intrants (suivant les normes) aux associations d'agriculteurs pour la culture de maïs, pour une production de plus ou moins 100Ha. Ces intrants doivent répondre aux normes ci-après : NPK 17-17-17 (6 sacs/Ha) : Urée 46%(4 sacs/Ha).

				Doter la Commune de Panda d'1 tracteur de marque John Deree + accessoires pour l'amélioration de la production agricole
08.	Construction d'un centre d'alphabétisation	Education	KAMILOPA	Construire un bâtiment de trois salles de classes et l'équiper du matériel nécessaire + petit bureau+ installations sanitaires.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

POUR L'ENTREPRISE CNMC SARL

Lu et approuvé

Nom, signature + sceau

CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE S.A.R.L.

POUR KMP CONSULTING

Lu et approuvé

Jean Jules NGAIKWOMO

Facilitateur

POUR LES COMMUNAUTES DE LA COMMUNE DE PANDA

Lu et approuvé

1. JEAN-MARIE MBAY-DAVIDS (Président CLD)

2. PERPETU KAKAU-MUTIZA (Vice – Présidente CLD)

3. DOMINIQUE KALONGO KIMELAI (Secrétaire CLD)

VISA DU BOURGMESTRE

Lu et approuvé

Nom, signature + sceau

MUTAMBA MBIKA
BOURGMESTRE